Les négociations reprennent ce matin

La CEQ accepte une trêve de 24 heures

par Gilles Provost

Les négociations entre les enseignants d'une part et le gouvernement et les commissions scolaires d'autre part, reprendront dès ce matin à 11h. en vue de trouver une solution acceptable aux injustices causées par le reclassement des professeurs. Cette nouvelle a été annoncée simultanément hier par le présient de la CEQ, M. Yvon Charbonneau (à Québec) et par le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Matthias Rioux (dans la métropole).

Cette reprise des négociations a été rendue possible par suite de la décision des enseignants de retourner en classe aujourd'hui. Cette trêve de 24 heures seulement, au tout début de la fin de semaine, donnera trois jours aux deux parties pour juger de la valeur de leurs propositions respectives.

Dimanche, le conseil d'administration de la CEQ et celui de l'Alliance feront à nouveau le point sur la situation. Si les offres du gouvernement sont manifestement inacceptables, les moyens de pression reprendront dès lundi "avec une intensité accrue", a affirmé M. Rioux. Si un débloquage semble possible, les propositions patronales seront soumises dès lundi aux assemblées générales des syndicats pour décider de l'attitude à adopter.

Cette trêve représente une concession importante de la part de l'Alliance. Ses membres avaient décidé, en assemblée générale, de ne pas cesser leurs pressions tant que le gouvernement n'aura pas d'abord accordé la scolarité garantie. De toutes façons, l'Alliance doit poursuivre l'occupation des bureaux de la CECM et du ministère de l'éducation à Montréal pendant toute la fin de semaine.

Le syndicat montréalais a cependant fait un gain majeur: il sera dorénavant directement représenté à la table provinciale de négociation, de même que la CECM. En ce sens, la formule adoptée est une sorte de compromis entre la négociation locale et la négociation provinciale. C'est particulièrement important parce que la plupart des membres de l'Alliance sont absolument convaincus que la CEQ ne peut défendre adéquatement leurs intérêts. Dans ces conditions, ils préféraient continuer leurs pressions plutôt que de s'en remettre à des représentants en qui ils n'avaient pas tout à fait confiance.

Voir page 6: La CEQ

dans ce numéro

- Un éditorial de Paul Sauriol: La formule d'amendement, une démarche prématurée (page 4)
- Le président des élections estime qu'une liste permanente coûterait $3.5 millions (page 3)
- Castonguay interpellé: Les pauvres veulent être représentés au sein des agences (page 3)

la météo

Généralement nuageux avec quelques chutes de neige. Plus doux.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial — VOL. LXII - NO 35 — Montréal, vendredi 12 février 1971 — 15 CENTS

668,000 Canadiens étaient sans emploi en janvier

Un Québécois sur 10 en chômage

OTTAWA (d'après PC) – Le nombre réel de chômeurs au Canada le mois dernier était de 668,000, soit une hausse de 130,000 par rapport à décembre. Ce chiffre de 668,000 est le plus élevé depuis la récession économique de 1960-61.

De ce nombre, 234,000 chômeurs se trouvaient au Québec où le taux réel de chômage a été de 10% alors qu'il était de 8.4% en décembre dernier.

Dans l'ensemble du pays, le taux réel est passé de 6.5% à 8%. Il était de 5.7% en novembre et de 6.1% en janvier 1970.

Les chiffres publiés hier par le Bureau fédéral de la statistique et le ministère de la main-d'oeuvre indiquent que, sauf dans la région de l'Atlantique, où le taux de chômage est passé de 8.3 à 10.2%, c'est au Québec que le pourcentage des sans travail était le plus élevé le mois dernier.

Dans toutes les autres régions du pays, le nombre de chômeurs a aussi augmenté, les taux passant de 4.7 à 6.4% en Ontario, de 5.3 à 6.4% dans les Prairies et de 8 à 9.4% en Colombie-Britannique.

Les statistiques montrent qu'au Canada 8% de la main-d'oeuvre totale de 8.3 millions étaient en chômage. Quand le nombre de chômeurs a dépassé les 700,000 en janvier et février 1961, ce chiffre équivalait à 11% de la main-d'oeuvre qui était alors de 6.4 millions.

Il faut retourner aux premiers mois de 1963 pour retrouver un taux de chômage dépassant 8%. A cette époque 550,000 Canadiens étaient sans emploi, ce qui représentait un taux de 8.4%.

Le communiqué émis hier à Ottawa souligne toutefois que "la situation sous-jacente du chômage s'est améliorée en janvier 1971".

En effet, est-il noté, compte tenu des facteurs saisonniers, le taux de chômage au Canada est tombé de 6.6 à 6.2% entre décembre et janvier.

De plus, d'après les estimations fédérales, l'augmentation réelle de 130,000 chômeurs entre décembre et janvier constitue le plus faible accroissement en pourcentage entre ces deux mois depuis de nombreuses années.

Le taux "désaisonnalisé" vise à montrer quelle serait la situation de l'emploi si ce n'était de certains facteurs saisonniers, comme le dur hiver canadien. Tandis que les économistes s'en tiennent normalement aux taux "désaisonnalisé" pour repérer les tendances économiques sous-jacentes, le taux ainsi obtenu tend à cacher les véritables difficultés.

Le mois dernier, le taux "désaisonnalisé" a baissé dans toutes les régions, sauf en Ontario où il est passé de 5.1% en décembre à 5.4%.

Au Québec, il est tombé de 8.5 à 8.1%, dans les provinces de l'Atlantique de 8.5 à 7.1%, dans les Prairies de 4.8 à 4.5% et en Colombie-Britannique de 7.9 à 7.3%.

En chiffres réels, 234,000 Québécois étaient sans emploi, ce qui représente une augmentation de 37,000 par rapport à décembre 1970 et de 56,000 par rapport à janvier 1970.

Après une baisse inhabituelle et considérable entre novembre et décembre, le nombre de personnes employées dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels a augmenté de 44,000 en janvier

Voir page 2: Le chômage

Robert Bourassa:

La 'formule' facilitera la révision

par Gilles Lesage

QUEBEC – Le premier ministre a repoussé vivement hier toute idée de référendum sur la formule d'amendement à la constitution mise au point à Ottawa mardi; et il a accolé les épithètes peu flatteuses de "faiblesse", "insignifiance", "négativisme" et "politicaillerie" à la plupart des propos formulés par les trois partis d'opposition à Québec.

"Je pense que la faiblesse et l'insignifiance de la plupart des propos tenus par les représentants de l'Opposition met en relief les gains qui ont été faits à cette conférence fédérale-provinciale", a notamment dit M. Robert Bourassa, invité à commenter les remarques de MM. Bertrand, Laurin et Roy, au nom de leur parti respectif, l'UN, le PQ et le Ralliement créditiste.

Quant à la suggestion du chef de l'UN, M. Bertrand, pour que la formule d'amendement soit soumise à la population par voie de référendum, le chef du gouvernement l'a écartée en disant: "le gouvernement a été élu sur une plate-forme clairement fédéraliste, le 29 avril dernier, et je pense que c'est la responsabilité du gouvernement de prendre ses décisions sur les questions constitutionnelles".

M. Bourassa est même d'avis que les

Voir page 6: La formule

Ce couple californien a décidé de faire contre mauvaise fortune bon coeur. Près de leur maison détruite par le tremblement de terre, monsieur regarde la télévision tandis que madame vaque à ses travaux ménagers. Le séisme a fait, selon les derniers rapports, au moins 55 morts et 1,000 blessés. Hier, la terre tremblait toujours mais faiblement dans la vallée de San Fernando. (Téléphoto AP)

500 BUTS ! — Jean Béliveau a raison de sourire puisqu'il vient de compter le 499ème but de sa carrière et son deuxième du match, en première période. Quelques minutes plus tard, le grand numéro 4 du Canadien devenait le premier centre de la ligue Nationale à atteindre le cap des 500 buts, dans la victoire de 6-2 du Canadien contre les North Stars du Minnesota, hier soir au Forum. Voir page 13 pour autres informations.

(Photo Le Devoir par Donati)

Menace de scission chez les conservateurs

Un ultimatum de l'aile québécoise?

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA – On a appris hier dans la capitale fédérale, que les conservateurs du Québec songent à former "un bloc indépendant" si le parti national que dirige M. Stanfield rejette leurs demandes.

Ce "bloc indépendant" appuyerait le parti national, mais ferait, à l'occasion, cavalier seul lorsqu'il ne partagerait pas ses positions notamment sur les questions constitutionnelles et sur celles intéressant le peuple québécois.

Deux de ces demandes porteraient, selon une source bien informée, sur la nécessité de rendre plus autonome l'aile québécoise et de préciser clairement la position du parti relativement au statut du Québec dans l'ensemble canadien.

Ces demandes qu'un informateur conservateur a décrites comme "un ultimatum" seraient contenues dans une lettre que M. Fernand Alie, président de l'aile québécoise du parti, vient d'adresser à M. Stanfield.

Un porte-parole de M. Stanfield a confirmé que l'on avait reçu une lettre de M. Alie, mais il n'a pas voulu donner de précision sur sa teneur.

Il a dit que l'on serait peut-être en mesure de la commenter dans quelques jours.

Rejoint à son bureau de Montréal, M. Alie a confirmé lui aussi avoir écrit récemment à M. Stanfield mais il a précisé qu'il s'agissait d'une lettre confidentielle et qu'il n'entendait pas en révéler le contenu.

Toutefois, M. Alie, en réponse à des questions, a admis que la formation d'un bloc québécois serait discutée lors du congrès que l'aile québécoise du parti conservateur doit tenir au printemps prochain dans la capitale provinciale.

Il a reconnu que la position constitutionnelle actuelle du parti n'était pas claire et qu'il fallait prendre une position le plus tôt possible en prévision de la prochaine élection nationale, prévue pour 1972.

M. Alie a rappelé que les conservateurs québécois prônent un fédéralisme décentralisé qui respecte les aspirations légitimes des Québecois.

"Nous sommes les conservateurs québécois beaucoup plus pour le Québec que pour le parti", a lancé M. Alie, ajoutant qu'il "faut transformer le parti pour que Québec puisse s'y sentir à l'aise".

M. Alie a rappelé que les conservateurs québécois chercheraient à obtenir les votes péquistes lors des prochaines élections générales et a dit que l'on était confiant de le faire.

Il a avoué ne pas avoir eu d'entretiens avec Me Guy Bertrand, de Québec, candidat péquiste défait dans Dorchester à l'élection provinciale d'avril 1970 et qui prenait, il y a quelque temps, la formation d'un parti séparatiste qui présenterait des candidats à l'élection fédérale.

Un informateur conservateur d'Ottawa avait révélé plus tôt, que Me Bertrand avait manifesté le désir de rencontrer deux des quatre députés conservateurs actuels du Québec, MM. LaSalle et Asselin.

"Nous sommes plus en avance que lui (Me Bertrand) pour l'éventuelle formation d'un groupe québécois", a-t-il commenté.

M. Alie a toutefois admis que les indépendantistes et les conservateurs québécois cherchaient sensiblement la même chose.

"Nous avons fondamentalement les mêmes objectifs, a-t-il avoué. Nous di-

Voir page 6: Aile québécoise

J. Parizeau se fait l'avocat d'un gouvernement central fort

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA – Le président du comité exécutif du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, a surpris plusieurs députés et sénateurs hier, en se faisant l'apôtre d'un retour aux politiques centralisatrices en ce qui concerne le Canada et le Québec.

M. Parizeau, qui est également professeur d'économie à l'Ecole des hautes études commerciales, avait été invité à présenter une communication devant le comité conjoint des Communes et du Sénat sur les questions constitutionnelles. Il a exposé sa thèse longuement, parlant sans texte devant une salle comble attentive et respectueuse. Il commentait un article qu'il a publié il y a deux mois dans la revue "Canadian Economic Problems and Policies" traitant de la coordination des économies fédérale et provinciales.

Le Canada, a dit M. Parizeau, s'est trop dirigé dans la direction des subventions inconditionnelles et des partages fiscaux permanents, de telle sorte qu'il ne peut maintenant plus exercer de véritable contrôle sur son économie. Il arrive que les provinces et le fédéral dépensent, chacun de son côté, sans établir de priorité. Cela conduit à des déséquilibres qui ne peuvent être corrigés que par des hausses de taxes.

M. Parizeau croit que le Canada, à l'exemple des Etats-Unis, devrait effectuer les transferts de fonds devenus nécessaires par les surplus de taxes en utilisant les subventions conditionnelles, les programmes à frais partagés incluant les formules de péréquation, ce qui tend évidemment à réduire les pouvoirs décisionnels des provinces et des régions.

C'est le Québec qui est la cause du présent déséquilibre, a dit M. Parizeau. Le Québec, en effet, fait constamment pression sur le gouvernement fédéral pour que ce dernier lui cède des pouvoirs. Une fois ces pouvoirs acquis, il devient quasi impossible au pouvoir fédéral de les récupérer. La coordination aussi devient alors impossible.

La constitution canadienne n'est pas responsable de cet état de fait. Le gouvernement peut, avec elle, adopter soit

Voir page 6: Parizeau

60 pays signent le traité de "dénucléarisation" des mers

WASHINGTON (AFP et PC) – Une soixantaine de pays, dont le Canada, ont signé hier à Moscou, Londres et Washington le traité sur la dénucléarisation des fonds marins, qui interdit l'usage de l'arme atomique sur près de 70% de la surface terrestre.

Le traité reste ouvert à la signature ultérieure d'autres pays, dans l'une des trois capitales dépositaires, et entrera en vigueur quand 22 pays signataires l'auront ratifié.

Deux puissances nucléaires, la France et la Chine, n'ont pas participé aux négociations de Genève qui ont conduit à la mise au point du traité et n'en ont pas signé hier le texte définitif. Ces deux mêmes pays n'ont adhéré ni au traité de 1963 sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, ni à celui de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le traité sur la dénucléarisation des fonds marins interdit l'installation d'armes nucléaires fixes et d'instruments de destruction massive au fond des mers

Voir page 2: Le traité

Interloto

QUEBEC (PC) – Le tirage de l'Inter-Loto de janvier a eu lieu, jeudi le 11 janvier, au Centre des traitements et données du ministère des finances, à Québec.

C'est le légendaire Bonhomme Carnaval qui a effectué les opérations du tirage sur l'ordinateur IBM 360.

Le 1er prix de $125,00 sera attrituë à la personne qui détient le No 6206592. Le 2e prix, de $50,000, ira au détenteur du No.

Voir page 2: Interloto

En Indochine

Les combats s'intensifient sur plusieurs fronts

d'après Reuter et l'AFP

La Commission internationale de contrôle sur le Laos, que la convocation du Canada a sortie de son sommeil, s'est réunie hier à Vientiane pour examiner la situation militaire au Laos.

Après une séance d'une heure, un porte-parole de la commission – qui est composée du Canada, de l'Inde et de la Pologne – s'est borné à déclarer que la réunion avait porté sur "la présence de troupes étrangères au Laos".

Il a ajouté que la commission se réunirait à nouveau la semaine prochaine. Les recommandations de la commission sont remises à la Grande-Bretagne et à l'URSS à titre de co-présidentes de la conférence de Genève de 1962 garantissant la neutralité du Laos.

Entre-temps, alors que les troupes sud-vietnamiennes occupent la piste Ho Chi Minh désertée par les forces nord-vietnamiennes, les combats s'intensifient au Nord-Laos, au Cambodge et au Sud-Vietnam.

Les soldats sud-vietnamiens qui ont occupé le carrefour stratégique de Tchepone et progressent en direction de Moung Bhine, commencent à installer le long de la route numéro neuf et sur les pitons de la chaîne annamitique des bases d'artillerie. Sur la piste Ho Chi Minh elle-même, les troupes saigonnaises ont trouvé des positions de radar nord-vietnamiennes et des batteries anti-aériennes récemment évacuées. Les soldats d'élite sud-vietnamiens aperçoivent à chaque instant les vestiges de la longue marche des maquisards vietcong et des

Voir page 6: Indochine

suites de la première page

LE CHÔMAGE

au Canada.

D'autre part, les baisses saisonnières ont été relativement plus faibles que d'habitude dans l'agriculture (11,000) et relativement plus fortes que d'habitude dans la construction (57,000).

Les réductions dans le commerce (52,000), dans les transports, les communications et autres services d'utilité publique (23,000) ainsi que dans les industries manufacturières (20,000) ont été à peu près normales.

Dans l'ensemble du pays, le chômage a frappé en janvier 391,000 travailleurs âgés de 25 ans et plus et 277,000 personnes âgées de 14 à 24 ans.

INTERLOTO

6849106, tandis que le 3e prix de $5,000, sera remis à la personne qui détient le numéro 6652220.

Le président de Loto-Québec, M. Maurice Custeau, a déclaré que son équipe et lui-même ont tenu à faire partie des activités du Carnaval de Québec en venant y faire le tirage de l'Inter-Loto de janvier qui a désigné 220 gagnants qui se partageront $225,000

LE TRAITÉ

au-delà de douze milles des côtes. Il ne limite pas, toutefois, les activités des sous-marins nucléaires ni des armes nucléaires mobiles.

Le traité avait été approuvé le 7 décembre dernier par l'Assemblée générale des Nations unies après deux ans de négociations à la conférence de Genève sur le désarmement. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'URSS, qui sont à l'origine du projet de traité, avaient auparavant échoué trois fois dans leurs tentatives de le faire entériner par la conférence.

MENACE

Suite de la page 3

greffier en chef pouvait nommer des agents de bureaux pour agir comme greffiers et que les serments d'allégeance, d'office et de discrétion, prêtés par tous les employés du greffe sont suffisants pour une telle fonction.

"De toute façon, a ajouté le juge Fabien, rien dans le code criminel n'oblige les greffiers à se faire assermenter. J'aimerais quand même que la cour d'appel ou la cour suprême statue à ce sujet".

Le juge Fabien contredisait ainsi une opinion émise la veille par le juge Lagarde qui avait laissé entendre que les agents de bureaux siégeant comme greffiers sans avoir prêté de serment spécial agissaient dans l'illégalité.

LES PAUVRES

Suite de la page 3

tiellement à leur demande les invitant à présenter, chacun dans son quartier, des listes de noms de citoyens prêts à remplir ces fonctions. "Il sera impossible du jour au lendemain de constituer partout ces comités d'accueil, mais nous pourrions tout au moins en faire l'expérience dans deux ou trois endroits", a reconnu M. Castonguay.

Pressé par les contestataires d'aller les rencontrer et de répondre à toutes leurs questions, immédiatement après l'assemblée, le ministre réussit là aussi à désamorcer une certaine agressivité qui régnait dans le groupe, en invitant le représentant John Ayotte à communiquer avec lui, dès ce matin, à son bureau pour fixer un rendez-vous.

De son côté, le représentant de la fédération des oeuvres de charité, M. Tourillon, fit part aux 600 participants à cette assemblée du désir de la majorité des agences sociales d'inclure, au sein même des conseils d'administration, des représentants de toutes les classes de la société québécoise.

LA GRÈVE

Suite de la page 3

Canada, a dit ignorer si tel était le cas à Montréal.

Hier, les employés ont suspendu leurs activités conséquemment de midi à minuit et une quinzaine d'entre eux ont occupé le bureau de M. Jean Blais, directeur des émissions télévisées, durant quelques heures.

M. Duval a révélé que, pour le moment, la grève avait pour effet de compromettre relativement la qualité de certaines émissions (maquillage, éclairage, etc.) mais que les conséquences d'un tel arrêt de travail seraient beaucoup plus graves si la situation devait se prolonger.

Entre-temps, ces grèves tournantes, commencées jeudi, ont affecté hier, les studios de Vancouver et de Winnipeg mais jusqu'à présent les porte-parole de la société ont indiqué que la programmation n'était pas bouleversée de façon alarmante.

UNE LISTE

Suite de la page 3

à tous les partis reconnus; le temps de ces émissions gratuites devrait être déduit du temps normalement accordé par la loi aux partis reconnus;

● la loi devrait prévoir, lors d'élections générales, le remboursement partiel des dépenses électorales d'un parti reconnu, et le président des élections devrait pouvoir contrôler efficacement ces dépenses.

● Dans chaque district électoral, les deux énumérateurs urbains devraient être recommandés, l'un par le parti dont le candidat a été élu à l'élection générale précédente, l'autre par le parti dont le candidat a obtenu le plus grand nombre de votes après le premier, et non pas nécessairement par l'opposition "officielle";

● Les réviseurs urbains et ruraux devraient être nommés de la même façon.

Le président général des élections a d'autre part fait savoir que les dépenses électorales permises par les candidats à la dernière élection générale, en avril dernier, étaient de $7.4 millions, que les candidats ont dépensé en fait $4.4 millions, et que $2.4 millions ont été remboursés par le gouvernement.

Quant aux dépenses des cinq partis reconnus à cette élection, elles furent d'un peu moins de deux millions, selon les chiffres remis à M. Drouin, alors que les dépenses permises étaient de $3.4 millions. Mais le président a des moyens très limités de vérifier ces dépenses, dont aucune tranche n'est actuellement remboursée par l'Etat. Si c'était le cas, le contrôle serait plus facile.

Détail intéressant, le président a révélé qu'il y a eu un total de 312 élections partielles au Québec depuis 1887, que le parti au pourvoir en a remporté 261, soit 83.6 pour cent, et l'opposition seulement 51.

■ radio / télévision

CKAC: 15 renvois qui ne s'expliquent pas

par Gilles Constantineau

Il suffisait, depuis toujours, d'ouvrir le cahier télévision du Montreal Star du samedi pour s'entretenir dans la conviction que les administrateurs des postes de radio de langue anglaise de la métropole avaient une mentalité fondamentalement différente de celle de leurs collègues des postes francophones. D'une semaine à l'autre ou de quinzaine en quinzaine, on ne parvenait plus à compter les limogeages ou les chambardements complets de personnel auxquels on semblait se livrer comme à un passe-temps dans les stations anglophones; la journaliste Carole Clifford se plaisait à les relever régulièrement et consciencieusement dans une petite chronique intitulée "Media grams". Ainsi, tout récemment encore (le 30 janvier en fait), apprenait-on qu'il venait de s'effectuer un "minor shakeup" à CKGM (permutations, démissions et renvois) et qu'il s'en était produit un autre à CFOX (licenciement de trois employés qui ne convenaient pas au "new format"). Cette tendance était si répandue que la même Carole Clifford avait peine à annoncer la nomination de quiconque à de quelconques fonctions de production, en des stations anglaises, sans devoir dire aussi que cette personne relevait tout juste d'un récent limogeage datant de quelques semaines ou de quelques mois.

Côté français, le climat intérieur des postes de radio semblait beaucoup plus calme. Les occasionnels changements de personnel qui s'y faisaient n'avaient rien qui se comparât à l'autre phénomène. "Grâce au syndicalisme", disaient les employés syndiqués des postes en question; mais l'explication n'expliquait pas tout, et ne tenait pas compte du fait que dans la plupart des postes francophones, les relations de travail n'étaient peut-être pas encore tout à fait dépouillées d'humanisme.

C'est donc un double précédent qu'à ce point de vue crée présentement l'administration de CKAC, en procédant comme elle le fait à des réductions de personnel qui sont loin de l'anodine "compression" dont parlait La Presse le 6 février. Précédent, parce qu'il s'agit cette fois, on le verra, d'un véritable chambardement. Précédent aussi par le fait que le premier poste francophone de Montréal à se livrer une action semblable, est justement le chef de file du premier grand consortium de media électroniques du Québec, Télémédia.

Chambardement? Et comment! Qu'on en juge par ce qui se passe dans les services d'information du poste. CKAC, qui voici un an avait à son service permanent un éditorialiste, 10 journalistes, 3 reporters et deux correspondants à l'étranger n'aura plus, dans quelques semaines, que 4 journalistes et deux reporters permanents; ses correspondants seront désormais payés à la pièce, et son propre directeur de l'information devra désormais se mettre à l'oeuvre dès 5h. tous les matins: il "fera" les bulletins jusqu'à 9h.

A ces licenciements s'ajoutent ceux de deux des 7 techniciens, d'un annonceur et de trois pigistes réguliers. On se souviendra que CKAC avait également remercié de leurs services, il y a quelques semaines à peine, ses quatre vendeurs réguliers de réclame commerciale, et confié leur tâche à une agence extérieure.

En un temps, deux mouvements, voilà donc remerciées une quinzaine de personnes, toutes attachées à la production. Se fût-il agi d'un autre poste et les services touchés eussent-ils été autres que ceux de l'information, cette réduction des effectifs n'aurait possiblement éveillé que peu d'attention. Mais on ne peut effectuer semblable chambardement sans que s'en discernent certains effets immédiats.

Sur le plan de l'information, l'un de ces effets est dès à présent connu: désormais, de minuit à 6h. du matin, le chef de file du réseau Télémédia n'aura plus de service de nouvelles. Il continuera de diffuser des bulletins à heure fixe, certes, mais ce seront ceux du service français de l'agence Broadcast News dont l'annonceur de service devra périodiquement dépouiller les téléscripteurs.

On voudrait comprendre, mais on n'y parvient pas. Les administrateurs du poste avaient eux-mêmes, quelques mois plus tôt, lancé une campagne publicitaire qui soulignait "le leadership en information" que personne ne contestait à CKAC. On avait même cru opportun de confier une partie de cette publicité à des journaux montréalais anglophones, dans l'espoir de mieux atteindre cette évanescente partie de l'auditoire francophone potentiel qui ne semblait plus écouter que les postes anglais.

Le moins que l'on puisse dire de ce "leadership", dans les circonstances, c'est qu'on le saborde. Les gens de CKAC manquent-ils à ce point de suite dans les idées? Ou alors tous ces renvois sous prétexte de "rajustement budgétaire" (dixit le président, Maurice Dansereau) ne constitueraient-ils qu'une "purge" des "éléments trop politisés", faite dans la certitude que d'ici quelques mois on pourrait embaucher du personnel nouveau, les syndiqués congédiés s'étant sans doute placé les pieds ailleurs?

L'étonnant c'est que du côté syndical (les journalistes de CKAC appartiennent à un petit syndicat affilié à la FTQ), on n'ose pas pour l'instant employer le mot. Il est vrai que certains des employés congédiés ont des opinions politiques connues pour être favorables au souverainisme. Mais dans l'ensemble, les convictions des victimes, sur ce plan, font un éventail si large qu'on hésite à parler de purge politique, même si la direction du poste a brutalement rappelé à l'ordre, au cours des deux derniers mois, plusieurs employés qu'elle a invités à ne plus exprimer d'opinions personnelles sur les ondes.

Le président lui-même, au demeurant, n'a pas justifié les dernières mesures par d'autres mots que ceux de rajustement économique. Mais à ce propos, justement, chacun aimerait avoir des renseignements plus précis. CKAC n'a sans doute pas plus échappé que bien d'autres stations à plus large écoute à la baisse générale des revenus publicitaires que la radio a éprouvée en 1970, à travers tout le pays. Dans le cas du poste montréalais, la rumeur parle d'un déficit de plus de 200,000 dollars. A ce bruit, Maurice Dansereau répond de la façon suivante, comme on pouvait le prévoir: "il m'est difficile de dévoiler des chiffres."

C'est ce que répondent tous les administrateurs de postes privés quand on leur demande de dévoiler quoi que ce soit concernant leur comptabilité. Au nom de quel principe, nul ne le sait. Celui de la protection contre la concurrence sur un fond de libre entreprise ne tenait qu'à moitié pour les petits postes indépendants. Il a moins de valeur encore quand on veut l'appliquer à l'ensemble ou à une partie d'un consortium de moyens d'information comme Télémédia.

Le comité Davey avait touché le bobo du doigt, dans son rapport d'enquête sur les mass media, lorsqu'il avait écrit qu'il y aurait des sit-ins dans les allées des supermarchés, si la population savait la marge de profit de ces établissements; or, cette marge n'atteint pas le quart de celle des radiodiffuseurs...

Mais que CKAC soit déficitaire ou non, on nous permettra de douter qu'un chambardement comme celui qui est en voie de se produire ait pour effet de ramener à cette station les commanditaires qui paraissent s'en éloigner, si on néglige par ailleurs de revamper la programmation. Supprimer le chapelet de 7h., comme on l'avait fait l'an dernier (et avec quels ridicules détours!), ne signifiait pas qu'on mettait CKAC à la mode du jour; ce n'était pas tant de suppressions que ce poste avait besoin, que d'élans positifs et généreux dans le sens d'une programmation renouvelée. C'est l'esprit, la mentalité de CKAC qui étaient avant tout à refaire. Dans cette situation, un poste aussi prestigieux aurait pu sans risque se livrer même à quelques essais expérimentaux.

Or, pour l'expérimentation et le renouveau, c'est à John Manolesco qu'on avait recouru ("à des tarifs exorbitants", prétendent les syndiqués), on sait avec quel succès: on a dû se résoudre à le remercier.

Ou alors l'administration de CKAC tient-elle secrètement rigueur, aux employés limogés, de leur incompétence? Si oui, elle n'y a fait aucune allusion, ni officielle, ni officieuse. Non seulement cette justification se serait-elle prêtée, sur le plan syndical, à une farouche contestation; elle aurait fait surgir le risque qu'à son tour la compétence des administrateurs de CKAC (et de Télémédia, par ricochet) se trouve publiquement mise en doute.

Que déclarait, en effet, au printemps de 1970, devant le conseil de la radio-télévision canadienne, le président de Télémédia, M. Philippe De Gaspé-Beaubien? Notamment que cette entreprise se proposait "d'améliorer le revenu économique des stations... avec des méthodes administratives très modernes" qui allaient viser à "rationaliser la gestion".

Voudrait-on faire croire que c'est "rationaliser la gestion" d'un poste comme CKAC, quelles que soient ses difficultés par ailleurs, que de faire une coupe sombre de 50% dans ses services d'information, sans rien changer à l'esprit d'une programmation si plate qu'en moyenne les cotes de la station ne sont, dans le ciel montréalais, supérieures qu'à celles de CKLM?

Claude Charron:

La GRC s'est infiltrée dans les rangs du PQ

Selon le député Claude Charron, il n'est pas question que le Parti québécois procède à une "purge" systématique de ses éléments extrémistes: "Jamais je ne croirai qu'on parviendra jusque-là et je ne le souhaite pas".

Il commentait ainsi une déclaration de son chef parlementaire, M. Camille Laurin qui, devant un groupe d'étudiants de Québec, avait exprimé l'opinion que le prochain congrès devra prendre position envers "certains éléments révolutionnaires en son sein, qui entendent brûler les étapes en s'écartant délibérément de la voie démocratique." M. Charron croit que le Dr Laurin a voulu entendre par là que le prochain congrès précisera l'orientation politique du parti, de telle sorte que les extrémistes ne s'y sentiront plus à l'aise et le quitteront d'eux-mêmes.

Néanmoins, le député de Saint-Jacques a déclaré hier au Devoir que le parti a établi, avec certitude, l'infiltration de membres de la Gendarmerie royale du Canada. Le conseil exécutif a constitué des dossiers sur au moins cinq de ces individus et il possède la preuve "très nette" qu'il s'agit d'indicateur de la police. Une décision sera prise dans les prochaines semaines.

Quant aux révolutionnaires qui seraient portés à abandonner les moyens démocratiques pour s'adonner à la violence, le député de Saint-Jacques ne croit pas que le problème se pose sérieusement. Il admet qu'il se trouve au sein des associations de comté des gens plus pressés que d'autres, soulignant que sur 80,000 membres, c'est inévitable. Ce problème, selon lui, se situe surtout dans la région de Montréal mais ne se retrouve pas aux niveaux de l'exécutif du conseil national.

Quoi qu'il en soit, M. Claude Charron ne croit pas qu'il y ait lieu de soumettre cette question au prochain congrès. A cet égard, souligne-t-il, le conseil exécutif possède tous les pouvoirs d'expulsion, en vertu même de la constitution du parti. Les membres expulsés ont néanmoins un droit d'appel devant le conseil national.

D'autre part, le vice-président du parti, M. Gilles Grégoire, partage sensiblement les mêmes vues que son collègue Claude Charron. A cette nuance près que M. Grégoire ne voit pas la menace des extrémistes, qu'ils soient de gauche ou de droite, notions qu'il refuse d'ailleurs de reconnaître. Il n'a qu'une crainte: "l'infiltration par des terroristes". A l'instar du député Claude Charron, il croit que ce problème se situe surtout dans la région de Montréal et que c'est inévitable pour un parti qui regroupe plus de 80,000 membres: "on ne les a pas épluchés un par un et on n'a pas demandé au Better Business Bureau de faire enquête sur chacun d'eux. Il a pu s'en glisser quelques-uns".

Pour ce qui est des autres, d'extrême-gauche ou d'extrême-droite, M. Grégoire ne voit vraiment pas le problème: "ce qui compte, c'est de faire l'indépendance du Québec. Quand les Français ont voulu libérer la France, on a vu les curés à côté des communistes et les communistes à côté des curés. Une fois le pays libéré, ils ont repris la promotion de leur idéologie. Il doit en être ainsi du Parti québécois parce qu'on veut y admettre tous les Québécois".

■ en bref

Transfert de la Bruck Mills Ltd

M. Gerald Bruck, président de la Bruck Mills Ltd, a annoncé hier que le secteur de tissage de l'usine de Sherbrooke sera transféré à celles de Cowansville. En même temps, dit-il, l'usine de tissage de Sherbrooke sera transformée en usine de tricotage. Dans l'ensemble, a ajouté M. Bruck, les machines à tisser qui sont au nombre de 750, seront réduites à 500, mais le secteur de tricotage sera développé. La société envisage un programme de recyclage en tricotage pour la plupart des ouvriers tisserands qui perdront leur emploi par suite de ces modifications.

Nouvel agent de développement industriel

QUEBEC (PC) – M. Gérard-D. Lévesque a annoncé hier la nomination de M. Roger Turgeon comme agent de développement industriel au ministère de l'industrie et du commerce.

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

Chez Vito Restaurant Italien
5412 Côte-des-Neiges, Montréal
(entre Lacombe et Edouard-Montpetit)
Tél.: 735-3623

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800 Square Victoria
Suite 2104 - Montréal 115
Maurice Riel, c.r. — Albert Bissonnette, c.r.
Clermont Vermette — Gerald J. Ryan, c.r.
Jaime W. Dunton — Jean-Louis Tétrault
Michel Green — Bernard Grenier
Tél.: 866-6743
Adresse télégraphique: RIVERDIN

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

"Donnez-moi 5 semaines seule avec vous et vous parlerez anglais."

Si je vous le promets c'est que je l'ai déjà réussi avec des personnes qui n'avaient jamais parlé anglais auparavant et qui, dès la première leçon, se sont mises à le parler.

Des mots tout simples au début. Des mots usuels. Puis dès la deuxième leçon, des phrases complètes. Et ainsi de suite. Naturellement. Et au bout de 5 semaines de conversation vivante vous saurez parler anglais. Cependant, je ne vais pas vous demander de me croire sur parole. Je tiens à vous le prouver. Moi ou mes collègues. Appelez-nous. Et nous passerons quelque temps à vous enseigner l'anglais.

Berlitz®
Cours de langues vivantes
Montréal, 2055 rue Peel, Tél. 288-3111
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 387-2566
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

LISTE DES GAGNANTS
inter-loto
(MENSUELLE)
loto québec 500 Place d'Armes, Montréal, Qué. Tél.: 873-5350

11/02/1971 INTER-LOTO TIRAGE NO 12
JANVIER - JANUARY

$125,000.--6206592
$50,000.--6849106
$25,000.--6652228
$5,000.--6172065
$5,000.--6425271

GAGNANTS DE -- $2,000. -- WINNERS

6068400 6095811 6101773 6170025 6315705
6381743 6445093 6513825 6551659 6570724
6764374 6779447 6787002 6794118 6832311

GAGNANTS DE -- $1,000. -- WINNERS

6037292 6054257 6075311 6096217 6096356
6110397 6115850 6148076 6179924 6188048
6193400 6251166 6254504 6259132 6264219
6266475 6271847 6313726 6352668 6385340
6410796 6417032 6426778 6446587 6450867
6490877 6498309 6529232 6534177 6553652
6577385 6586041 6597661 6625715 6638144
6657094 6659132 6673014 6674650 6675648
6696110 6744373 6794099 6808058 6828815
6855090 6883719 6899079 6911072 6922163

GAGNANTS DE --- $500. -- WINNERS

6025984 6084695 6084770 6112169 6119277
6121549 6123867 6149696 6160090 6176690
6231433 6234042 6257397 6266960 6267679
6276524 6307385 6361590 6387084 6419156
6474950 6494162 6525355 6533901 6538980
6556482 6584961 6587137 6614384 6623702
6628611 6642248 6643516 6656207 6659124
6665034 6674966 6701902 6749390 6773826
6777534 6803369 6811767 6875689 6885398
6887039 6913971 6921754 6935595 6941669

GAGNANTS DE --- $100. -- WINNERS

6013958 6014798 6019798 6029260 6045993
6046761 6088908 6094339 6100159 6102291
6105454 6122115 6124572 6167237 6169269
6180163 6190632 6193597 6198666 6200615
6203399 6211344 6215129 6218355 6233467
6235502 6239394 6249569 6251080 6263242
6287562 6318284 6334122 6335923 6342150
6353513 6371096 6381494 6385815 6388914
6394790 6403242 6404809 6405628 6409002
6427130 6434721 6452368 6474308 6490900
6498034 6505696 6507615 6511437 6514586
6516331 6538795 6557347 6561855 6563299
6592303 6596297 6607448 6616800 6618540
6626100 6627587 6658949 6661824 6670160
6679290 6689786 6695129 6697493 6709209
6782729 6783097 6799884 6804282 6807526
6815507 6819630 6821308 6821926 6834622
6846071 6854407 6854982 6859987 6879809
6879874 6894655 6901319 6908946 6909138
6911991 6912828 6931428 6944967 6950147

SI VOUS ÊTES GAGNANTS... conformez-vous alors aux directives qui sont inscrites au verso de votre reçu officiel c'est-à-dire de votre billet de tirage. Vous avez 3 mois pour réclamer vos prix.

"Face à l'Assurance-Maladie d'État" fiez-vous au Secrétariat Médical Dostaler INC.
Reconnu et respecté par la Profession Médicale du Québec

Le Dr Roger Daoust, directeur des nouveaux laboratoires de l'Institut du cancer

Grâce à un dépistage précoce

La médecine peut actuellement guérir 30% des cas de cancer

par Gérald LeBlanc

Grâce au dépistage précoce, 30% des cas de cancer sont actuellement guéris par la chirurgie et la radiothérapie. On a de plus déjà franchi les deux-tiers du chemin dans les recherches qui mèneront à la guérison des cas avancés.

C'est ce qu'a déclaré hier le Dr Roger Daoust, directeur des laboratoires de recherche de l'Institut du cancer de Montréal, à l'occasion de l'inauguration de nouveaux laboratoires situés aux 6ème et 7ème étages du Pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame.

Un équipement moderne d'une valeur de $600,000 a été mis à la disposition de neuf chercheurs secondés par neuf étudiants diplômés, dix employés au service technique et cinq au service auxiliaire. L'Institut national du cancer, qui assure la distribution, pour fin de recherches, des sommes recueillies auprès du public par la Société canadienne du cancer, défraiera 80% des $300,000 prévus au budget de 1971.

Les cas avancés de cancer ne peuvent pas encore être traités efficacement. Le Dr Daoust a cependant affirmé que le cancer sera bientôt vaincu. "Nous avons, a-t-il dit, les deux-tiers du chemin de fait. Le travail d'exploration est terminé et nous savons maintenant précisément où chercher. Nous avons l'impression que la réponse est au coin de la rue".

Par une diète spéciale ou par transplantation, des tumeurs cancéreuses du foie sont produites expérimentalement chez les rats. Les chercheurs de Montréal ont franchi les deux premières étapes de leur projet: localisation des endroits (ce n'est pas tout le foie qui est atteint) du développement cancéreux et détermination de l'acide rubo-nucléique du cytoplasme comme facteur-clé dans ce développement. Il faut maintenant découvrir comment l'acide rubo-nucléique entraîne la multiplication désordonnée des cellules qu'est le cancer.

Le Dr Daoust est confiant que cette troisième étape sera bientôt franchie. "Lorsque nous connaîtrons avec précision quel défaut cellulaire est responsable de cette multiplication désordonnée qu'est le cancer, nous pourrons alors nous appliquer à corriger ce défaut par des moyens chimiques et à rendre les cellules cancéreuses aussi dociles que toutes les autres cellules de l'organisme".

Les nouveaux laboratoires permettront la mise en marche de projets de recherches plus élaborés et la venue de chercheurs étrangers. L'Institut compte également développer son programme de formation de jeunes chercheurs en association avec l'Université de Montréal, à laquelle il est affilié.

En plus de ses laboratoires de recherches, internationalement reconnus, l'Institut du cancer de Montréal permet à l'hôpital Notre-Dame d'être le centre le plus important de la province dans les soins offerts aux cancéreux. Des 15,600 cas de cancer au registre des tumeurs, officiellement déclarés en 1969 au Québec, 1,893 ont été traités à l'hôpital Notre-Dame, la seconde institution dans la liste n'affichant que 900 cas de tumeurs cancéreuses.

En plus de favoriser l'investissement à long terme que constitue le travail de recherche, la nouvelle direction de l'Institut a promis d'améliorer ses services immédiats à la population. Le nouveau directeur-général, le Dr Jean-Louis Léger, a en effet déclaré: "Nous devons développer notre système de dépistage du cancer, regrouper nos services cliniques et mieux coordonner nos efforts dans le diagnostic et le traitement du cancer".

C'est donc une nouvelle équipe qui entreprend de parfaire à l'Institut du cancer de Montréal le travail entrepris en 1941 par son fondateur, le Dr Louis-Charles Simard, décédé en avril dernier. Les membres de l'Institut ont voulu rendre un hommage spécial au Dr Simard, à l'occasion de cette inauguration de nouveaux laboratoires, en invitant Mme Simard et ses enfants au dévoilement d'une photographie qui perpétuera son souvenir.

Menace de débrayage chez les greffiers des tribunaux

par Pierre Richard

Les quelque 100 greffiers des diverses cours du district judiciaire de Montréal envisagent très sérieusement de tenir une ou plusieurs journées d'étude d'ici une quinzaine de jours pour forcer le gouvernement à reconnaître officiellement le poste de "greffier audiencier" et à accorder à ses titulaires un salaire approprié.

Selon le président de la "section justice" du syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (CSN), M. Victor Leroux, le malaise existant chez les greffiers découle d'un problème de classement.

Avant 1967, les fonctionnaires remplissant les fonctions de greffier lors des audiences étaient considérés comme greffiers adjoints et devaient, d'ailleurs, prêter un serment spécial. Mais le 1er décembre 1966, un arrêté en conseil a accordé le pouvoir au greffier en chef de déléguer ses fonctions pour les audiences à des agents de bureaux.

La très grande majorité des fonctionnaires agissant actuellement comme "greffiers audienciers" sont classés dans les catégories d'agents de bureaux et reçoivent un salaire d'agents de bureaux.

Selon M. Leroux, un malaise semblable existe chez les sténographes judiciaires qui envisageraient également de se réunir bientôt en journée d'étude.

Une telle action de la part des greffiers et des sténographes aurait pour effet de paralyser complètement les diverses cours.

Outre la question salariale, les "greffiers audienciers" soulèvent celle de la stabilité de leur emploi; ils soulignent qu'étant classés comme agents de bureaux, ils peuvent être déplacés à tout moment pour remplir des fonctions autres que celles de "greffier audiencier".

Quant à l'aspect légal du fait que des agents de bureaux agissent comme greffiers sans prêter de serment spécial, il a donné lieu à une mise au point de la part du juge en chef André Fabien, de la cour des sessions de la paix, hier après-midi.

Celui-ci a déclaré que depuis l'arrêté en conseil du 1er décembre 1966, le

Suite à la page 2

Maintenant
2715, Chemin Côte Sainte-Catherine
Montréal 250
(514) 739-2758
Je désire recevoir MAINTENANT à partir du mois de . . . . . .
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
Abonnement ordinaire $7. ☐
Abonnement étudiant $5. ☐

aujourd'hui

A midi, à la régie des rentes, édifice du service de la santé du Québec, boul. Laurier, **à Québec, tirage de la mini-loto** en présence du président et de la reine du carnaval de Québec.

●

A 14h00, au Centre marial montfortain, 4000 Bossuet, ouverture d'une **session de pastorale familiale sur "La famille d'aujourd'hui en mutation".**

●

De 17h30 à 19h30, au Saint-Tropez, 1208 rue Crescent, **réception en l'honneur de Donald Theall**, auteur de l'ouvrage intitulé "The Medium is the Rear View Mirror Understanding McLuhan".

●

A 18h30, à l'hôtel Carillon, 2800 boul. Laurier, à Sainte-Foy, M. Normand Toupin participe à la **soirée annuelle de l'Association professionnelle des meuniers du Québec.**

●

A 20h00, au centre municipal de l'Age d'or Laurier, 1115 est rue Laurier, **danse de la Saint-Valentin.**

●

A 11h00, au 285 chemin Sainte-Foy, à Québec, **l'Association des professeurs de Québec donne une conférence de presse** sur le problème de la classification.

●

A 13h00, sur les ondes de CKAC, **M. Claude Charron, député péquiste du comté de Saint-Jacques, sera l'invité de Jean Lévesque** au "Point du jour".

Selon le président des élections

Une liste électorale permanente coûterait $3.5 millions par an

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le président-général des élections au Québec est en faveur de l'établissement d'une liste électorale permanente, qui pourrait servir également aux élections provinciales et municipales.

Le système le moins coûteux et le plus adéquat, a expliqué M. François Drouin, consisterait à faire une énumération tous les ans, au début de mai, immédiatement après les déménagements, quitte à faire une révision dès l'annonce d'une élection.

Après avoir de nouveau entendu le président-général, hier, la commission parlementaire chargée de l'étude de la réforme électorale a convenu de former un comité directeur, formé d'un représentant de chacun des quatre partis, qui se réunira à huis clos mercredi prochain pour établir le calendrier de travail et les priorités de la commission. Le porte-parole du gouvernement, M. Denis Hardy, de Terrebonne, a dit que l'on veut procéder avec célérité.

M. Drouin estime qu'il en coûterait un dollar l'an par électeur pour dresser une liste permanente, soit quelque $3.5 millions par année à l'heure actuelle. L'an dernier, pour le scrutin général, l'énumération des électeurs a coûté quelque $1.4 million.

Le président note également que la tenue d'élections générales à une date fixe faciliterait grandement les choses.

L'avantage de ces deux suggestions, dit-il, c'est que le rendement est meilleur à tous les points de vue lorsque les préparatifs nécessaires à une élection se font hors du brouhaha d'une campagne et sans précipitation.

Les membres de la commission manifestant un intérêt marqué pour cette idée, l'on a suggéré à M. Drouin d'en faire une étude détaillée qui sera soumise ultérieurement aux parlementaires.

Par contre, M. Drouin ne montre pas beaucoup d'enthousiasme pour le système de machines à voter ou celui des jetons. Il ne croit pas que ce soient des armes efficaces contre les "télégraphes" traditionnels.

Le président des élections a, d'autre part, fait des recommandations intéressantes concernant le contrôle et la limitation des dépenses électorales. Ainsi, selon M. Drouin:

- il serait important de clarifier les dispositions de la loi électorale qui reconnaissent à tous les partis reconnus des droits égaux;
- toute publicité, sauf celle concernant la tenue de "conventions", ne devrait pas être permise avant le trentième jour qui précède le scrutin, ce qui limiterait les dépenses des partis reconnus et les placerait sur un pied d'égalité;
- le temps alloué à la télévision et à la radio, de même que le nombre de colonnes et de lignes permises dans les quotidiens devraient être limités pour les partis, leurs chefs et les candidats: si un parti dispose de $500,000 pour fins publicitaires et qu'un autre ne dispose que de $200,000 a expliqué M. Drouin, mais que la publicité soit limitée à $150,000, ces deux partis seront sur un pied d'égalité;
- les postes de radio et de télévision devraient être autorisés à mettre gratuitement à la dispotition de partis reconnus des émissions, à la condition qu'ils accordent les mêmes avantages

Suite à la page 2

Radio-Canada

La grève tournante frappe à Montréal

Les studios de Radio-Canada de la région de Montréal n'ont pas échappé hier au mouvement de grèves tournantes déclenchées à travers tout le Canada depuis une semaine par les employés de production de la Société.

Les premiers résultats de cette grève perlée des quelque 700 employés de production de Montréal ont été l'annulation pure et simple de l'émission "Format 30" remplacée par un film hier soir, l'annulation de la dernière demi-heure de l'émission "Hour glass" au réseau anglais et de nombreuses difficultés mineures dans la présentation des émissions courantes".

Les employés de production, affiliés au syndicat canadien de la fonction publique, oeuvrent dans 57 corps de métiers différents: script, décorateurs, menuisiers, peintres, accessoiristes, maquilleurs etc, etc.

Ils sont régis, à travers tout le pays, par une convention collective qui a expiré en janvier 70. Le rapport du conciliateur, rendu public le 20 janvier dernier, comportait des recommandations qui n'ont pas été retenues par la Société Radio-Canada, notamment au chapitre des salaires, de la sécurité d'emploi, de la sécurité sociale et de la prime aux bilingues. Le conciliateur, le juge Tremblay, recommandait entre autres des augmentations de salaires de l'ordre de 7% alors que la société offre 4%.

Les grèves tournantes, déclenchées depuis lors, ont affecté les studios de Radio-Canada à Toronto, Vancouver, Ottawa, Saint-John, Winnipeg et Montréal.

Les 1661 employés concernés ont fait valoir que la direction avait recours au personnel des cadres pour remplacer au pied levé certains employés en grève mais à Montréal, M. Laurent Duval, délégué aux relations publiques de Radio-

Suite à la page 2

M. Castonguay interpellé

Les pauvres veulent être représentés au sein des agences

par Solange Chalvin

Répondant sans le savoir aux demandes qui devaient surgir quelques minutes plus tard d'un groupe contestataire de citoyens défavorisés, le ministre Claude Castonguay affirmait hier soir aux 600 représentants d'agences sociales et bénévoles convoqués par la Campagne des Fédérations, que son ministère accorderait une place prépondérante à la participation et à l'initiative de la population dans la distribution des services sociaux et de santé.

Invité à prononcer l'allocution d'ouverture de la campagne qui débutera le 26 mars prochain, le ministre était attendu de pied ferme par une centaine de représentants du Comité anti-pauvreté qui ont fait circuler dans la grande salle du Reine Elizabeth leur pétition. Celle-ci réclame une représentation directe des pauvres au sein des conseils d'administration des agences, dénonce le caractère bureaucratique et "anti-démocratique" du ministère des affaires sociales "d'où les pauvres sont exclus" et invite le ministre à les rencontrer immédiatement après la fin de cette assemblée.

Dans son allocution, le ministre des affaires sociales avait rappelé que le taux élevé de chômage provoquait des charges sociales supplémentaires à son ministère alors que les ressources de l'Etat étaient moindres. S'adressant aux représentants d'agences sociales du grand Montréal, M. Castonguay a rappelé que son ministère a doublé sa contribution aux agences s'occupant de la famille et de l'enfance; celle-ci est passée de $4,6 millions en 1967-68 à $9,2 millions en 1970-71.

Cette intervention accrue de l'Etat ne saurait toutefois répondre à toutes les demandes et le ministre a répété son encouragement aux agences privées. "En plus de permettre une extension importante aux réseaux des services par les investissements financiers additionnels qu'elles apportent, les Fédérations peuvent contribuer à des interventions spécifiques distinctes de celles de l'Etat, bien que complémentaires", a dit M. Castonguay.

Il n'en fallait pas plus pour stimuler l'esprit d'initiative du groupe anti-pauvreté dont les membres, a rappelé leur représentant, M. John Ayotte, sont tout autant francophones qu'anglophones. S'emparant du micro, M. Ayotte exposa les revendications du groupe dont le principal grief est le manque de participation aux organismes qui leur viennent en aide.

Tout aussi calme et patient que l'avaient été les contestataires durant son allocution, M. Castonguay leur a révélé qu'une législation était actuellement à l'étude à Québec, établissant clairement dans les faits une participation très accrue des citoyens aux affaires sociales.

Les membres du groupe anti-pauvreté qui n'avaient pas craint d'envahir la salle avec leurs enfants — une mère donnait même le biberon à son bébé — réclamèrent en outre la création dans chacun des bureaux de bien-être, d'un comité d'accueil formé uniquement de citoyens assistés sociaux du quartier. Le ministre acquiesça par-

Suite à la page 2

DOMAINE DES HAUT-BOIS
DU MONT BRUNO
Rive sud — route transcanadienne — Ste-Julie
(Sortie-62)
Prix $15,500 et plus
COMPTANT
$1,000 et plus

- Une cité de parcs et de loisirs en construction sur le versant du Mont-Bruno (côté route transcanadienne)
- Dans un décor unique de montagne, forêt, lac, verger. A 8 minutes du pont tunnel Lafontaine.
- 10 maisons modèles à visiter, 25 plans de toutes catégories.

On peut acheter au domaine un grand terrain pour construction future
Boisé: 10,000 p.c. et plus
seulement .30 le p.c.
Non boisé: 7,500 p.c. et plus
seulement .25 le p.c.
COMPTANT 10%
solde sur 5 ans. Intérêt 6% sur solde décroissant

Pont-tunnel Lafontaine-Route Transcanadienne sortie 62, Ste-Julie (7 milles)
Ouvert tous les jours, dimanche inclus

ACHETEZ UNE PROPRIÉTÉ QUI S'APPRÉCIE AVEC DES DOLLARS QUI SE DÉPRÉCIENT

VIENT DE PARAÎTRE...
ÉDITIONS DU JOUR
MUSIQUES DU KÉBÈK
Sur la direction de RAOUL DUGUAY
- Un document important sur l'histoire de la musique contemporaine
- Un recueil de témoignages, auquel ont collaboré une trentaine d'individus engagés dans la pratique et la théorie de la musique actuelle
- Un livre passionnant qu'il faut lire absolument.

En vente partout à $5.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

La formule d'amendement: une démarche prématurée

A la suite de la récente conférence fédérale-provinciale, M. Bourassa a déclaré que la formule d'amendement à la constitution qui a été proposée à cette réunion représente une "amélioration considérable" par rapport à la formule Fulton-Favreau. Ce jugement est probablement fondé, mais deux réserves s'imposent, d'abord quant au contenu du communiqué final de la conférence, et surtout quant à l'opportunité d'adopter une formule d'amendement avant qu'il y ait entente sur l'ensemble de la réforme constitutionnelle.

Le communiqué de mardi donne la formule de modification, mais le document demeure assez vague sur des aspects de la réforme qui ont une importance majeure, comme le préambule de la future constitution, l'inclusion des droits fondamentaux, le rôle de la Cour suprême, et les obligations qu'on veut imposer aux divers gouvernements quant à l'égalité des chances des citoyens.

Pour que la nouvelle formule d'amendement puisse être discutée de manière efficace à l'Assemblée nationale et fasse l'objet d'un examen sérieux par les corps intermédiaires et les groupements intéressés, il faudra qu'on dispose d'un texte précis et non des termes trop vagues du communiqué de mardi.

●

Avant de discuter la formule d'amendement, il convient de rappeler une objection déjà formulée lors des débats sur la formule Fulton-Favreau. M. Bourassa a insisté sur le fait que la méthode proposée permettrait d'amender la constitution avec l'assentiment d'Ottawa et de six provinces; il estime que c'est un gain par rapport à la situation actuelle qui exige le consentement des onze gouvernements.

Cela paraît évident si les deux méthodes devaient s'appliquer à des situations semblables. Toutefois, l'unanimité nécessaire à l'heure actuelle s'applique à une constitution démodée que l'on juge nécessaire de modifier; l'un des objectifs de la réforme est aussi de rapatrier la constitution, de mettre fin à l'autorité théorique du Parlement de Westminster sur l'AANB, et pour cela il faut trouver une formule d'amendement qui remplacerait le recours à Londres.

Une fois la constitution rapatriée par l'adoption d'une formule d'amendement, la situation sera différente. Les amendements ultérieurs pourront paraître moins nécessaires et plus difficiles à obtenir que dans le climat actuel d'une remise en question de l'ensemble de la constitution canadienne. Même s'il ne faut alors que sept acquiescements au lieu de onze, ils seront peut-être plus difficiles à réunir, et en particulier pour les changements que réclame le Québec.

Dans la formule d'amendement proposée, le Québec obtient un droit de veto qui lui assurerait une protection négative; on ne pourrait pas lui imposer de changements contre son gré. Notons toutefois que ce droit de veto n'est pas accordé au Québec comme tel, mais comme province "comptant actuellement au moins 25 pour cent de la population totale du Canada". Cela signifie que le droit de veto serait maintenu même si dans l'avenir notre province ne comptait plus 25 pour cent de la population du pays.

C'est néanmoins un droit qui peut devenir précaire, car s'il est lié à une proportion définie de la population, il pourrait être remis en question dans l'avenir, et des pressions ne manqueraient pas de s'exercer pour une révision de ce privilège le jour où le Québec ne représenterait plus 25 pour cent du total, par suite d'un développement plus rapide d'autres provinces.

Même en admettant que le veto protège le Québec négativement contre des changements qui lui seraient défavorables, la nouvelle formule ne lui permettrait d'obtenir des changements qu'avec le consentement d'Ottawa et de cinq autres provinces. Le Québec pourrait donc se voir condamner à être de plus en plus, sur le plan constitutionnel, une province comme les autres. Il pourrait difficilement dans ce contexte obtenir des aménagements particuliers; ce n'est déjà pas facile à l'heure présente, au moment où l'on aborde une révision générale de la constitution; ce le serait encore moins après le rapatriement de la constitution par l'adoption d'une formule d'amendement qui risquerait de favoriser le statu quo.

●

Le communiqué de mardi note que les premiers ministres sont d'accord pour que l'indépendance de la Cour suprême du Canada soit garantie dans la constitution; mais on ajoute plus loin que tous conviennent que le pouvoir de nommer les juges de ce tribunal revient au gouvernement fédéral, avec une participation des provinces dans la sélection des candidats compétents.

C'est assez invraisemblable que la délégation du Québec ait accepté une telle solution. La réforme de la Cour suprême est un point fondamental de la révision constitutionnelle. Ce tribunal doit servir d'arbitre dans les conflits entre les membres de la fédération, et notamment entre le gouvernement central et les provinces. Comment peut-il être un arbitre indépendant et impartial si ses membres sont nommés par l'une des parties? Il ne suffit pas que les provinces soient consultées; le choix final ne doit pas être laissé au seul gouvernement d'Ottawa.

Lors de l'adoption de l'AANB, le Canada était une colonie et la Cour suprême n'était pas le tribunal de dernière instance; c'est le Conseil privé de Londres qui était en réalité le véritable tribunal constitutionnel de la fédération canadienne. La situation a changé, et il est nécessaire que dans un Canada indépendant, les membres de ce tribunal soient nommés par les divers gouvernements de la fédération selon des règles à déterminer.

●

Le projet d'incorporer dans la constitution une série de droits politiques fondamentaux semble avoir été accepté par tous les premiers ministres, d'après le communiqué de mardi. Le texte est très vague et il faudrait là-dessus plus de précisions. De quel ordre de gouvernement relèvera la protection de ces droits? Dans notre fédéralisme les droits personnels relèvent surtout de l'autorité provinciale. Si les nouvelles garanties ne sont pas incluses dans les prérogatives provinciales, l'on s'expose à ce que, par l'interprétation des tribunaux ou autrement, les compétences provinciales soient entamées au profit du gouvernement central, comme la chose s'est produite aux Etats-Unis, en particulier après l'adoption du XIVe amendement.

Deux conclusions s'imposent pour le moment. D'abord, l'opinion publique doit réclamer des renseignements plus complets et plus précis que n'en donne le communiqué de la conférence sur les points qui semblent avoir fait l'objet d'un accord des premiers ministres. Car avec le document publié il est impossible de juger le contenu réel de ces ententes. Il est fort probable que le caractère vague de ce texte a été une façon de masquer des divergences de vues sous des formules ambiguës.

En second lieu, même si la formule d'amendement représente une amélioration sur la formule Fulton-Favreau et sur la pratique actuelle, cela ne signifie pas qu'elle soit satisfaisante. Et même si c'était la meilleure possible dans le contexte canadien, elle ne serait acceptable, du moins pour le Québec, qu'après un accord sur la réforme générale de la constitution.

N'oublions pas que le gouvernement central est assez satisfait de la présente constitution, car grâce à certaines omnibus de la constitution et à son pouvoir illimité de dépenser il peut imposer ses vues aux provinces, même dans des domaines de compétence provinciale. Une fois la formule d'amendement acceptée, Ottawa pourrait s'opposer à toute révision majeure. La formule d'amendement ne doit être adoptée qu'à la fin de la révision en cours et lorsque les onze parties contractantes seront d'accord sur les modalités d'un fédéralisme rénové.

Paul SAURIOL

La Maison du chômeur relève le défi de "ne pas mourir"

par LISE PARENT

D'abord, tout cela avait paru utopique. Personne, jamais, n'aurait cru qu'un jour les chômeurs, excédés de se "faire organiser", s'organiseraient eux-mêmes. Pourtant aujourd'hui, ce rêve, ce beau mirage, est une réalité, une certitude. Rue Saint-Jacques ouest, "La Maison du Chômeur" existe.

On ne la reconnaît officiellement que depuis le 28 décembre dernier – jour sacré où fut signée la charte – mais bien avant, elle avait ouvert ses portes grâce à la volonté, à l'ambition et à l'opiniâtreté de quatre hommes. (On sait qu'avant décembre la J.O.C. avait accepté de la considérer comme une de ses filiales afin de lui permettre d'opérer.)

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, nos chômeurs travaillent. Et rien ni personne ne pourra contrecarrer leurs efforts. Dans un système où le critère production-rentabilité valorise l'échelle sociale, ces hommes se sont retrouvés démunis, moralement écrasés; maintenant, comme ils se plaisent à répéteer, ils n'ont rien à perdre et tout à gagner. Ils ont un but et ils y tiennent, il s'agit pour eux de recouvrer leur dignité, et peut-être de réintégrer ce cadre social d'où provisoirement ils avaient été rejetés.

Il aura fallu six mois à Monsieur Pilon et à ses collègues chômeurs pour réaliser et mettre sur pied ce qu'en vingt ans le gouvernement n'avait pas même imaginé ou proposé. Un effort avait-il seulement été tenté en ce sens? Bien sûr, il y a toujours le bien-être social et l'assurance-chômage, mais cela élimine l'effet bien avant la cause. Et c'est à la cause qu'à Saint-Henri l'on s'est attaqué.

L'organisation du travail

Pourtant le principe de "La Maison du Chômeur" est fort simple. Il suffisait d'y penser. Il s'agit pour le chômeur "néophyte", d'apporter sa compétence, peu importe laquelle, et de fournir comme capital d'investissement un certain nombre d'heures de travail contre quoi, si besoin est, on lui fournira un local où installer ses pénates ainsi que le matériel indispensable (outils, etc) pour "partir en affaires".

Au départ, il n'est nullement question de rémunération. Plutôt que de distribuer une dizaine de dollars à chacun des "actionnaires", (expérience qui a déjà été tentée et qui s'est avérée vaine), les chômeurs préfèrent, et de loin, fonder une caisse qui plus tard servira à créer leur propre entreprise. Bref, il s'agit d'investir un capital humain, de le faire fructifier et de bien gérer ce profit.

Par ailleurs, toutes les décisions sont prises en comité. Chacun a droit de regard sur les livres de comptabilité. La direction siège à la base.

Au début, "La Maison du Chômeur" s'était contentée de réparer et de vendre des meubles. Quand enfin on eut les subsides nécessaires, "La Maison" commença d'être ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une banque d'épargne pour l'avenir (toujours en prévision de l'entreprise industrielle ou commerciale future).

A l'intérieur de l'immeuble de Saint-Henri, une dizaine d'ateliers déjà ont été mis sur pied: une cuisine-cafétéria, un atelier de réparation PEC (plomberie, électricité, chauffage), un système de distribution de pièces automobiles, un système de transport (réservé pour la réparation des camions sur la route), un comptoir de vente de linges, une section peinture-plâtre (réparation à domicile), un marché aux puces, une division sanitaire, un magasin de meubles (vente et réparation), enfin, un atelier d'électronique radio-télévision ainsi qu'une librairie.

Il va sans dire que la "Maison du Chômeur" est ouverte au public, chacun peut contribuer à encourager ces divers ateliers. Une seule adresse, on ne peut se tromper, 3844 rue Saint-Jacques ouest. Là, on sera bientôt en mesure de répondre à tous besoins immédiats.

Et ils eurent beaucoup d'enfants...

Dès lors, il faut tenir compte de phénomènes importants, celui de la solidarité par exemple, celui de la confiance... Il est certain que les centaines et les centaines de milliers de chômeurs québécois (1/12) ne se trouvent pas tous rue Saint-Jacques... En majorité, les chômeurs ne sont pas encore de ce mouvement de base. Mais la manière dont se déroulent les événements nous permet d'espérer une multiplication de maisons-familles de même esprit. L'exemple est à suivre et déjà certains l'ont suivi.

Entre autres, il est question d'une deuxième maison à Montréal, boulevard Pie IX. Pour une fois Saint-Henri aura conquis l'Est. Depuis un mois déjà, Saint-Hyacinthe a ouvert les portes de sa "Maison du Chômeur", Sorel, le pays-Bourassa, aura la sienne, Drummondville aussi. Nous voilà donc nantis non pas de cent mille emplois chimériques, mais d'une très large centaine répartie dans cinq maisons occupées par les chômeurs québécois. Il est certain que d'ici peu d'autres se laisseront conquérir. Chacun aspire à devenir, par son travail son propre patron. L'autogestion est une idée féconde. Chaque jour, de plus en plus, les chômeurs obtiennent des parts sociales au sein de ces "Maisons du Chômeur", parts qui leur permettront par la suite d'éliminer l'intermédiaire entre eux et le marché de la consommation.

Plus social que politique

Et c'est pourquoi, rue Saint-Jacques, les chômeurs n'ont que faire des partis politiques, des syndicats, ils les rejettent tous. Là, on ne se prétend ni de droite, ni de gauche.

Pour eux l'important c'est de créer des emplois, du travail. Pallier l'incompétence des "hauts". Peu importe lesquels.

A Saint-Henri, on ne s'occupe ni de couleur, ni de langue, ni de race, ni de religion. La faim n'est pas politique et là, on se garde bien de la politiser.

C'est sans doute pour cette raison qu'un grand nombre d'artistes ont accepté d'appuyer publiquement ces chômeurs non-violents.

La solidarité des artistes

En effet, le 26 janvier dernier se tenait dans une salle de "La Maison du Chômeur" de Saint-Henri, une conférence de presse donnée par certains artistes afin d'expliquer à la presse la raison de cette solidarité.

Rolland Bédard, entre autres, après avoir invoqué ses déboires de chômeur des années trente, a souligné le caractère aléatoire de la profession de comédien. Nous connaissons tous, devait-il dire, à un moment ou à l'autre de notre carrière, les affres du chômage. Il était donc logique que les artistes appuient ce mouvement quasi-révolutionnaire dans la petite histoire des sans-travail.

Mia Riddez, pour sa part, a souligné le caractère apolitique et antiségrégationiste de "La Maison".

Ils ont tous d'une façon ou d'une autre, appuyé cette tentative ultime. En nombre écrasant (près d'une soixantaine) ils ont répondu à l'appel des délégués de "La Maison du Chômeur" et ils participeront bénévolement à une soirée de la Saint-Valentin afin de procurer aux chômeurs l'argent nécessaire pour l'acquisition de nouveau matériel, d'outils, etc.

Et Mia Riddez de conclure que "La Maison du Chômeur" est une solution adéquate au problème de l'isolement et de l'oisiveté.

David et Goliath

Le défi de ne pas mourir a donc été relevé. Là où lamentablement avait échoué le gouvernement, des hommes seuls ont réussi. Ils n'avaient pas d'argent mais ils avaient leurs bras et ils ont prouvé et avec quel éclat, qu'ils n'étaient ni des parasites, ni des ratés mais des hommes fiers et dignes.

Les chômeurs sont entrés en action et ce n'est qu'un début. On parle déjà de deux cents maisons de la même sorte, de superstructure, d'usine auto-gérée...

Aussi impressionnants soient-ils, ces projets finiront bien par se réaliser. "La Maison du Chômeur" n'est-elle pas en soi comme un petit miracle?

bloc-notes

La 2ème manche chez les enseignants

Les enseignants ont gagné la première manche dans la lutte qu'ils livrent au sujet de la classification. Ils risquent de perdre les suivantes.

Ils ont gagné la première manche, car la population a généralement admis avec eux qu'il était injuste qu'on force des professeurs à rembourser une partie de leur salaire par suite d'une déclassification à effet rétroactif. Ils peuvent s'en féliciter parce qu'il est assez rare que le public manifeste autant de sympathie à l'endroit de revendications syndicales. Ils ont su bien présenter leur cause.

Par contre, on commence déjà à se rendre compte de la nervosité des parents à mesure que se multiplient et s'intensifient les grèves rotatives. Les parents n'admettent pas facilement qu'on se serve de leurs enfants comme otages dans une querelle patronale-ouvrière. Cette nervosité pourrait bien se tourner rapidement contre les enseignants si ceux-ci ne mettent pas fin bientôt à ces moyens d'action.

Ces professionnels de l'éducation doivent se rendre compte qu'ils ont obtenu les effets désirés, dès leurs premiers débrayages. Ils ont sensibilisé l'opinion, ils ont exercé sur elle un impact considérable. Ils devraient maintenant accepter de s'asseoir à la table de négociation et d'engager le débat avec la partie patronale. Celle-ci est prête à discuter de tout le problème.

Le gouvernement peut difficilement entamer ces conversations tant que se poursuivent ces grèves illégales. Il contribuerait à accréditer la thèse qui a malheureusement de plus en plus cours chez nous et qui veut que, dans les relations du travail, la seule façon d'obtenir justice réside dans le recours à une certaine forme de violence physique. Il est temps qu'on renverse la vapeur à cet égard.

On dira, évidemment, qu'on ne peut faire confiance au gouvernement, qu'il serait naïf de mettre fin aux moyens de pression tant que toute l'affaire ne sera pas réglée. Ce gouvernement a beau prétendre qu'il est désireux de rouvrir les négociations de façon à convenir des mesures qui empêcheront toute injustice envers les enseignants, ce ne sont que des paroles. Les enseignants ne se contentent plus de paroles, ils veulent de l'action.

Nous serions plus enclin à souscrire à cette thèse si les injustices faites aux professeurs et que le gouvernement admet lui-même étaient exclusivement le fait de la partie patronale. Mais tel n'est pas le cas. Les injustices proviennent de l'application d'une convention collective à laquelle ont souscrit librement les deux parties. Il s'agit de corriger des erreurs que, de part et d'autre, on a faites de bonne foi.

L'enjeu et les moyens

De plus, s'il est vrai, comme le prétend la partie patronale, que moins de 3% des enseignants seraient touchés par les effets de la nouvelle déclassification et que le montant global en jeu ne dépasserait pas $200,000, il devient assez difficile de faire l'équation entre la cause à défendre et la paralysie qu'on inflige au système scolaire. L'injustice ne cesse pas d'être une injustice parce qu'elle ne touche qu'un petit groupe d'individus et que le montant en cause demeure relativement minime, mais ce fait doit au moins se refléter au niveau des moyens.

Les enseignants, évidemment, nous diront que c'est tout l'avenir qui est en jeu, que si on déclassifie aujourd'hui des centaines d'entre eux, on pourra en déclassifier des milliers d'autres à chaque renouvellement de convention. Cet argument est impressionnant, mais, pour l'instant, c'est le présent qui est dans la balance. Y a-t-il moyen de résoudre le problème actuel? C'est ce qu'on devrait essayer de voir en rouvrant les négociations sur la convention en cours, puisque le gouvernement non seulement y consent mais veut le faire justement pour trouver le moyen de corriger les injustices dont se plaignent les professeurs.

Si les enseignants préfèrent poursuivre dans la voie des occupations et des pressions, les prochains développements sont assez faciles à prévoir. Le gouvernement sera obligé de recourir à une loi d'exception pour ramener de force tout le monde en classe. Il a déjà fait savoir qu'il y songeait. Les victimes pourront crier au matraquage légal, ce sera un matraquage légal qu'elles auront rendu inévitable. A elles de décider si elles croient pouvoir alors apitoyer la population sur leur sort. L'expérience du passé ne va pas dans ce sens-là.

Il est vrai que l'Etat, parce qu'il est en même temps législateur, n'est pas dans la situation de l'employeur ordinaire. Il a des atouts qu'un employeur ordinaire n'a pas. Il peut contraindre ses employés à faire de force ce à quoi ils ne veulent pas consentir librement. Par contre, dans des conflits de cet ordre où l'intérêt public est aussi nettement en cause, il est normal que, à un moment donné, devant l'échec de tous les autres moyens, les élus du peuple soient invités à se prononcer. L'anarchie ne peut régner indéfiniment.

On doit chercher, dans toute la mesure du possible, à éviter les lois d'exception. Il n'en reste pas moins que celles-ci peuvent devenir nécessaires à l'occasion et, à condition qu'elles n'aillent pas plus loin que de raison, rien n'autorise à les dénoncer, a priori, même en régime démocratique.

Vincent PRINCE

130,000 chômeurs de plus

130,000 chômeurs de plus au Canada, 37,000 de plus au Québec: le raz-de-marée déclenché par les manoeuvres anti-inflationnistes du gouvernement Trudeau continue ses ravages.

Encore une fois, les statistiques de la main-d'oeuvre du mois de janvier nous obligent à répéter ce que l'on ne cesse de dire depuis six mois: que la politique conjoncturelle d'Ottawa est mesquine et anti-sociale; qu'elle pourchasse, au mépris des travailleurs, un démon inflationniste que la seule gestion de la demande globale, si réactionnaire soit-elle, ne parviendra jamais à exorciser; et que ce n'est pas en épousant les courbes perverses du cycle économique que l'on engendre la société juste.

Ce n'est pas sans amertume que l'on constate la précision quasi mathématique avec laquelle se réalisent les prévisions de ceux qu'Edgar Benson qualifiait encore récemment d'alarmistes. Le taux brut du chômage, craignait-on en décembre, pourrait facilement grimper cet hiver à 12 pour cent au Québec. Or, le mois dernier, le taux atteignait déjà 10 pour cent; et il reste février, mars et avril avant que ne se manifeste vraiment le printemps des autoroutes...

La relance: une limace

Il est vrai que le taux désaisonnalisé du chômage a baissé légèrement en janvier, au Québec comme dans l'ensemble du pays. C'est là un indice plus sûr de la "situation sous-jacente" sur le marché de la main-d'oeuvre, comme dit le Bureau fédéral de la statistique; mais il faudra attendre quelques mois pour voir si la baisse constatée en janvier est le signe annonciateur d'une résorption durable du chômage. Le moins qu'on puisse dire, c'est que la tendance n'est pas encore évidente.

En effet, il faut bien reconnaître que d'août à décembre 1970, le taux désaisonnalisé du chômage au pays est resté relativement stable, à un niveau fort élevé: 6.5 pour cent et des poussières. On rétorquera sans doute qu'il y a tout de même eu progrès en regard des mois précédents, lors desquels le taux a grimpé régulièrement; on ne manquera pas d'ajouter que le taux québécois a reculé d'un demi pour cent en six mois. S'encensera qui veut bien; mais comment nier que la relance économique avance au pas de la limace? En outre, une étude prospective publiée en fin décembre par un groupe de prévisionnistes de l'université de Toronto ne laisse guère présager d'amélioration sensible cette année, au chapitre de l'emploi, à moins que le gouvernement Trudeau n'accentue prochainement le caractère expansionniste de sa politique conjoncturelle. Et ces prévisionnistes sont des gens sérieux, qui n'ont pas les "raisons obscures" qu'on nous reproche de s'opposer au gouvernement Trudeau...

Car au bout du compte, les chiffres publiés hier nous renvoient aux deux carences fondamentales de l'orientation qu'Edgar Benson paraît décidé à maintenir envers et contre tout:

● Les mesures de relance mises en oeuvre depuis quelques mois ne parviendront pas à réduire le chômage à un niveau tolérable, dans des délais tolérables – soit avant la fin de l'année. La doctrine du gradualisme économique conduit le gouvernement à étirer la relance sur plusieurs années, afin d'éviter une nouvelle flambée inflationniste. Mais ce faisant, le gouvernement se leurre, nous leure et prolonge inutilement la détresse de plusieurs centaines de milliers de travailleurs.

● Le gouvernement Trudeau manifeste une indifférence déconcertante à l'endroit des travailleurs que sa croisade anti-inflationniste a temporairement mis à pied. Ainsi que l'économiste André Raynauld s'est chargé de le rappeler – en vain – au récent congrès des libéraux fédéraux du Québec, le chômage est un problème immédiat, qu'une amélioration de la situation dans six mois ou dans un an ne résoudra aucunement.

Aucun livre blanc ne racontera jamais la misère, le drame des chômeurs d'aujourd'hui et des familles qu'ils ne peuvent faire vivre convenablement; mais ces misères, ces drames, pèseront à demeure sur la conscience du cabinet Trudeau.

Un bref post-scriptum: le taux désaisonnalisé de chômage, chez les travailleurs de 14 à 24 ans, était le mois dernier de 11.4 pour cent. C'est presque le double du taux global. Des chômeurs instruits? Parions que bon nombre ne le sont pas; nul espoir, pour ceux-là, de décrocher l'un des 250 nouveaux emplois francophones dans la fonction publique fédérale...

Claude LEMELIN

lettres au DEVOIR

Sur la vertu de tolérance

Lorsque nous ouvrons le Petit Larousse à la page 1024, nous tombons sur le mot tolérance. Ce mot vient du latin tolerare qui veut dire supporter. De plus, le verbe tolérer en français a comme synonyme les verbes suivants: accepter, endurer, souffrir. C'est un vrai programme pour faire une bonne retraite.

Voilà la vertu (la tolérance) selon M. Jean Marchand que les Québécois doivent pratiquer avec constance et fidélité sinon c'est la guerre civile qui éclatera au Québec. M. Marchand, dans la version écrite de son discours, parle aussi en ces termes: "Mais qu'est-ce que cette manie de répandre la peur en multipliant les histoires de loups-garous: peur des Anglais, peur des Américains, peur des gars d'Ottawa; peur des élections, peur des gouvernements élus par la majorité; peur de perdre notre langue, notre liberté et nos institutions". Et que fait M. Marchand de la guerre civile? N'essaie-t-il pas de répandre la peur d'une guerre civile au Québec?

M. Marchand veut que les Québécois pratiquent la vertu de tolérance. Pauvre M. Marchand: Les Québécois, surtout les francophones, pratiquent cette vertu depuis plus de deux siècles et une vertu peut se changer en un terrible vice. Car la tolérance a des limites et est souvent un vice pernicieux ou une faiblesse lamentable qui nuit à l'essor d'une collectivité au lieu de l'épanouir. M. Marchand devrait savoir cela.

Mais, il faut comprendre M. Marchand. Il aime beaucoup parler et comme il semble être un homme aimant beaucoup la vertu, il faut lui rappeler que le silence et la prudence sont des vertus très sages et très recommandables. Nous laissons de côté la vertu de l'honnêteté.

Pierre LATREILLE,
Montréal, 8-2-71

D'accord avec le FQF

Voici le texte du télégramme expédié le 29 janvier 1971 à M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec: Les écrivains soussignés du FREQ (Front des Ecrivains Québécois) se joignent au FQF pour marquer leur totale opposition à des structures scolaires juridiquement désignées comme anglophones. Seul le français est et doit rester la langue nationale du Québec et les droits scolaires reconnus aux anglophones doivent être définis comme des droits minoritaires exercés à l'intérieur de structures officiellement françaises.

(signé)
Raoul Duguay, Gérald Godin, Claude de Jasmin, Père Gustave Lamarche, Françoise Loranger, Andrée Maillet, Yvette Naubert, Alice Parizeau, Louis Pelletier, Pierre Perreault.

Montréal, 2-2-71

Pour louer une voiture en France

Quelques-uns de vos lecteurs se sont plaints récemment de la difficulté de louer une voiture en France.

J'attire leur attention sur l'excellent service du Touring Club de France, 1176, rue Drummond, à Montréal. J'ai loué une voiture par l'intermédiaire de ce bureau au mois de septembre 1970. J'ai pris livraison à Bordeaux et après une tournée dans le Midi j'ai remis la voiture à Toulouse d'où je me suis envolé vers Londres. Les taux de location de ce bureau sont des plus avantageux, le choix de marques est varié et le personnel très compétent. C'est intéressant de noter que ce bureau de location m'avait été recommandé par l'Union de langue anglaise.

Patrick O. Wells

Montréal, 8-2-71

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 101. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. À l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Édition du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

La formation professionnelle des adultes

Où vont les politiques de main-d'oeuvre au Québec?

par l'Institut canadien d'éducation des adultes

L'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) vient de publier un bulletin spécial sur la restructuration scolaire de Montréal, le projet Multi-Média de formation des adultes au Québec et les politiques de main-d'oeuvre, dans l'optique de la formation des adultes. Ce dossier sera étudié demain lors d'une rencontre publique qui aura lieu à compter de 9h30 au Centre Arcand. Voici le texte intégral sur "la formation professionnelle des adultes (FPA) et les politiques de main-d'oeuvre." Les sous-titres sont du Devoir.

Au Québec, en 1969-1970, il s'est dépensé en vertu de la Loi concernant la formation professionnelle des adultes (bill C-278) quelque 85 millions de dollars, dont la moitié (environ $45 millions) servit à défrayer les allocations de formation pour les adultes "admissibles". Si l'on considère que les personnes inscrites à temps plein à ces cours (qui grugent d'ailleurs la majeure partie du budget FPA), c'est près de 65,000 individus qui ont pu bénéficier de ce programme gouvernemental. Cette année, la somme globale des dépenses pour le programme FPA atteindra probablement les 100 millions.

Nombreuses critiques

Depuis plusieurs mois, de nombreuses critiques ont été adressées aux autorités gouvernementales concernées (aussi bien au ministère fédéral de la main-d'oeuvre et de l'immigration – de qui relève l'administration de cette loi –; à la direction générale de l'éducation permanente du ministère de l'éducation – qui assure la formation prévue –; qu'au ministère québécois du travail et de la main-d'oeuvre – qui négocie annuellement au nom du Québec les crédits que le fédéral entend consacrer à ce programme, en plus de dispenser lui-même quelques cours dans ses centres de formation professionnelle, autrefois appelés centre d'apprentissage. –).

Ces critiques viennent essentiellement de la clientèle, bien qu'il faille souligner que le gouvernement du Québec en a émis lui-même plusieurs (sous forme d'amendements à apporter au bill C-278). Devant la remise en cause, sinon de la loi, du moins de son application, il convient de se rappeler l'objectif visé par cette Loi concernant la formation professionnelle des adultes. A l'article 2 c, on définit la formation professionnelle comme "toute forme d'enseignement autre que l'enseignement qui sert à l'obtention d'un crédit universitaire, dont le but est de munir une personne des compétences requises pour un métier ou d'augmenter sa compétence ou sa capacité en l'espèce".

Depuis la mise en vigueur de la loi, peut-on dire qu'elle a atteint son objectif, celui de préparer à l'exercice d'un métier? Il semble, à la lecture de nombreux journaux, que souvent de tels cours ne débouchent pas sur les métiers choisis, quand ils débouchent sur un métier! Se référer aux déclarations répétées de travailleurs-étudiants et à celles d'associations telles la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.-O.C.) et l'Alliance des Travailleurs-Etudiants du Québec (A.T.E.Q.). (1)

Fouillis juridictionnel et institutionnel

Il y a donc lieu de se demander si le travailleur/chômeur qui désire suivre un cours dans l'esprit de la loi possède toutes les informations pertinentes pour faire un choix précis. On sait, d'une part, que l'avis du fonctionnaire fédéral de la main-d'oeuvre, est déterminant à cet égard (article 4, paragraphe 1). D'autre part, si la connaissance du marché du travail et des besoins en main-d'oeuvre du Québec paraît essentielle, la diffusion de ces informations par des spécialistes en même temps bien au fait des aspirations des travailleurs québécois de 1971 est une opération fondamentale, difficile d'actualisation dans un contexte d'absence d'instruments adéquats (avons-nous une véritable politique d'information et d'orientation professionnelles?) et de fouillis juridictionnel et institutionnel en matière de services à la main-d'oeuvre.

Le dédoublement des services de main-d'oeuvre est bien connu. La situation de ce côté ne peut qu'empirer si certaines dispositions du Livre blanc fédéral sur l'assurance-chômage étaient appliquées. C'est le ministère du travail et de la main-d'oeuvre qui le signalait dans sa lettre à son collègue fédéral du travail le 13 novembre dernier. "Au fond le Livre blanc propose d'utiliser une mesure d'assurance pour canaliser vers les services fédéraux les travailleurs qui ont perdu leur emploi de façon temporaire; le gouvernement fédéral s'assurerait de la sorte le monopole des services de main-d'oeuvre." (Cité dans Le Devoir, mercredi 27 janvier 1971, page 6.)

Mais la situation est encore plus complexe au niveau juridictionnel depuis que le Québec s'est donné de nouvelles lois dans ce secteur et particulièrement le bill 290 (sur les relations de travail dans l'industrie de la construction) dont les règlements ont pour effet de soustraire les travailleurs de la construction de l'emprise des centres de main-d'oeuvre du Canada, et le bill 49 adopté en juin 1969, sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre. C'est en vertu de cette loi qu'une vaste consultation a été entreprise récemment par le ministère du travail et de la main-d'oeuvre pour évaluer les besoins du Québec en formation professionnelle des adultes. Cette consultation a mobilisé environ 1,300 membres des Comités consultatifs régionaux prévus par la loi. Les résultats ne seraient publiés qu'après avoir servi à négocier avec le fédéral les crédits 1971-1972 pour le programme FPA au Québec (voir là-dessus Le Devoir du 28 janvier 1971).

La ballade du chômeur

Qu'il suffise de rappeler qu'un travailleur en chômage et qui désire se recycler peut avoir affaire aux services suivants: au fédéral, il se balladera de la Commission d'assurance-chômage au Centre de la main-d'oeuvre du Canada alors qu'au Québec il peut passer du ministère des affaires sociales au Centre de la main-d'oeuvre du Québec et à une commission scolaire. Ceci ne tient pas compte évidemment des interférences des instances supérieures des institutions sus-mentionnées. Comment ne pas souligner alors, paraphrasant le ministère des affaires sociales, que la politique de main-d'oeuvre semble présenter un caractère d'unicité qui s'accompagne mal d'un chevauchement de juridictions risquant d'engendrer la poursuite d'objectifs différents et même contradictoires?

Or justement, quels sont-ils ces objectifs de la politique de main-d'oeuvre? Que devraient-ils être? Devrait-on s'occuper prioritairement des secteurs de pointe? Faudrait-il, comme aux Etats-Unis, avoir une approche "clientèle"? (2)

Est-ce de développer au maximum nos ressources humaines escomptant que la créativité retrouvée permette un développement harmonieux de toutes les autres ressources? Ou est-ce d'adapter la main-d'oeuvre aux besoins du marché et de l'économie en perpétuelle évolution? Cela suppose évidemment que le niveau de chômage ne soit pas élevé. Car alors un programme massif de formation professionnelle devient, selon l'expression populaire, "un cataplasme sur une jambe de bois". C'est bien ce que pense l'Américain Ginzberg quand il écrit dans la préface du récent bouquin du professeur Berg: "If there is a shortfall in demand (. . .), then indeed changing the characteristics of workers by adding to their scholing cannot be "the" answer". C'est aussi ce que disent les gens du Comité ouvrier de Bécancour quand ils écrivent dans leur organe officiel: "Maintenant qu'on a des garanties d'emploi, il s'agit de se préparer à ces emplois et de façon intelligente". Mais n'y a-t-il pas lieu tout en reliant davantage le monde de l'éducation et le monde du travail, d'intervenir sur le marché du travail pour y réaliser les conditions les plus propres à la promotion, à l'épanouissement et au bien-être des individus? Certes, l'importance de préparer adéquatement la main-d'oeuvre aux tâches qui l'attendent n'est pas diminuée, mais elle doit être replacée dans la perspective du développement maximum des individus et tenir compte de leurs aspirations profondes.

Une formation sur mesure?

Cela étant, il n'est pas sûr que la formation professionnelle traditionnellement dispensée aux adultes soit de nature à les bien préparer aux exigences du marché du travail. Au lieu de la formation en classe (Commission scolaire, centre de pré-emploi, Centre de formation professionnelle), plusieurs préconisent de plus en plus une formation sur mesure qui utiliserait beaucoup plus l'ensemble des ressources du milieu et notamment de l'industrie.

Pour l'année 1969-1970, sur les 85 millions de dollars mentionnés, seulement trois avaient été prévus pour le programme de formation en industrie (Et encore n'ont-ils pas tous été dépensés!) Serait-ce une voie à développer? L'application d'une telle philosophie impliquerait une coordination accrue (pour ne pas dire de la coordination tout court) des services gouvernementaux. Particulièrement entre les ministères de ressources humaines eux-mêmes (travail et main-d'oeuvre, éducation, affaires sociales, immigration) et les organismes de planification (l'Office de planification et de Développement du Québec en tête). Quand on sait la propension des administrations à cloisonner de facto leurs secteurs, il convient de ne pas être prématurément optimiste à ce sujet. Les grands objectifs de la politique de main-d'oeuvre du gouvernement québécois, qui dispose de services de main-d'oeuvre depuis quelques années déjà, seront précisés prochainement dans un livre blanc ainsi que l'a annoncé le ministre du travail et de la main-d'oeuvre à plusieurs reprises. Or les choix qui seront faits, les orientations qui seront dessinées auront d'importantes conséquences sur le développement de la société d'ici. Il ne paraît pas possible en effet de définir les objectifs d'une politique de main-d'oeuvre sans parler d'une politique de l'emploi et, plus généralement, du développement.

La population

C'est donc des décisions de fond qui devraient être prises et sans doute on peut supposer que des consultations auront lieu avec la population et les corps intermédiaires par l'entremise des différentes structures de consultation gouvernementales (le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, le Conseil général de l'Industrie, le Conseil de planification (?) de l'O.P.D.Q.). Mais ici encore on peut se demander si la population, les corps intermédiaires et les groupes de base ont les informations et les instruments nécessaires à une telle participation.

Il s'agit en définitive de savoir si la population sera "dans le coup" et comment elle le sera. Dans cette perspective, l'établissement d'un véritable système d'éducation permanente, c'est-à-dire "l'ensemble structuré et dynamique des moyens systématiquement mis en oeuvre permettant à tous les membres d'une société de s'auto-éduquer en permanence" pourrait être la clé recherchée.

"300 électriciens suivent des cours de perfectionnement et se retrouvent chômeurs". (La Presse, janvier 1971).

"C'est une sorte de bien-être social déguisé qui ne nous conduit pas au travail" – "Les métiers qui nous sont accessibles sont souvent des métiers qui ne nous intéressent pas" – "Nous retrouvons à peu près les mêmes salaires après les cours" –

(Cité par Jacques Keable in Quebec-Presse, 22 février 1970/13A)

"Il appartient donc aux entreprises (. . .) de faire connaître leurs besoins (. . .) à long terme surtout. Il faudrait mettre en place des mécanismes pouvant recueillir les différentes données, les compiler, les analyser, les extrapoler."

(Lambert, Jean-Luc, "Qui est coupable?" Actualité-Jeunesse, décembre 1970, page 25.

"L'inventaire universel et permanent des emplois dans la province de Québec constitue une priorité à laquelle vont s'attacher les centres de main-d'oeuvre du Québec en 1971." Le Petit Journal, semaine du 24 janvier 1971, page 17.

Aux Etats-Unis, la diversité des programmes FPA (24 en vigueur en 1969) leur permet de s'attaquer aux problèmes de formation, d'emploi et de développement, non seulement par une approche globale indistincte mais aussi par des projets spécifiques répondant à des problèmes précis: zones de pauvreté, personnes ayant une faible scolarité, formation en industrie... Voir à ce sujet: "Training in Business and Industry", 7 (11), novembre 1970, pp. 25 à 30.

Quelques statistiques québécoises à connaître (BFS- 1971)
Population au 1er juin 1970:
6,013,000
(2,993,000H)
(3,020,000F)
Main-d'oeuvre totale (déc. 1970):
2,339,000
Main-d'oeuvre active (déc. 1970):
2,142,000
Chômeurs (déc. 1970): 197,000
Taux de chômage moyen en 1970: 7.8%

LIBRE OPINION

La contribution de Rumilly à l'histoire du Québec

par ROBERT MIGNER

Le 10 février dernier, le **Devoir** publiait une critique subjective de l'**Histoire de Montréal** de M. Robert Rumilly. Le signataire de ce texte était M. Pierre Tousignant que les étudiants du département d'histoire de l'Université de Montréal ont convenu d'appeler professeur du régime anglais de l'histoire du Canada.

Que cherchait M. Tousignant dans le dernier ouvrage de M. Rumeilly? Une analyse socio-économique du Montréal d'avant 1867? Un inventaire démographique dressé à l'aide des nouveaux outils des sciences sociales? Robert Rumilly n'a jamais eu la prétention de faire oeuvre de sociologue, de démographe ou d'économiste. Son but, c'est l'histoire. Il propose un passé qui lui apparaît comme une tranche de vie, avec ses directions et ses orientations, mais rempli et enrichi de petits faits et de détails qu'il ne glane pas au gré des dépôts d'archives mais qu'il scrute minutieusement et qu'il présente dans une forme littéraire. Il n'écrit pas pour les pontifes et les mandarins des facultés. Il écrit pour les Québécois, tous les Québécois.

M. Michel Brunet, dont la compétence d'historien vient d'être reconnue, une fois de plus, par un prix important, a déjà souligné la valeur de l'oeuvre de M. Rumilly: "Le Canada français doit beaucoup à ce chercheur laborieux qui, depuis près d'un quart de siècle, fouille le passé récent de sa patrie d'adoption... M. Rumilly accomplit un travail de pionnier. Il s'est imposé la lourde tâche de déblayer le terrain. Les historiens qui lui succéderont pourront entreprendre la synthèse dont ses patients recherches fournissent les éléments essentiels." (**Canadians et Canadiens**, 1954, 95.)

Les jeunes chercheurs en histoire du Québec reconnaissent le mérite de ce monument écrit qu'est l'oeuvre historique de Rumilly. Nulle recherche sur l'histoire des Québécois ne peut s'ébaucher sans la consultation de Rumilly. Son **Histoire de la province de Québec** est le calendrier fidèle et vivant de notre passé. Veut-on se renseigner sur l'histoire des sciences au Canada français, courons vite lire **Le Frère Marie-Victorin et son temps** (1949). A-t-on besoin de renseignements sur la vie des collectivités francophones à l'extérieur du Québec, la lecture de l'**Histoire des Acadiens** (1955) ou de l'**Histoire des Franco-Américains** (1958) s'impose sur le champ. M. Rumilly a publié d'intéressantes biographies de Mercier, Laurier, Papineau, Bourassa, Camillien Houde, Mgr Laflèche, etc. Il s'est intéressé à l'histoire de l'éducation, à l'histoire régionale. Ses nombreux livres sont autant de tomes d'une encyclopédie de l'histoire du Québec. Tous le reconnaissent, sauf, semble-t-il, M. Tousignant.

Evidemment, M. Rumilly ne fournit pas souvent ses références. Il n'obscurcit point la moitié de ses pages de notes bibliographiques. Sans doute, M. Rumilly a publié des volumes de valeur inégale et il s'est parfois fourvoyé en signant des pamphlets polémiques et souvent partiaux.

M. Tousignant aurait pu s'en tenir à une honnête critique de l'**Histoire de Montréal.** Mais le vitriol que sa plume a craché risque de défigurer l'oeuvre complète de Robert Rumilly. On n'attaque pas impunément un vieux loup. On ne lui reproche pas de trop écrire et on ne met pas en doute la valeur d'une subvention gouvernementale sans laquelle aucune oeuvre de grand mérite ne pourrait être publiée. Nous n'allons pas tomber dans la mesquinerie et comparer la production historique de M. Tousignant avec celle du vieil historien qu'il se permet de juger. M. Rumilly n'y gagnerait rien. Qu'on se le tienne pour dit!

lettres au DEVOIR

M. Hart et le bilinguisme

M. Arnold Hart,
Président de la Banque de Montréal.

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu votre conférence: "Québec doit préciser sa politique linguistique". (Cf. Le Devoir du 28 janvier, p. 4). Vous avez développé votre sujet avec beaucoup de réalisme, de courage et d'à-propos. Je vous en félicite.

Vous avez raison d'affirmer que c'est par l'enseignement qu'il faut chercher à résoudre le problème des langues, et celui des rapports entre les deux principaux groupes ethniques de notre pays. Comme vous, je déplore qu'on n'essaie pas davantage à donner aux francophones une maîtrise supérieure de la langue anglaise; cela les aiderait davantage à réaliser leurs légitimes ambitions et à accéder aux plus hauts postes auxquels ils ont droit.

Il est urgent que le gouvernement provincial précise sa politique linguistique. Ceci n'expliquerait-il pas, en partie, le retard de l'emploi des subventions déjà faites par le fédéral au bilinguisme! On se souvient qu'en mai, Ottawa octroya au Québec une subvention substantielle, répartie sur quatre ans, pour l'enseignement de la langue seconde. L'entente était rétroactive au 1er janvier 1970. Après treize mois, n'est-il pas regrettable que cette aide n'ait commencé à se concrétiser?...

En juin dernier, j'ai présenté quelques suggestions au ministère de l'éducation au sujet de l'utilisation de l'aide fédérale au bilinguisme. On m'a répondu: "Vos recommandations cadrent presqu'entièrement avec nos projets". Réponse encourageante, sans doute, mais... sans lendemain! A ma connaissance il ne s'est RIEN fait de nouveau aux trois niveaux élémentaire, secondaire et collégial.

A lire les journaux, on serait porté à croire que les hommes publics craignent d'aborder le problème des langues secondes, peut-être de peur de chatouiller quelques indépendantistes. Pourtant, j'ai l'impression que jeunes et vieux veulent encore et peut-être plus que jamais apprendre l'anglais, même s'ils sont prêts à militer pour la reconnaissance du français comme langue de travail. Quant à moi, je n'ai jamais rencontré un élève sérieux opposé à l'étude de l'anglais.

Pendant longtemps, quantité d'élèves sortant de nos écoles n'avaient rien de plus pressé que d'aller suivre un cours d'anglais. Cette année les écoles secondaires de Lennonxville et de Richmond ont noté une augmentation considérable d'inscriptions de Canadiens d'expression française. Ces faits sont significatifs. D'une part, ils prouvent l'importance de la langue anglaise dans l'esprit des francophones; d'autre part, ils mettent sérieusement en doute la validité de nos cours d'anglais.

Pour pallier la désaffection des élèves pour cet enseignement, il faut le revaloriser en le rendant plus pratique, plus fonctionnel, moins livresque et j'ajouterais, moins "digital"! Il faut entraîner à parler avant d'écrire, donc cultiver les réflexes plutôt que la réflexion. Pour y parvenir, notre présentation doit être variée, vivante et intéressante.

L'apprentissage de la langue seconde doit débuter quand l'enfant est encore jeune; ses cellules cérébrales sont alors vierges et sensibles à toute impression. Sans s'en apercevoir, un peu comme il respire, il apprend une nouvelle langue, tout comme sa langue maternelle. M. Alvarez Vaillancourt, éditorialiste, avait mille fois raison d'écrire: "C'est mettre la charrue devant les boeufs que d'accorder tant d'attention aux niveaux secondaire et collégial en abandonnant, en somme, l'enseignement de l'anglais à son triste sort au niveau élémentaire". (Cf. La Tribune, 26 août 1970, p. 7).

En plus, les professeurs ont grandement besoin d'être aidés, guidés et encouragés. A cette fin, les commissions scolaires feraient bien de retenir les services compétents d'un animateur pédagogique éclairé, rompu aux méthodes de l'enseignement de l'anglais et au maniement du matériel didactique moderne. Il ne s'agirait pas d'un travail d'inspection – on aime à être aidé, si peu à être inspecté. Celui-ci visiterait les classes, aiderait les maîtres à perfectionner leurs méthodes, féliciterait les élèves de leurs progrès et donnerait souvent des leçons modèles.

J'espère, Monsieur, que les idées si bien exprimées dans votre conférence hâteront le jour où on dotera notre province d'une politique linguistique valable et d'une méthodologie rationnelle et effective. Ce sera la meilleure manière d'utiliser d'une façon rentable les subsides versés à Québec et dont la population ne bénéficie pas encore.

Lucien MARTEL, s.c.,
Bromptonville, 8-2-71

Congrès africaniste et Afrique

Le DEVOIR du 8 février 1971 publie un rapport sur le congrès africaniste à Laval, qui a vertement critiqué le Canada pour son attitude trop facile vis-à-vis de l'Afrique du Sud, de la Rhodésie et du Portugal.

Ceci est naturel; le récent Conseil général de l'Eglise Unie du Canada (à Niagara Falls) a fait une forte déclaration dans ce sens, et l'a transmise à Ottawa.

D'autre part il est intéressant de savoir que plusieurs Etats africains (francophones et anglophones) ont suivi l'exemple du président Félix Houphonet-Boigny, de la Côte d'Ivoire, qui, le 4 nov. '70 a préconisé une ouverture diplomatique avec l'Afrique du Sud.

Des considérations économiques, l'échec des guérillas, poussent plus de 10 Etats africains à essayer une autre approche, plus souple et diplomatique. Mais leur but à longue échéance reste la libération des peuples africains en Afrique du Sud. Or ceci est exactement la position d'Ottawa, qui a été critiquée par le congrès africaniste à l'université Laval.

Claude de MESTRAL
Montréal, 8-2-71

À TOUS CEUX QUI SONT ÉPRIS DE JUSTICE!

Plus que jamais, de nombreux Québécois ont besoin de votre aide pour obtenir justice devant les tribunaux.

Vous pouvez leur porter assistance en faisant parvenir vos dons au Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois (M.D.P.P.Q.) qui avec cet argent

— paie des avocats
— fait des dossiers
— fournit des cautionnements

1) Je voudrais avoir plus de renseignements sur le Mouvement pour la défense des prisonniers politiques
OUI ☐ NON ☐
2) Je vous envoie ma contribution de $ . . . . . .
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Téléphone . . . . . .

Faire parvenir à:
M.D.P.P.Q.
5285 Aurèle
St-Hubert, Qué.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal

Année universitaire 1971-1972
Session d'automne
Université du Québec à Montréal

SERVICES D'ÉDUCATION PERMANENTE
SERVICE DU PERFECTIONNEMENT DES MAÎTRES
Programmes offerts

Brevet d'enseignement classe A
- option élémentaire
- option enfance exceptionnelle
- option maternelle
- option éducation physique
- option initiation au travail
- option secondaire

Brevet d'enseignement spécialisé
- option maternelle
- option enfance exceptionnelle
- option secondaire

Certificat d'études pédagogiques
Diplôme I d'enseignement technique
Diplôme II d'enseignement technique
Diplôme III d'enseignement technique

Conditions d'admission

Les conditions d'admission étant spécifiques à chacun des programmes, les candidats obtiendront ces renseignements sur demande.

Les demandes d'admission devront parvenir, avant le 1er mars 1971, à l'adresse suivante:

Bureau du registraire
Service d'admission et d'inscription
Université du Québec à Montréal
Boite postale 3050, succursale B
Montréal 110

Pour autres renseignements, téléphonez à:

876-8756-7-8

AVEZ-VOUS L'ASSURANCE D'AVOIR VOTRE CUIR CHEVELU EN BONNE SANTÉ?

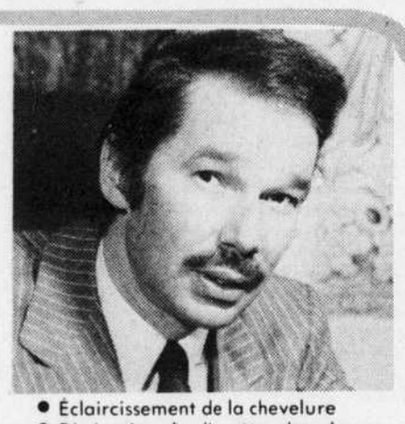

LA SEBORRHEE est une infection du cuir chevelu considérée comme une grande destructrice. L'origine de la sécrétion séborrhique est la glande sébacée. Tout le monde sait cela, mais par manque d'information on ignore que ces glandes sébacées réagissent défavorablement à des conditions physiques, physiologiques et même psychiques, ce qui, professionnellement parlant, couvre un terrain plus que vaste aux recherches des conséquences.

Traiter une SEBORRHEE exige de nombreux mois de traitements indispensables. Il est même plus prudent de se faire SURVEILLER, même après des traitements favorables. Il existe des TRICHOLOGUES consciencieux qui pourront traiter la SEBORRHEE. Ils ne feront pas de miracles mais ils pourront conserver la balance de votre chevelure. Si votre SEBORRHEE est ancienne et que le vertex est chauve, épargnez votre temps et votre argent car il est trop tard pour vous.

Où localise-t-on la calvitie par Séborrhée?

- Aux golfes frontaux et toupets (perte)
- Au sommet du crâne (éclaircissement lent et rapide)
- A la partie arrière (à l'épi) (éclaircissement)

CONSÉQUENCES APPARENTES:

- Chutes importantes au lavage, peigne et sur l'oreiller
- Éclaircissement de la chevelure
- Diminution du diamètre des cheveux.
- Repousse atrophique (petits cheveux fins)
- Pellicules grasses, cuir chevelu huileux et luisant.
- Démangeaisons, rougeurs eczématiques à desquamation.

Si vous avez constaté quelques-uns des éléments ci-dessus, rendez-vous au Centre Capillaire Pierre. Il est encore peut-être temps. Six mois, un an... de retard et vous entrerez dans la confrérie des chauves. Vous êtes seul juge de vous-même et de votre apparence.

Ne vous laissez pas devancer par le temps, et évitez par la prévention d'avoir à regretter plus tard et ne pas avoir pris le mal à temps.

Les trichologues du Centre Capillaire Pierre se feront un devoir d'enrayer le mal et continuer à vous traiter consciencieusement comme ils le font depuis quinze ans. Visites sur rendez-vous uniquement.

LD25

par R. A. Pierre
TRICHOLOGUE

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, Sherbrooke, angle Berri, Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie de Métro Sherbrooke-Berri
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m. - Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

suites de la première page

LA CEQ

Quoi qu'il en soit, les négociations annoncées seront probablement difficiles parce que les enseignants de Montréal réclament encore la scolarité garantie. Le gouvernement, de son côté, se dit officieusement prêt à accorder des garanties salariales mais il tient absolument à uniformiser le classement des professeurs dans toute la province.

Le mouvement, de même que la CEQ, tiennent en effet à mettre tous les enseignants sur le même pied: dans un premier temps, on a uniformisé les salaires pour chaque catégorie d'enseignants. Montréal était avantagée et a été le plus durement touché.

Dans un deuxième temps, on veut maintenant uniformiser le classement des enseignants en fonction de leurs classifications: là encore, Montréal était avantagé et les enseignants veulent garder leurs privilèges. Le reste de la province accepte difficilement de se dépenser corps et âme pour sauvegarder les "droits acquis" des Montréalais. C'est justement pourquoi les membres de l'Alliance ne tenaient pas à être représentés par la CEQ.

Hier, le président de l'Alliance a admis que leurs revendications pouvaient impliquer une disparité de traitement et de classement à travers la province. Il a dit que ces questions devraient cependant être discutées à la table de négociation et non devant les journalistes.

De son côté, le ministre de la fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, s'est inquiété hier soir du ton "agressif" employé par M. Rioux lors de sa conférence de presse. Il a nié avoir une "solution-miracle" à offrir. A ses yeux, il sera difficile de régler un problème d'une telle complexité en deux jours alors qu'on n'y est pas arrivé en deux ans de négociations.

Selon le ministre, on pourra surtout faire preuve de bonne foi et dégager des orientations. De son côté, M. Rioux avait dit à peu près la même chose en d'autres mots: "en trois jours, nous aurons le temps de nous entendre ou de constater notre désaccord sur les grands principes en cause, notamment à propos de la scolarité garantie. L'application concrète de ces principes, évidemment, sera plus longue et plus délicate".

Hier, à Montréal, plusieurs écoles étaient occupées par les étudiants qui réclamaient un climat plus propice aux études. 52 écoles étaient paralysées par des journées d'étude des enseignants. Les occupations se poursuivaient à la CECM et aux bureaux montréalais du ministère de l'éducation.

En province, les enseignants de Québec en étaient à leur deuxième journée d'étude et 2,500 professeurs de l'Abitibi sont entrés dans le même mouvement. Les CEGEP de Sherbrooke et de Chicoutimi ont aussi interrompu leurs activités.

En somme, jusqu'à maintenant, on remarque que les professeurs éloignés des grands centres hésitent à emboîter le pas à ceux de Montréal. Dans cette optique, il est intéressant de noter que le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, avait proposé une trêve à tous les présidents de syndicats dès dimanche dernier.

Cette trêve devait toutefois être précédée d'une escalade des moyens de pression qui impliquerait toutes les forces disponibles. Cette escalade n'a pas été exécutée, soit parce qu'on a jugé inutile de donner un tel mot d'ordre, soit parce qu'il n'a pas été respecté.

PARIZEAU

des politiques centralisatrices, soit des politiques décentralisatrices. C'est l'insistance québécoise pour conserver ses moyens d'action qui bloque tout. Le dilemme, c'est que le Canada n'ose pas aller chercher les pouvoirs dont il aurait besoin et il n'ose pas non plus transférer les pouvoirs au Québec par peur de perdre les moyens qu'il possède déjà. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, a dit le professeur Parizeau.

M. Parizeau, qui a fait son exposé en anglais, a précisé que la création par Québec d'un régime de pension avait eu pour but de trouver une source de financement qui soit libre d'entrave. Le Canada est ensuite entré en concurrence en créant son propre régime. Les subventions directes que l'on accorde aux provinces sont un moyen supplémentaire de rendre lesdites provinces libres d'agir par elles-mêmes. On s'est éloigné des programmes à frais partagés pour adopter le système des subventions et, depuis 10 ans, le résultat est loin d'être probant. Plus un gouvernement est décentralisé, plus il est inefficace, a dit M. Parizeau. Plus il y a d'autonomie fiscale dans les provinces, plus il devient difficile d'adopter des politiques efficaces. C'est pourquoi il faut encourager le Canada à revenir à la centralisation des pouvoirs économiques. M. Parizeau s'est aussi indigné du fait que les grandes dépenses publiques, comme celles de l'Hydro, des routes et de l'énergie nucléaire, ne sont pas coordonnées et que les dirigeants de ces secteurs ne se réunissent jamais.

Des membres du comité conjoint ont longuement interrogé M. Parizeau. Quelques questions étaient empreintes du plus grand scepticisme, comme celle du député Marcel Prud'homme et du sénateur Thérèse Casgrain. Les autres étaient plus directes. Le député Gilles Marceau, pour sa part, a dit que M. Parizeau avait bien représenté les Canadiens français, même s'il ne partageait pas toutes ses vues. C'est le sujet de l'indépendance du Québec qui a le plus longuement retenu l'attention du comité. Il a tellement intéressé ses membres qu'ils ont voulu reprendre la discussion pendant la soirée, ce qui est inhabituel.

LA FORMULE

changements constitutionnels seront plus faciles à faire après l'adoption de la formule d'amendement. "Pourquoi mêler le débat en disant que la formule d'amendement va geler le partage des pouvoirs? C'est absolument concevoir le problème sous un mauvais angle parce que, nécessairement, il sera plus facile de modifier le partage des pouvoirs après l'amendement constitutionnel".

S'en prenant aux commentaires du chef du Parti québécois, M. René Lévesque, le premier ministre a dit qu'ils n'étaient pas sérieux, que l'ex-ministre libéral avait lui-même "défendu" la formule Fulton-Favreau, qu'il est donc fort mal placé pour critiquer le gouvernement et que ses observations sont remplies de "contradictions flagrantes".

M. Bourassa est convaincu que, pour la première fois, les négociations constitutionnelles ont marqué un "déblocage", lundi et mardi.

Le gouvernement, dit-il, ne s'est pas engagé quant à la formule d'amendement; elle sera étudiée par le conseil des ministres, soumise au Parlement et "possiblement" à une commission parlementaire. Si les trois partis d'opposition sont contre la formule proposée? Le gouvernement avisera, a répondu vivement le premier ministre, c'est lui qui a la majorité et ce n'est pas l'opposition qui va décider à sa place.

Mais le droit de veto des autres provinces?

"Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que nous avons là une amélioration de la situation actuelle. Nous pourrions continuer comme nous faisons depuis cent ans avec les droits de veto à dix provinces; là, il y en aura six au lieu de dix et le Québec a un droit de veto. Cela n'empêche pas des changements éventuels, cela n'empêche pas des changements au partage des pouvoirs, au contraire, ce sera plus facile de modifier le partage après l'amendement à la constitution que ça l'est actuellement."

Le premier ministre a d'autre part été invité par les reporters à commenter l'imbroglio suscité par la différence du texte anglais avec la "traduction non officielle" en français.

Ainsi, le texte français dit au sujet de la politique sociale que la Conférence est "en accord" avec l'objectif social fondamental d'une politique globale intégrée, telle que préconisée par le Québec. Or, le texte officiel, en anglais, dit ceci: "The Conference expressed its sympathy for this basic social objective."

M. Bourassa estime que c'est le texte français qui prévaut, parce que, dit-il, la discussion sur ce point s'est faite en français et que le projet du communiqué a été lu en français aux premiers ministres.

De même, il a reproché au Parti québécois de n'avoir pas tenu compte de la "réserve générale" exprimée par le Québec au sujet du paragraphe concernant l'enseignement dans "l'autre" langue officielle, partout au Canada. Mais la "traduction non officielle" disponible mardi, et publiée dans Le Devoir mercredi, ne contenait pas cette "réserve", qui se trouvait par ailleurs dans le texte officiel.

Pourquoi ne pas attendre que la formule d'amendement soit adoptée si, de l'aveu même du premier ministre, il sera alors plus facile de discuter au mérite des points de substance?

C'est que, répond M. Bourassa, en politique sociale, le Québec a une politique précise, détaillée, fonctionnelle; l'on en discute depuis dix ans "et nous ne voyons pas pourquoi elle ne serait pas acceptée immédiatement", c'est-à-dire d'ici le mois de juin.

Mais M. Trudeau n'a-t-il pas dit aux Communes mercredi que jamais Ottawa ne céderait son droit de faire des prestations directes dans le domaine de la sécurité sociale?

M. Bourassa prend alors la peine – il avait prévu la question – de lire au texte la réponse du premier ministre canadien, et il commente ainsi: "Le gouvernement du Québec... ne demande pas au gouvernement fédéral de se départir de son droit de faire des paiements directs, puisque nous admettons – dans la position émise par M. Claude Castonguay – que le gouvernement fédéral pourrait administrer et financer certains programmes de sécurité sociale. Il n'y a aucune contradiction, au contraire. Si on lit la réponse complète que M. Trudeau a faite à la Chambre des communes, nous voyons qu'il y a une évolution de l'attitude du gouvernement fédéral en ce qui concerne la sécurité sociale."

Un journaliste contestant ce dernier point de vue, M. Bourassa répliqua: "C'est certainement une évolution de la situation par rapport à il y a deux semaines, puisqu'on est prêt à examiner les implications constitutionnelles... D'ailleurs, M. Trudeau l'a dit: "Maintenant nous sommes allés plus loin". Il y a un changement d'attitude que le gouvernement fédéral a exprimé lui-même".

AILE QUÉBÉCOISE

sons qu'un Etat fédéral est formé d'un ensemble d'Etats souverainistes".

Trois des quatre députés conservateurs du Québec, MM. LaSalle, Asselin et M. Georges Valade ont été interrogés sur les exigences de l'aile provinciale ainsi que sur la formation d'un "bloc québécois indépendant".

Des trois, M. LaSalle est celui qui a semblé le plus appuyer ces demandes et favoriser la création du "bloc québécois".

Il voit dans un tel "bloc" l'instrument idéal pour les Québécois voués aux intérêts de leur province et qui s'opposent à la "politique centralisatrice" du gouvernement libéral.

M. LaSalle souligne qu'un tel "bloc" pourrait faire valoir aux Communes les positions du gouvernement québécois qu'approuvent les citoyens de cette province.

Il a donné en exemple la demande du gouvernement Bourassa en ce qui a trait au contrôle des mesures de sécurité sociale en vue d'une plus grande efficacité.

Le député de Joliette entend d'ailleurs obtenir, à ce sujet, l'adhésion de son parti.

Il rappelle qu'il a déjà, lors d'interventions aux Communes, sur des questions qui touchaient particulièrement le Québec, demandé aux députés québécois de tous les partis de présenter un front commun.

Quant à M. Asselin, il précise qu'il veut d'abord discuter avec les membres du conseil exécutif de l'aile québécoise avant de prendre position sur la formation d'un "bloc".

INDOCHINE

réguliers nord-vietnamiens: les sentiers, les chemins portent encore les traces de pneus de bicyclette, qui servent, comme à l'époque de la bataille de Dien Dien Phu, au transport des munitions nord-vietnamiennes vers les zones de combat.

Réunion de la CUM, ce soir

Les maires de banlieue chercheront à retarder l'intégration de la police

par André Charbonneau

Il est possible que les maires de la banlieue montréalaise se servent cet après-midi de leur droit de parole pour faire reporter l'adoption de règlement relatif à l'intégration des services de police inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée spéciale de la Communauté urbaine de Montréal. Cet ordre du jour est en effet passablement chargé et les deux articles, 12 et 13, concernant le service de police, n'apparaissent qu'en fin de liste. En ordre, la séance débute à quinze heures et elle devrait normalement être levée vers dix-sept heures trente.

Mercredi soir, les maires de banlieue se sont entendus pour chercher à obtenir des délais avant l'adoption du règlement d'intégration. Si le vote n'a pas lieu aujourd'hui, ils pourront compter sur une réunion complémentaire de leur association, celle de mardi prochain, pour mettre au point leur tactique définitive avant la convocation d'une autre assemblée du conseil de la CUM, laquelle serait vraisemblablement fixée au jeudi suivant. Notons que de toute façon, le règlement, pour être adopté aujourd'hui, devra recevoir l'assentiment de la moitié des maires de banlieue en plus de l'approbation déjà acquise des représentants de la ville de Montréal.

Les maires de banlieue ne s'opposent pas formellement à l'intégration des forces policières de l'île de Montréal. Ils désirent cependant la voir se réaliser par étapes au fur et à mesure où des solutions adéquates auront été trouvées aux différents problèmes qu'ils appréhendent.

Mercredi soir, le maire Sarto Desnoyers, de Dorval, qui préside l'assemblée des maires de banlieue, a insisté sur la nécessité d'inclure dans le règlement le plan détaillé des étapes à franchir avant l'intégration totale ainsi que les prévisions budgétaires traitant des coûts de celle-ci. Selon les maires de banlieue, adopter l'actuel projet de règlement avant d'avoir obtenu ces amendements serait se jeter dans une aventure qui pourrait faire tripler le coût des services de police dans l'île de Montréal.

Lors de la réunion du comité exécutif de la CUM, les maires de banlieue, et notamment le maire Yves Ryan de Montréal Nord, ont réussi à faire ajouter en annexe au premier projet de règlement une sorte d'échéancier. L'article cinq a également été modifié en conséquence. Il oblige désormais le directeur-général du nouveau service de police de la CUM à suivre l'échéancier décrit à l'annexe et lui interdit de l'accélérer sans l'autorisation du conseil. De même, il lui fait obligation de soumettre avant le 1er janvier 1972 un plan d'organisation du service.

Il n'en demeure pas moins qu'aussitôt créé, le service de police de la CUM absorberait les 5,000 policiers et fonctionnaires présentement répartis dans divers services locaux. "On ne veut rien prévoir avant, dit M. Desnoyers. On préfère croire que les problèmes se règleront ensuite comme par enchantement".

D'autres articles à l'ordre du jour soulèveront aujourd'hui des objections de la part des maires de banlieue. Ainsi, on n'est pas prêt à voter l'intégration des services d'évaluation avant d'obtenir l'assurance qu'il n'y aura pas de hausse du taux d'évaluation ni d'augmentation inconsidérée du personnel présentement affecté à ce service tant au plan de l'île qu'au plan local.

Le maire Chartier, qui n'a pas réussi mercredi à convaincre ses confrères du bien-fondé de la lutte qu'il mène contre le prolongement du métro, reviendra en outre à la charge aujourd'hui. Il pourra sans doute obtenir un certain appui lorsqu'il s'opposera à la surtaxe de $0.40 cents sur l'excédent de $100,000 d'évaluation. Plusieurs maires craignent en effet que cette surtaxe fasse fuir les industries au moment même où toutes les municipalités cherchent à obtenir de nouveaux investissements industriels.

200 personnes protestent contre la guerre au Vietnam

Plus de 200 personnes ont manifesté hier après-midi devant le consulat américain, rue McGregor, contre l'intensification de la guerre en Indochine. Des représentants de l'Association des patriotes vietnamiens portant l'étendard du Front National de Libération ouvraient le cortège.

La manifestation a été modeste, si on la compare à certaines de celles qui ont eu lieu dans la plupart des grandes villes des Etats-Unis et de plusieurs pays européens. Mercredi, à Paris, une manifestation réunissait 40,000 personnes. Un peu partout, cependant, la vague de protestations est moins violente que lors de l'invasion du Cambdoge au printemps dernier.

Les manifestants de la rue McGregor pancartes au bras, ont marché pendant une demi-heure devant le consulat américain, scandant des slogans invitant les Etats-Unis à se retirer du Laos et de toute l'Indochine. "Nixon, Trudeau assassins", pouvait-on entendre et lire sur certaines pancartes, en raison des fournitures d'armes et de matériels militaires du Canada aux Etats-Unis.

Le groupe s'est dispersé dans l'ordre après que les patriotes vietnamiens eurent chanté au haut-parleur des rythmes de combat.

R. Bourassa annonce un mini-remaniement

QUEBEC (par G. L.) – Même s'il est devenu officiellement hier ministre des affaires intergouvernementales, le premier ministre a remis à "quelques mois" le remaniement ministériel que l'on prévoyait comme devant se situer avant le début de la session, le 23 février.

M. Robert Bourassa a prêté serment hier à ce titre.

M. Gérard-D. Lévesque demeure ministre de l'industrie et du commerce et leader parlementaire du gouvernement.

Quant à M. Oswald Parent, qui se présentait depuis plusieurs mois déjà comme ministre d'Etat aux affaires intergouvernementales, ce n'est qu'hier qu'il a été "confirmé" à ce poste, étant chargé spécialement des relations du Québec avec la commission de la capitale nationale. M. Parent est député de Hull depuis 1956 et ministre d'Etat depuis mai dernier.

Un autre ministre d'Etat, M. Roy Fournier, a été nommé hier solliciteur-général, ce qui en fait en quelque sorte un ministre d'Etat à la justice, son travail lui étant confié par le titulaire de ce ministère. M. Fournier, qui était ministre d'Etat depuis fin octobre, est député de Gatineau depuis 1962. Il continuera d'être responsable des bills privés à l'Assemblée nationale.

C'est tout pour le "remaniement".

M. Georges-E. Tremblay demeure ministre des transports, en dépit des bruits nombreux qui ont couru et selon lesquels il serait remplacé par son secrétaire parlementaire, M. Paul Berthiaume, député de Napierville-Laprairie, ou un autre des nombreux jeunes députés qui trouvent le temps long comme "backbenchers".

Le premier ministre a d'autre part refusé de confirmer son voyage en Europe, à la mi-avril. Mais l'on sait déjà de sources certaines qu'il a des rendez-vous "fermes" avec le président Pompidou, le 19 avril, avec le premier ministre de Grande-Bretagne et celui d'Italie. L'on attend une confirmation imminente pour un rendez-vous avec le chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, M. Willie Brandt. Le premier ministre visitera donc au moins quatre chefs d'Etat européens, mais la nouvelle est "prématurée", continue-t-on de dire dans son entourage.

Les Antipropos de Jean Lévesque

ENTRE LA PUISSANCE ET L'AUTORITÉ

Dans mes Antipropos "L'hiver puis le dégel" parus plus tôt cette semaine, je dressais un bilan sommaire (forcément, en quarante lignes) du calendrier politique québécois de février. Le congrès libéral du Château Frontenac, les élections dans Chambly. A venir, le dîner-bénéfice des libéraux à Montréal, le congrès péquiste à Québec. Les rencontres futures néo-démocrates, conservatrices et créditistes y passaient. On aurait pu ajouter les hypocrites marchandages sur la Constitution à Ottawa, faits pour mieux circonscrire le Québec, et la liste aurait été complète. M. Jean-Paul Lefebvre, directeur de l'aile québécoise de la FLC, invité plus tôt cette semaine au Point du Jour, qualifiait mes réflexions de noires. S'il n'avait pas compris le sens du texte, il en avait fort bien compris le ton, un ton pessimiste. Pourquoi ce ton ?

La super-société américaine qui nous remorque, cette machine géante, tourne, tourne, produit, produit. Pour assouvir ce vampire qu'est devenue la société américaine qui nous entraîne, il faut créer des besoins plus grands chaque jour, que le minuscule citoyen, perdu dans tout ceci, doit avaler. Sans compter l'air de plus en plus pollué, l'eau et des aliments de plus en plus chimifiés, les divertissements de plus en plus bêtes, l'utilisation chaque jour augmentée de l'automobile, laquelle rogne de plus en plus le budget de la cellule familiale qui, celle-là, dure encore . . .

En haut de l'échelle, les énormes compagnies dont la puissance rend l'autorité des gouvernements dérisoire, énormes conglomérats qui n'obéissent plus à des hommes, mais aux ordinateurs, lesquels commandent l'administration, laquelle commande les hommes. En dessous, des technostructures gouvernementales qui obéissent aux géants économiques sur l'essentiel et qui, elles, rendent le rôle des partis et des hommes politiques de l'état presque marginal. En dessous encore, les individus qui élisent des hommes pour les gouverner. Mais les leaders politiques peuvent-ils vraiment gouverner, ou s'ils ne sont pas devenus les valets des superstructures gouvernementales, lesquelles obtempèrent aux technostructures économiques anonymes tant que privées? C'est là qu'on trouve le noeud du problème, et la réponse aux questions de tant d'entre nous qui se demandent comment il se fait que tant d'hommes politiques apparemment sains d'esprits, compétents et intègres, une fois rendus au pouvoir, ne font rien, font peu ou se renient eux-mêmes ?

A la fin du compte, cette super-société, anonyme, dévore de plus en plus de nos individualités. On n'en est pas encore rendus à l'état du Japon où « l'idéale société industrielle » fait des bonds de géant en avant, au même rythme où les Japonais deviennent des simples robots qui fabriquent, consomment et vivent dans des conditions qui répugnent à tous les idéaux humanistes.

Pendant ce temps, la vie politique canadienne-française, en dépit de notables exceptions, trouve son commun dénominateur dans la chicane, l'invective, la propagande de village, quand ce n'est pas dans la fourberie la plus voyante. C'est inquiétant, terriblement inquiétant. Alors que ce qui compte dans le monde, les John Galbraith, les Jean Rostand, chacun à sa manière, pensent le monde pour le sauver, chacun dans sa discipline, nos responsables politiques canadiens-français, en leur grand nombre, que font-ils ?

L'un des plus éminents membres du palier fédéral du Gouvernement du Canada, à la tribune d'un congrès politique à Québec, nous parle comme un cégépien mal élevé de nos problèmes immédiats, sur un ton qui n'a rien à voir au fond, au calme et à la profonde réflexion que notre collectivité devrait pouvoir attendre de ses leaders. Pendant que la société mondiale fait face aux pires défis de son histoire, où se trouvent nos hommes politiques d'envergure capables d'amener le public à comprendre ces défis humains qui nous confrontent? Chicane publique installée en permanence sur nos tribunes. Querelles de clôtures. Rancoeurs de fillettes. Ce sont la plupart de nos leaders politiques canadiens-français qui parlent !

Monsieur Jean-Paul Lefebvre, président de l'aide québécoise du parti libéral fédéral canadien, trouvait mon analyse politique un peu noire: il avait raison. Qu'il s'en soit étonné rend mon analyse encore plus sombre, lui dont le poste devrait commander une élévation d'esprit capable de saisir en aucun moment la réalité profonde contemporaine. Au fond, son étonnement n'a fait que confirmer mon diagnostic.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

en bref

Enquête à l'hôpital Saint-Charles-Borromée

QUEBEC (PC) – Le Dr Gilbert Blain, directeur du département d'administration de la santé de l'Université de Montréal, examinera sur place la situation qui prévaut à l'hôpital Saint-Charles-Borromée de Montréal. Dans un communiqué remis à la presse hier, le ministère des affaires sociales souligne que le Dr Blain aura comme tâche particulière de vérifier le bien-fondé des accusations portées contre cette institution.

Directeur musical du centre des arts

OTTAWA (PC) – On a annoncé à Ottawa la nomination de Mario Bernardi comme directeur musical du Centre national des arts. Il succède à M. Jean-Marie Beaudet qui a abandonné ce poste pour raisons de santé.

M. Bernardi, 40 ans, d'origine canadienne, est chef de l'orchestre du CNA. Précédemment, il avait été directeur musical de la compagnie d'opéra Sadler's Wells de Londres.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

BOUSSION Gabriel. Né à Angers (Anjou) le 9 juillet 1898, est décédé à Montréal le 9 février 1971 à l'âge de 72 ans 7 mois, M. Gabriel Boussion, demeurant au 620 Ogilvy, Parc Extension. Membre de la Chambre de Commerce française, Chambre de Commerce de Montréal, membre du Club Prosper Motagné, Chevalier de l'Ordre de la Champleur, membre de l'Union Nationale Française, membre des différentes Associations Gastronomiques, époux de Evelyne Ouellette, il laisse dans le deuil ses frères, Joseph et Paul et une soeur Gabrielle. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 février. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc, 781 rue Ogilvy, Parc Extension à 9.40 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROCHETIERE Frère Jean-Paul: Le Frère Jean-Paul Crochetière, capucin, est décédé à Ottawa le 10 février 1971. Né à Montréal, le 4 mars 1915 il est entré chez les Capucins le 20 avril 1944. Procureur à Cap Rouge, Montréal et Ottawa. La dépouille mortelle sera transportée à la chapelle de la Réparation, Pointe-aux-Trembles, où elle sera exposée à compter de 2 heures le 12 février. Le service funèbre aura lieu à cet endroit à 10.30 heures samedi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARANDA Jean-Marie. Accidentellement à Ottawa le 11 février 1971 à l'âge de 41 ans, est décédé le Dr Jean-Marie Maranda (Directeur du Département de mathématiques de l'Université de Montréal), époux de Jeanne Cloutier. Il laisse 4 enfants: Alain, Suzanne, Louise et Olivier. Lui survivent outre sa mère Mme Vincent Maranda, deux frères; Vincent, Marc époux de Claudette Laflamme, et trois soeurs: Madeleine épouse de Arthur Dansereau, Yolande épouse de Maurice Décarie, Mireille épouse de André Leroux. Les funérailles auront lieu samedi le 13 février. Le convoi funèbre partira du Salon J.R. Deslauriers Limitée No 5650 chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon où le service sera célébré à 11.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANNY Albert-Clément. A Montréal, le 9 février 1971 à l'âge de 81 ans, est décédé, Albert Clément Manny, époux de Albertine Betournay, demeurant au 3797 avenue Girouard, N.D.G. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne et son époux Roger Marier, Marcelle, Monique (Soeur Geneviève, O.S.B.) Gilles et son épouse Marie Anne Fleury, ainsi que de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 février. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée angle Boulevard Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de Beauharnois lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation S.V.P. pas de fleurs, dons aux Missions Etrangères (Amérique du Sud) 59 Desnoyers, Pont-Viau, Laval, Qué. seraient appréciés.

VINET Jean-Baptiste. A Montréal, le 10 février 1971, à l'âge de 75 ans, est décédé, M. Jean-Baptiste Vinet, P.S.S., ancien curé de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Il laisse dans le deuil un frère Bernard, deux soeurs: Mme Henri Deguise (Marie-Anna) et Georgette. Les funérailles auront lieu samedi le 13 février. Le convoi funèbre partira de la salle paroissiale de Notre-Dame No 426 rue St-Sulpice, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 9.30 heures. Et de là au cimetière de la crypte du Grand Séminaire, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à Villa Chateauneuf, foyer de retraites, C.P. 298, Sutton, Brôme, P.Q. Direction: Urgel Bourgie Limitée.

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc
6603 BOUL. ST-LAURENT
6520 ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135

Ce midi, soyez à la hauteur!...

Passez quelques bons moments à l'Altitude 737, 45 étages au-dessus de vos affaires. Un superbe buffet vous y attend tous les midis. Ce soir, vous pourrez admirer le magnifique panorama illuminé qui vous entoure et, à compter de 9h30, danser aux accords de nos deux orchestres.

Prenez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall principal de l'édifice de la Banque Royale, Place Ville-Marie. Laissez le reste du monde à vos pieds. Réservations: 861-3511.

Altitude 737
Administré par le Reine Elizabeth

informations internationales

EU: les Noirs quittent les ghettos pour les banlieues

WASHINGTON (AFP) – Le mouvement d'exode des populations urbaines des Etats-Unis vers les banlieues, qui s'accroît régulièrement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, a gagné dans la dernière décennie la population noire du pays qui, jusqu'à présent, avait tendance à rester concentrée dans les ghettos.

Le recensement décennal effectué en 1970 a été établi, à cet égard, sur les bases de la situation régnant dans 67 régions métropolitaines des Etats-Unis comptant une population de 500,000 habitants ou davantage.

Dans ces régions, le nombre des Noirs ayant déménagé vers la banlieue s'est élevé de 1960 à 1970 à 762,000 personnes, soit un accroissement de 42 pour cent sur la période précédente qui s'étendait de 1950 à 1960. A elles seules, les trois villes de Los Angeles, Washington New York comptent pour un tiers dans ce mouvement.

Cette situation, pourtant n'a nullement changé la proportion des Blancs et des Noirs habitant les banlieues car le mouvement des Blancs a continué à s'accroître aussi de façon accélérée: au cours de la dernière décennie, douze millions et demi de Blancs ont émigré des villes vers les banlieues et la porportion des Noirs par rapport aux Blancs, s'établissant à 4,5 pour cent en 1970, était à peu près égale à ce qu'elle était en 1960 lorsqu'elle était de 4,2 pour cent. Par ailleurs, le mouvement des Noirs venant des campagnes vers les grands centres urbains s'est considérablement accru.

Pendant la dernière décennie, près de trois millions et demi de Noirs se sont établis dans les grandes villes et leurs banlieues. Quatre d'entre elles comptent maintenant une majorité de Noirs: Washington, Newark (New-Jersey), Gary (Indiana), Atlanta (Georgie), alors que Washington seule comptait une telle majorité dix ans auparavant. Les trois premières ont élu un maire noir; dans le cas de la dernière, c'est l'adjoint au maire qui est de race noire.

En dehors de ces quatre villes, sept autres comptent une proportion de plus de 40 pour cent de Noirs, ce qui en dit long sur le mouvement des Noirs des campagnes vers les centres urbains, si l'on considère que la population noire des Etats-Unis constitue seulement onze pour cent de la population totale du pays.

Deux députés gaullistes rompent avec leur parti et dénoncent Soustelle

PARIS (AFP) – M. Christian Fouchet, député, ancien ministre du général de Gaulle, et M. Jacques Vendroux, député et beau-frère de l'ancien président de la République, ont fait savoir qu'ils avaient démissionné de l'Union des démocrates pour la République (U.D.R. gaulliste) pour ne pas s'associer à certaines alliances électorales du parti gouvernemental aux prochaines élections municipales.

"Aucun faux-semblant dans le dépôt des candidatures aux élections municipales ne masquera le fait, entre nombre d'autres cas, que la direction de l'UDR approuve ses représentants, dans une ville de l'importance de Lyon, de faire cause commune avec un homme politique qui a maintes fois exprimé catégoriquement, depuis dix ans, et il y a quelques jours encore, son opposition à tout ce que le général De Gaulle a accompli depuis son retour aux affaires", a notamment déclaré M. Fouchet.

L'ancien ministre s'élève ainsi contre la présence sur la liste du maire de Lyon, M. Louis Pradel, de candidats de l'UDR au côté de M. Jacques Soustelle, ancien gouverneur général de l'Algérie, ancien compagnon et ministre du général De Gaulle qui, depuis sa rupture avec l'ancient président de la République au sujet de l'Algérie, a toujours dénoncé avec éclat la politique de ce dernier.

M. Soustelle, qui a dû pendant plus de cinq ans vivre en exil, à la suite d'un mandat d'arrêt délivré contre lui, a, au lendemain de la mort du général De Gaulle, écrit un article que les fidèles du gaullisme ont jugé outrageant pour la mémoire de l'ancien chef de l'Etat.

De son côté, M. Jacques Vendroux a déclaré que sa décision, "de caractère personnel", était "motivée par son refus de prendre sa part de la caution collective donnée par l'UDR à certains accords électoraux".

Les deux députés ont d'autre part annoncé qu'ils siègeraient désormais à l'Assemblée nationale parmi les "non inscrits".

Contacts Pékin-Ankara

ANKARA (AFP) – Des contacts ont été établis entre Pékin et Ankara en vue de la reconnaissance de la République populaire de Chine par la Turquie, apprend-on de bonne source à Ankara.

Ces contacts, indique-t-on se résument jusqu'à présent à une démarche de la Roumanie auprès du gouvernement turc afin d'obtenir l'autorisation pour les avions civils de la Chine populaire de faire des escales techniques à Istanbul. La demande chinoise a été "très favorablement accueillie par les autorités turques, comme une ouverture significative de la part de Pékin, permettant d'établir un premier lien entre Ankara et Pékin", précise-t-on de même source.

Les frontières d'Israël

JERUSALEM (AFP) – Trois commissions gouvernementales israéliennes composées d'experts auraient été créées récemment afin d'étudier le problème des frontières, celui de Jérusalem et celui des accords contractuels à conclure entre Israël et ses voisins, apprend-on dans les milieux généralement bien informés. C'est la première fois que de telles commissions sont créées, et ce fait indiquerait, selon les observateurs, que le gouvernement israélien se prépare à la prochaine discussion de ces problèmes au cours de la négociation Jarring.

Des plans précis de règlement territorial entre l'Egypte et Israël sont attribués au Dr Jarring, par le journal israélien "Maariv". "Ces plans, précise le journal, prévoieraient des frontières israélo-égyptiennes identiques à celles qui existaient entre la Palestine sous mandat britannique et l'Egypte. Gaza revenant à Israël. D'autre part, un arrangement spécial concernerait Charm El-Cheikh, l'Egypte y gardant l'administration de la région qui accueillerait pourtant une force internationale chargée de protéger la liberté de navigation". Le journal souligne toutefois qu'il est impossible d'obtenir confirmation des propositions attribuées au Dr Jarring.

Des manifestations organisées pour protester contre l'intervention au Laos se sont déroulées mercredi dans la plupart des villes universitaires américaines sans revêtir l'ampleur qu'avaient eu celles du printemps dernier contre l'invasion du Cambodge. La plupart ont réuni moins d'un millier de participants et se sont déroulées dans le calme, sauf à Berkeley, Californie (notre photo), où la police a utilisé des gaz lacrymogènes et à Baltimore où six policiers ont été blessés. Les plus importantes se sont tenues à New York et à Boston. (Téléphoto AP)

Dix bataillons US au Laos, affirment le GRP et Hanoi

PARIS (AFP) – Washington a menti. Il y a des troupes terrestres américaines au Laos, ont affirmé hier fermement les délégués de Hanoi et du GRP à la 102ème séance de la conférence de Paris sur le Vietnam.

Contrairement aux affirmations de la Maison Blanche, "plus de dix bataillons d'infanterie, d'artillerie et de blindés américains" sont engagés aux côtés des forces sud-vietnamiennes, ont déclaré M. Xuan Thuy et Mme Nguyen Thi Binh, en reprenant à leur compte les affirmations du front patriotique lao. Ses "allégations mensongères et perfides" sont une preuve de plus du "caractère belliciste et entêté" du gouvernement américain, ont-ils affirmé. Et Mme Binh a conclu: "Personne ne croit plus aux paroles de M. Nixon".

Les délégués sud-vietnamien et américain leur ont répondu sur le même ton. C'est vous qui nous avez forcé à intervenir au Laos "que vos troupes occupent en permanence depuis de longues années", a déclaré M. Pham Dang Lam. "Les combats et la tuerie continuent en Indochine parce que vous refusez toujours de rechercher un règlement négocié de ce conflit", a affirmé M. David Bruce.

Le chef de la délégation des Etats-Unis a démenti d'autre part les affirmations de Mme Nguyen Thi Binh et de M. Xuan Thuy sur la présence de soldats américains au Laos en affirmant: "Aucune force de combat ni aucun conseiller américain ne pénétrera au Laos".

Dans un de ses bulletins d'information, la chaîne de télévision CBS, a indiqué hier que des hélicoptères de l'armée américaine transportant des troupes sud-vitnamiennes au Laos avaient quelquefois à leur bord des officiers des forces spéciales américaines, certains revêtus d'uniformes sud-vietnamiens. Cette information, fournie par des pilotes d'hélicoptères américains, contredit les asurances données aussi bien à Washington qu'à Saigon selon lesquelles aucun soldat américain ne participerait aux opérations au Laos, a précisé Jeff Williams, correspondant de la CBS à Saigon. Une autre chaîne de télévision – ABC – avait donné dans la matinée une information similaire d'un envoyé spécial au Sud-Vietnam. Selon ABC, un militaire américain en tenue de "ranger" sud-vietnamien aurait été tué au Laos.

Deux rebelles se rendent

STOCKHOLM (AFP) – La police suédoise a réussi hier matin à persuader les deux Croates, Blago Mikolic et Ivan Vugicevic, qui occupaient depuis mercredi matin le consulat yougoslave à Goeteborg (Suède), de se rendre en libérant leurs cinq otages.

Les deux Croates, qui feraient partie de l'organisation des "Oustachis", avaient menacé mercredi d'exécuter leurs otages – deux employés du consulat, la femme de l'un deux, et deux ressortissants yougoslaves dont une femme – si l'un de leurs camarades, Piljenko Hrkac, condamné à mort pour activités terroristes, n'était pas libéré dans les 24 heures de sa prison de Belgrade. Les deux Croates exigeaient en outre que le condamné soit autorisé à se rendre en Espagne après avoir reçu 100,000 dollars du gouvernement de Belgrade.

Plan de réorganisation de sept grandes agences américaines

WASHINGTON, (AFP) – Le président Nixon envisage de procéder à une refonte complète des agences de contrôle fédérales chargées de réglementer, notamment, le commerce, les transports, les communications et l'énergie.

Le plan de réorganisation concerne sept grandes agences dont les structures actuelles sont jugées archaïques et inefficaces. Leur cloisonnement et leur direction collégiale – affirme un rapport officiel publié par la Maison-Blanche – donnent lieu à une évasion des responsabilités et à une bureaucratisation croissantes.

Traditionnellement "indépendantes", ces agences pourraient maintenant se trouver intégrées plus étroitement à l'appareil gouvernemental car l'un des projets-clé du rapport prévoit la suppression de leur système de direction collective et, trop souvent, anonyme, au profit d'administrateurs en chef qui seraient désignés par le président des Etats-Unis avec l'approbation du Sénat et directement responsables devant eux.

Les sept agences en question sont:

- la Commission du commerce inter-Etats (Interstate Commerce Commission), chargée principalement de réglementer le fret ferroviaire;
- le Conseil de l'aéronautique civile (Civil Aeronautics Board), qui réglemente les transports par avion;
- la Commission fédérale maritime (Federal Maritime Commission), qui règle les transports par mer;
- la Commission de surveillance des marchés (Securities and Exchange Commission), qui veille au bon fonctionnement de la bourse, du système bancaire et des investissements;
- la Commission fédérale à l'énergie (Federal Power Commission), qui réglemente notamment la distribution du gaz et de l'électricité;
- la Commission fédérale du commerce (Federal Trade Commission), qui veille au respect de la législation anti-trust et à la protection des consommateurs;
- la Commission fédérale des communications (Federal Communications Commission) qui surveille l'exploitation commerciale de la radio, de la télévision et des téléphones.

Les rapport, rédigé par un groupe de personnalités choisies en dehors du gouvernement, signale que les agences fédérales de contrôle constituent une anomalie au sein du gouvernement américain. Elles font partie du pouvoir exécutif, mais elles sont dotées de certains pouvoirs législatifs, de même qu'elles ont un rôle judiciaire.

Ce dernier leur serait enlevé au moyen de la création d'un tribunal administratif indépendant, composé de 15 juges désignés par le président et confirmés par le Sénat (comme c'est le cas des 9 membres de la Cour suprême).

La compétence de ce tribunal s'étendrait à tous les arbitrages ou litiges opposant le gouvernement – c'est-à-dire l'une ou l'autre de ses agences – au secteur privé qui, aux Etats-Unis, exploite la quasi-totalité des services d'utilité publique.

Cinq journalistes périssent au Laos

KHE SANH (AFP) – Cinq journalistes, ainsi que plusieurs officiers de l'état-major du général Lam qui commande les opérations au Laos à partir de Khe Sanh, ont trouvé la mort mercredi dans la région de la frontière laotienne. Les deux hélicoptères qui transportaient les journalistes, les officiers et des soldats sud-vietnamiens ont été abattus par les défenses anti-aériennes nord-vietnamiennes, précise- t-on.

Il semble que les deux hélicoptères se dirigeaient vers la localité de Ban Na Thon, près de Tchepone au Bas-Laos, lorsque les deux pilotes sud-vietnamiens, qui avaient perdu leur route, ont considérablement réduit leur altitude, offrant ainsi une cible facile à la DCA nord-vietnamienne. Avec les cinq journalistes dix-huit Sud-Vietnamiens auraient péri dans cet accident.

Outre l'émotion provoquée par l'annonce de la mort des journalistes, une flambée de colère s'est propagée dans les rangs de leurs confrères américains, à Khe San et à Quang Tri. Ceux-ci ne peuvent en effet se rendre au Laos que dans des hélicoptères pilotés par des Sud-Vietnamiens, qui, estiment-ils, perdent facilement leur route de vol et n'offrent pas aux correspondants toute la sécurité à laquelle l'armée américaine les a habitués. Il est de plus en plus difficile de se rendre au Laos par la route ou par hélicoptère, et le reportage ne peut souvent être réalisé qu'au prix de beaucoup d'astuces et de risques.

Thorncliffe
Rosemère, P.Q. Route II
Un véritable restaurant de grande classe.
Seulement à 15 minutes de Montréal par:
L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES
Vers le nord : Sortie 9
Vers le sud : Sortie 13
Table d'hôte, jusqu'à la fermeture. $4.00
Pour réservations Appelez 625-2434.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces reduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

L'ÉLECTRONIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

• RADIOS • TELEVISEURS • MAGNETOPHONES • STEREOS • MICROPHONES • AMPLIFICATEURS • HAUT-PARLEURS • OSCILLOSCOPES • VTVM • MULTIMETRES • COMPTEURS • LAMPEMETRES • GENERATEURS • TUBES • TRANSISTORS • ANTENNES • RESISTANCES • TRANSFORMATEURS • CONDENSATEURS • SELECTEURS • MAGNETOSCOPES • CAMERAS DE TELEVISION • MONITEURS • CONSOLES VIDEO

SPECIAL STUDIO SONY

LE STUDIO COMPREND :
. Un magnétoscope 3610 avec moniteur/récepteur.
. Une caméra avec lentille 16m/m F/1.8 .
. Un trépied avec valise, cables et microphone.
. Un viseur électronique.
. Une lentille zoom F/2 16-64m/m .
. Un VGR-1 kit de titrage.
. Un cable d'extension pour microphone.
. Un cable d'extension pour caméra.

SONY

REGULIER $ 2215
SPECIAL $ 1545
Prix éducatif sur demande.
L'offre n'est valable que pour 2 semaines.

3165 HOCHELAGA MONTRÉAL	10787 Boul. Pie 1X MONTRÉAL	36 ouest ST-LAURENT LONGUEUIL	1361 est LAURIER MONTRÉAL	PLACE VERSAILLES MONTRÉAL

5 MAGASINS À VOTRE SERVICE
CITÉ ÉLECTRONIQUE INC.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal
Année universitaire 1971-1972
Session d'automne
Université du Québec à Montréal

FAMILLE DES SCIENCES

Programmes offerts au premier cycle universitaire

Biologie
Biologie/sciences de l'éducation
Chimie
Chimie industrielle
Chimie/biologie
Chimie/sciences de l'éducation
Électrotechnique/sciences de l'éducation
Géographie physique
Géologie
Géologie/biologie
Mathématiques
Mathématiques/administration
Mathématiques/biologie
Mathématiques/économique
Mathématiques/géologie
Mathématiques/physique
Mathématiques/sciences de l'éducation
Physique
Physique/chimie
Physique/géologie
Physique/mathématiques
Physique/sciences de l'éducation
Techniques de la mécanique/sciences de l'éducation

NOUVEAU PROGRAMME

Sous réserve de son acceptation par le comité conjoint de la Direction générale de l'enseignement supérieur (ministère de l'Éducation) et du Conseil des Universités, l'UQAM offre un nouveau programme pour la prochaine session d'automne en:

INFORMATIQUE

Conditions d'admission
Pour être admis aux études du premier cycle, les candidats doivent détenir un diplôme d'études collégiales ou avoir une formation jugée équivalente.
Les candidats âgés d'au moins 25 ans, qui ont terminé leurs études secondaires et qui possèdent des connaissances et une expérience pertinentes, peuvent être admis aux études du premier cycle, et ce, sur recommandation du Comité de sélection concerné.

Durée des études
Les programmes du premier cycle sont composés d'un ensemble de 30 cours, soit 90 crédits.

Les demandes d'admission devront parvenir, avant le 1er mars 1971, à l'adresse suivante:

Bureau du registraire
Service d'admission et d'inscription
Université du Québec à Montréal
Boite postale 3050, succursale B
Montréal 110

Pour autres renseignements, téléphonez à:
876-8756-7-8

arts et spectacles

Le bruit de la ville

DEMISSION AU CNA: Le directeur général du Centre National des Arts, G. Hamilton Southam, annonce que le conseil d'administration a dû accepter à regret la démission de M. Jean-Marie Beaudet de ses fonctions de directeur de la musique, pour des raisons de maladie. Il sera remplacé par Mario Bernardi qui remplira cette fonction avec celle de chef permanent de l'orchestre du CNA.

MUSIQUE: Le Quatuor à cordes Juilliard se produira dans le cadre de la Société Pro Musica, dimanche à 16h30 au théâtre Port-Royal. Le concert débutera par le "Quatuor en la majeur Opus 55 No. 1" de Haydn et le "Quatuor à deux mouvements" de Stefan Wolpe. Leonid Hambre et le Quatuor Juilliard joueront ensuite le quintette pour piano et quatuor à cordes de Brahms, celui en fa mineur Opus 34."

Un concert de musique canadienne sera retransmis à l'émission Festival du Monde de la radio de Radio-Canada, ce soir à 20h30. Donné lors de l'inauguration du Centre culturel canadien de Paris, ce concert comprendra le "Scherzo" d'André Prévost, "Pièce concertante No 3" de Jean Papineau-Couture, "Concertante No 2" d'Otto Joachim, "Divertimento No 1" de John Weinzweig, et "Fantaisie et Allegro" d'Harry Freedman. C'est le chef d'orchestre canadien Jacques Beaudry qui dirigera l'Ensemble Ars Nova de l'ORTF.

AUDITIONS: La chorale des Disciples de Massenet serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres intéressés à se joindre au groupe. Altos, ténors et basses sont invités à communiquer avec Mme Paulette Paquet le soir, à 581-2676, ou M. René Lacourse à 671-0887.

Le musée d'art contemporain présente actuellement une exposition d'Arthur Gladu intitulée "Photographismes 2".

Horaire des théâtres

THEATRE CENTAUR: "Uncle Vanya" du mardi au dimanche à 20h.30; samedi à 18h. et 22h. (jusqu'au 6 mars).

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI – Relâche.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: Spectacle "Commedia dell'arte". Texte de Marc Favreau. Mise en scène d'Yvan Canuel: horaire irrégulier (vérifier à 866-1964).

THEATRE DU QUATSOUS: "L'effet des rayons Gamma sur les vieux-garçons", de Paul Zindel (adaptation de Michel Tremblay). Du mardi au vendredi à 20h30. Samedi à 19h30 et 22h30. Dimanche à 20h30.

RIDEAU VERT: "Le retour" de Pinter 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Les Grands Ballets Canadiens – 20h30

THEATRE MAISONNEUVE: Les Marionnettes de Salzbourg présentent "Don Giovanni" 20h30

THEATRE PORT-ROYAL: Le T.N.M. présente "D.D.T." de Michel Faure et Paul Buissonneau – 20h15.

Horaire des cinémas

ALOUETTE: "Autant en emporte le vent" 2.00 et 7.45.
ANJOU: "Thunderball" et "You only live twice" 7.00.
ARLEQUIN: "Credo de la violence" 2.15 – 5.40 – 9.10 et "Les salauds se portent bien" 12.45 – 4.05 – 7.35.
ART: "The Love Doctors" 1.00 – 3.10 – 5.15 – 9.35.
ATWATER: (cinéma 1) "Five Easy Pieces" 1.25 – 3.25 – 5.30 – 7.35 – 9.40.
ATWATER: (cinéma II) "Lovers and other strangers" – 5.15 – 7.15 – 9.25.
BERRI: "Midnight Cowboy" – 2.15 – 6.00 – 9.40 "Trois petits tours, puis s'en vont" 12.30 – 4.10 – 7.55.
BIJOU: "Mourir d'aimer" : 12.05 – 2.29 – 4.53 – 7.17 – 9.41.
BONAVENTURE: "Whirlpool" – 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.00 – 9.00.
CANADIEN: "Obsession" – 12.00 – 2.50 – 5.50 – 8.55 et "Le guide de Chicago" – 1.30 – 4.30 – 7.20 – 10.30.
CAPITOL: "Un condé" – 12.30 – 3.00 – 5.10 – 7.20 – 9.40.
CHAMPLAIN: "Campus" – 1.55 – 5.55 – 9.40 "On n'achète pas le silence" – 12.00 – 4.00 – 8.00.
CHATEAU: "Explosion" 2.35 – 6.00 – 9.25 et "Fort Alesia" 1.00 – 4.20 – 7.50.
CINEMA CINQ: "What'd Good For The Goose" sem. 7.30 – 9.30.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (cinéma 1): "Cromwell" 1.30 – 4.45 – 8.15.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (cinéma 2): "I never sang for my father" – 1.25 – 3.25 – 5.25 – 7.25 – 9.25.
CINEMA DE PARIS: "La maison jaune du Mont Pinafe" 12.30 – 3.45 – 6.50 – 10.15 et "Le quatrième mur" 1.55 – 5.10 – 8.25.
COMEDIE-CANADIENNE: "Compartiment tueurs" – lundi au samedi à 7.30 et 9.30.
CREMAZIE: "Anne des mille jours" 5.45 – 8.15.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon" 7.30 – 9.30. Salle McLaren: "La horde sauvage" 7.00 – 9.40.
ELYSEE: Salle Resnais: "Domicile conjugal" Salle Eisenstein: "Les choses de la vie" du lundi au vendredi – 7.30 – 9.30; (pour les deux salles).
ELECTRA: (voir Château).
FESTIVAL: "Ostia" – 7.30 – 9.30.
IMPERIAL: "La philosophie dans le boudoir" 12.25 – 2.35 – 4.40 – 7.00 – 9.20.
JEAN-TALON: "La Maison" sur sem. 8.30 et "Anatomie de l'acte d'amour" Sur sem. 6.50 – 10.15.
KENT: "Hurricane" – 1.05 – 3.10 – 5.15 – 7.20 – 9.25.
LOEWS: "Wusa" 10.30 – 12.40 – 2.50 – 5.00 – 7.10 – 9.25.
LUCERNE: "Easy Rider" 5.50 et "Marooned" 5.50.
MAISONNEUVE: (voir Jean-Talon), 8.30 – 6.50 – 10.15.
MERCIER: "Un amour de Coccinelle" 6.20 – 9.55 et "Le cheval aux sabots d'or" 8.10.
MIDI-MINUIT: "Cherry Harry et Raquel" – 1.30 – 4.20 – 7.05 – 9.50 et "Désirs dans les tripes" 12.00 – 2.45 – 5.30 – 8.15.
MONKLAND: "Butch Cassidy and the Sundance Kid" 2.50 – 6.10 – 9.40 "Move": 1.15 – 4.35 – 8.05.
OUTREMONT: "The Lady of Monza" et "Wichmaker" – 6.10.
PALACE: "Thunderball" 12.30 – 4.40 – 9.00 et "You Only Live Twice" 2.40 – 7.00.
PAPINEAU: "Le feu dans la peau" et "Les péchés de l'amour": 6.15 (pour les deux salles).
PARISIEN: "Pile ou Face" 10.30 – 12.30 – 2.35 – 4.40 – 6.50 – 9.05.
PIGALLE: "Cherry Harry et Raquel": 10.10 – 1.05 – 3.55 – 6.50 – 9.50 et "Désirs dans les tripes": 11.30 – 2.25 – 5.20 – 8.20.
PLACE DU CANADA: "The owl and the Pussy Cat" – 5.15 – 7.25 – 9.20.
PLACE VILLE-MARIE: "Tristana" – 1.20 – 3.20 – 5.20 – 7.20 – 9.20.
PLACE VILLE-MARIE: (petit cinéma): "Joe" – 12.40 – 2.40 – 4.40 – 6.40 – 8.40.
PLAZA: (voir Canadien).
PUSSYCAT: "Getting into Heaven" 1.35 – 4.25 – 7.20 – 10.10 et "Anything goes twice if you like it" 12.15 – 3.05 – 5.55 – 8.50.
RIVOLI: "Le credo de la violence: 2.20 – 5.50 – 9.20 et "Les salauds se portent bien".
SAINT-DENIS: "Mourir d'aimer": 12.10 – 2.30 – 4.50 – 7.10 – 9.30.
SALLE HERMES: "Anatomy of Love" – 8.10 (semaine), 2.00, 4.00, 6.00, 8.00 et 10.00 (dimanche).
SEVILLE: "I Love my Wife" – 1.25 – 3.25 – 5.25 – 7.25 – 9.35.
SNOWDON: "Dandy" – 1.45 – 3.45 – 5.40 – 7.40 – 9.35.
VAN HORNE: "Carry up in the jungle" 1.00 – 2.45 – 4.25 – 6.05 – 7.50 – 9.40.
VENDOME: "L'aveu" – 11.45 – 2.10 – 4.30 – 7.00 – 9.30.
VERDI: "Mon enfance à Montréal" (Jean Chabot) – 7.30 – "Questions de vie" (André Théberge) – 9.30.
VILLERAY: "Un amour de Coccinelle" 6.20 – 9.55 et "Le cheval aux sabots d'or" – 8.10.
WESTMOUNT: "Ryan's Daughter" 2.00 – 8.00.
WESTMOUNT SQUARE: "Love Story" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00.
YORK: Song of Norway" 2.15 – 8.15.

CINEMATHEQUE CANADIENNE: "Zvenigora" (Alexandre Dovjenko, U.R.S.S. 1928) – 7.30 et "De la veine à revendre" (Andrzej Munk, Pologno 1960) – 9.30.

Voir en page 14 pour les horaires de télévision de vendredi, samedi et dimanche.

Succès des cinéastes canadiens au Festival de Tours

par Paquerette Villeneuve

15,0000 personnes environ ont assisté aux Journées Internationales du Court-Métrage qui viennent de se terminer à Tours. Originale dans son propos, variée dans ses choix, la manifestation tourangelle, qui a cessé en 1968 d'être compétitive, n'a rien perdu pour autant en intérêt ni en qualité. "Nous avons éliminé les prix pour éviter certaines intrigues de coulisse", disent les organisateurs.

Pas de palmarès officiel mais parmi les favoris du public, deux films Canadiens: "L'Homme multiplié" de Georges Dufaux et Claude Godbout, et "Taxi" de Roland Stutz.

Sous le titre "Prestige et rigueur", on pouvait lire dans le supplément de La Nouvelle République au sujet du premier réalisé pendant l'Exposition de Montréal, "Grand écran, musique électronique, images démultipliées les techniques utilisées sont à la mesure de l'Expo. Mais loin d'écraser le thème choisi, comme on pourrait le craindre, elles le supportent au contraire magnifiquement et sobrement à la fois, grâce à la rigueur du montage et à l'absence de tout commentaire. Les images suggèrent seules l'histoire de la communauté humaine.."

"Plus ils sont courts, plus ils sont bons!" s'exclama le critique après la projection de "La Chenille" (Etats-Unis, 7 minutes) et de "Taxi", (Canada 2 minutes) et le plus court vaut une mention. C'est la course accélérée d'un chauffeur de taxi, bâtie sur le thème d'une savoureuse chanson de Claude Léveillée. En fait, il s'agit d'une simple illustration mais son réalisateur Roland Stuz en a tiré le meilleur parti".

Accueil plus tiède pour "l'Odyssée du Manhattan", première oeuvre au programme de la séance d'ouverture du Festival. "Ce n'est pas que le premier film proposé en "amuse-oeil" ne soit pas, intrinsèquement un bon court-métrage. L'Odyssée du Manhattan" est même de l'excellent documentaire, qui montre bien ce qu'il veut montrer mais sans longueurs, vraiment bref, solide et clair comme un banc de glace. Nous sommes loin des "docucus" d'il y a dix ans! Mais malgré toutes ses qualités, la réalisation de Bernard Gosselin qui, en 8 minutes, évoque la croisière de trois semaines du pétrolier Manhattan, ne peut soulever l'enthousiasme. Tout juste briser la glace".

Seul film contesté de la sélection canadienne, les "Notes sur la Contestation" de Louis Portugais! Pour sa longueur d'abord (il dure 58 minutes), puis pour son sujet: la contestation qui, depuis 68 en France, a été traitée sur tous les tons. "Mais ce film demeure un témoignage et je ne regrette pas de l'avoir choisi", dit Carlos Vilardebo, cinéaste et membre du Comité de Sélection du Festival.

Le Festival de Tours est la manifestation qui a depuis le plus longtemps (1955) contribué à la réputation du cinéma canadien en Europe. C'est là que Mme Decaris, directrice de salles, membre du Comité de Sélection de cette année, découvrit et acheta plusieurs films de McLaren, que Gilles Groux attira l'attention (("Un jeu si simple", Premier prix

Suite à la page 9

À l'École nationale de théâtre

"Laver son linge sale": une première "brassée"!

par Michel Bélair

Avec ou sans Arctic Power, il semble que l'on puisse encore laver son linge sale. C'est du moins ce qu'ont choisi de faire les élèves de troisième année de l'Ecole nationale de théâtre. Il s'agit toutefois d'un "linge sale" bien particulier puisqu'il retrace en quelque sorte l'histoire du théâtre au Québec depuis Henri Deyglun jusqu'à Michel Tremblay et Jean-Claude Germain.

La prison et les prisonniers

"Laver son linge sale" semblait être au départ une aventure assez périlleuse. Travaillant avec André Brassard, les élèves de troisième de l'Ecole nationale ont cependant abordé l'aventure avec beaucoup de sérieux. Les résultats à ce niveau sont assez probants. Je pense en particulier aux improvisations de la première partie du spectacle; fort bien orchestrées au restant de la production, elles développaient des thèmes qui éclairaient le collage de textes. Cependant, comme il ne m'appartient pas de parler des étudiants de l'Ecole nationale, comme d'autres sont engagés pour le faire, je préfère m'en tenir à la production elle-même et à la mise en scène d'André Brassard.

C'est André Brassard qui a procédé au choix des textes. En faisant appel à Henri Deyglun, Gratien Gélinas, Roger Lemelin, Marcel Dubé, Guy Dufresne , Michel Tremblay et Jean-Claude Germain, il a réussi à tracer ce que l'on pourrait appeler un portrait de la famille québécoise à travers le théâtre québécois. Une phrase placée en exergue sur le programme est, à ce titre, fort explicite: "je suis prisonnier, je suis prisonnier de ma famille pour le restant de mes jours" (Marcel Dubé). "Laver son linge sale" est l'illustration concrète de cette affirmation. Il est étonnant de constater à quel point "La mère abandonnée" d'Henri Deyglun, "La famille Plouffe" de Roger Lemelin et "Les belles-soeurs" de Michel Tremblay développent des thèmes parallèles. Tout se recoupe. Le langage de Tremblay est certes un peu plus direct, son personnage de la mère, comme le faisait remarquer André Brassard, est beaucoup plus conscient, mais, en général, les thèmes sont les mêmes, les personnages-types (le Père, la Mère) se ressemblent, et les situations traduisent une réalité qui, malgré une légère "évolution", reste fondamentalement aussi opprimante. "Laver son linge sale" était aussi l'occasion de remarquer la profonde actualité d'un Jean-Claude Germain de même que l'importance capitale de Marcel Dubé dans l'histoire du théâtre québécois. L'on ne peut également passer sous silence les costumes absolument extraordinaires de Réal Ouellette, costumes et accessoires que la mise en scène d'André Brassard exploitait d'ailleurs de façon systématique. Une seule ombre au tableau, ombre pourtant nécessaire au niveau des recoupements qu'elle suggérait, la longueur de la production. Il est pour le moins difficile, lorsque l'on recoupe constamment les mêmes thèmes, de ne pas créer une impression de répétition: c'est malheureusement ce qui se produit.

Malgré ces quelques remarques, "Laver son linge sale" demeure une production extrêmement intéressante, "nécessaire" même à plusieurs points de vue. Ne serait-ce que pour constater l'originalité et la constance du théâtre québécois depuis le début du siècle, c'est là un spectacle qu'il faut voir en ce qu'il témoigne d'une situation dramatique authentiquement québécoise. La mise en scène d'André Brassard dramatise peut-être un petit peu trop tout cela, mais il faut se demander si ce parti-pris n'incarne pas lui aussi une réalité profonde. Surtout lorsque l'on voit ces comédiens en cage. Comme s'il n'y avait pas d'issue; comme si tout était perdu d'avance à cause de l'influence trop marquée de la figure maternelle. Au-delà des interprétations plus ou moins simplistes, c'est peut-être rendre compte, à ce niveau aussi, d'une situation qu'il importe d'exorciser au plus tôt. Comme s'il fallait, une fois pour toutes, VRAIMENT "laver son linge sale"...

2 GRANDS SUCCÈS!... 18 ANS
"UN HOMME ET UNE FEMME" de Claude Lelouch avec ANOUK AIMÉE ET J.-L. TRINTIGNANT En français - Sous-titres anglais
2e FILM "LES FIANCES" en italien avec sous-titres anglais
Art CINEMA 489 0821

Philosophie Dans Le Boudoir ..d'après le MARQUIS DE SADE
18ANS Adultes 7e Sem.
"le plaisir est une passion qui subordonne toutes les autres"...
EXCLUSIVEMENT EN FRANÇAIS
HORAIRES: 12.25, 2.35, 4.40, 7.00, 9.20 P.M.
IMPERIAL 1430 Bleury 288 7102 PLACE DES ARTS couleurs

Pour eux, aucun sens n'est interdit !.. 18ANS Adultes
Nathalie NAUBERT Jean COUTU

EN COULEURS
pile ou face
Diane ARCAND • Monique BELISLE • Patrick PEUVION • Jérome TIBERGHIEN • Pat FOSTER • Jean-Denis LEDUC • • • et Jacqueline FELLAY • •
Scénario et dialogues GÉRALD TASSÉ Réalisation ROGER FOURNIER Musique STÉPHANE VENNE
Commençant Aujourd'hui Rep. à 10.30 A.M. 12.30 - 2.30 - 4.40 - 6.50 - 9.05 P.M. Sam. dernier spect. à 11.45 P.M.
LE CINEMA PARISIEN Tel 861 2697 480 Ouest Ste CATHERINE

LUNDI 15 FÉVRIER 8 h. 30
Une première
Ida Haendel violon
Ronald Turini piano
PROGRAMME: Sonate Ré Mineur, Brahms; Sonate Do Mineur, Grieg; Sonate La Majeur, Franck;
$6. - $5. - $4. - $3. - $2.50
MARDI 23 FÉVRIER 8h.30
Nelson Freire pianiste
"Une puissance qui tient de l'Ouragan." — Saturday Review
programme
Toccate et Fugue Do Mineur, Bach; Sonate Si Mineur, Chopin; Papillons, Schumann; Soirée dans Grenade, Debussy; Poissons d'Or Debussy; Rhapsodie Hongroise no. 10, Liszt;
$6 - $5 - $4 - $3 - $2.50
EN VENTE: PLACE DES ARTS; CCA, 1822, ouest Sherbrooke (sous-sol) et agences CCA, ville et banlieue, signaler 932-2234.
COMMANDES POSTALES avec chèque, mandat ou CHARGEX à CCA seulement. Vous pouvez, au préalable, composer 932-2234. Aucun frais supplémentaires pour ces services.
ÉTUDIANTS et ÂGE D'OR ($1.00) se présenter à CCA seulement.
COMMANDES PAR TÉLÉPHONE À CCA: 932-2171
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS

Les éblouissantes "Ding-A-Lings" du Dean Martin Show
En vedette jusqu'au 20 février
Nick Martin et son orchestre
Danse continuelle
Réservations: 861-3511
Du lundi au vendredi, aucun frais de couvert. Le samedi, $4.00 seulement.
La Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

à l'affiche!
du 11 au 15 février à 7 h 30 seul. ($1.50 semaine)

4 Qué Un film de Jean Chabot MON ENFANCE À MONTRÉAL avec ROBERT RIVARD VÉRONIQUE VILBERT NANA DE VARENNE CAROLE LORD PAUL GUÉVREMONT MARC HÉBERT
100,000 espoirs, 1 seule job...
du 11 au 15 février à 9 h 30 seul. ($1.50 semaine)

5 Québ QUESTION DE VIE chronique d'une femme seule un film de André Théberge avec Frédérique Collin
verdi 5380 St-Laurent 277-4145

COULEURS après Z voici L'aveu POUR TOUS

un film de Costa Gavras YVES MONTAND SIMONE SIGNORET
VENDOME TEL 878-1451 LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA
9e Sem. Horaires: 11.45, 2.10, 4.30, 7.00 et 9.30 p.m.

CE SOIR: SÉANCE SUPPLÉMENTAIRE À 11.30 14 ANS
LE SEUL FILM 2 FOIS PRIMÉ FESTIVAL DE CANNES
GRAND PRIX SPECIAL DU JURY
GRAND PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE

... un coup de poing, que la police se donnerait à elle-même... Elio Petri tend une main fraternelle à Costa Gavras. François Chalais
...une véritable bombe Cinéma 70
...un succès légitime Le Monde
SEMAINE: 7:30 - 9:30 SAMEDI - DIMANCHE 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Salle Renoir
ENQUÊTE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON EN COULEURS
Salle McLaren
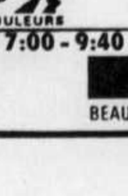
APRÈS SERGIO LEONE le film de SAM PECKINPAH 14 ANS
"LA HORDE SAUVAGE" "The Wild Bunch"
EN COULEURS
SEM. 7:00 - 9:40 - SAM.-DIM.: 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:40
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SAM. 1.30; 3.30. 5.30; 7.30; 10.00 DIM. 1.30; 3.30 5.30; 7.30; 9.30
élysée 35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS
3e Semaine POUR TOUS
C'est du meilleur Truffaut. A voir, très vite. — COMBAT
. . . l'humour gagne à tous les coups. — LE JOURNAL DU DIMANCHE
Truffaut peut réaliser des chefs-d'oeuvre. La preuve: Domicile Conjugal. — L'AURORE
Truffaut mène son histoire au pas même de la vie dans un désordre plein de surprises, qui mêle constamment la drôlerie à l'émotion. — LE MONDE
Un film . . . qui parle au coeur, le touche et finit aussi par toucher l'âme. — LE FIGARO
On ne peut qu'aimer ce film fragile et mélancolique . . . — LE MONDE
L'un des plus beaux films de François Truffaut. — TELERAMA
Un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
DOMICILE CONJUGAL
avec JEAN-PIERRE LEAUD CLAUDE JADE
Eastmancolor

SALLE EISENSTEIN
15e SEMAINE POUR TOUS
ROMY SCHNEIDER MICHEL PICCOLI

les choses de la vie
EASTMANCOLOR Un film de CLAUDE SAUTET

CAÏN et ABEL vus par PASOLINI 14 ANS

OSTIA
avec LAURENT TERZIEFF SEMAINE 7.30, 9.30 COULEUR
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

dès Demain!
FOU-RIRE TRIOMPHAL UN SUCCÈS PHÉNOMÉNAL! TOUS

EN SCOPE EN COULEURS JEAN-PAUL BELMONDO
LE CERVEAU
ANDRÉ BOURVIL
DAVID NIVEN
avec ELI WALLACH le truand du "BON, LA BRUTE ET LE TRUAND"
la plus grande comédie du réalisateur Gérard Oury
une production des studios GAUMONT INTERNATIONAL
horaire: lun. au sam. 7:30 et 9:30 (sam. 9:45)
le dimanche à 3:30 - 5:30 - 7:30 et 9:30
METRO SAINT-LAURENT
à la Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine, tel.: 861-3476
DERNIERS SOIRS: "COMPARTIMENT TUEURS"

★★★★ LES 2 FILMS DE L'ANNEE AU MEME PROGRAMME 18ANS Adultes

ANATOMIE DE l'acte d'amour EN COULEUR
AUSSI Michel SIMON dans LA MAISON COULEUR
JEAN-TALON 725-7000 Jean Talon, à l'est de Pie-IX
MAISONNEUVE 3019 E. Sherbrooke 525-2174

famille et société

Le CTC et la FTQ organisent des cours de formation syndicale pour les femmes

Les syndiqués du Québec auront bientôt l'occasion de suivre un cours de formation syndicale réservé exclusivement aux femmes. Ce cours, ou "école" comme on l'appelle, est organisé conjointement par le Congrès du travail du Canada et la Fédération des travailleurs du Québec; il sera donné à Saint-Donat de Montcalm, du 14 au 19 mars prochain.

L'idée d'une telle entreprise mûrissait déjà depuis plusieurs années, souligne M. Jean-Jacques Jauniaux, directeur québécois du service d'éducation du CTC. "Le nombre de femmes syndiquées est de plus en plus élevé et atteindra bientôt 50% du total. Et pourtant, dit-il, la proportion des femmes élues à des postes administratifs au sein du mouvement est minime".

Ces cours de formation auront pour but d'éveiller davantage l'intérêt des femmes pour la chose syndicale afin de les amener à participer plus activement aux décisions qui influent sur leur vie et leur carrière.

Actuellement, explique M. Jauniaux, les classes mixtes ne comptent qu'une ou deux femmes pour une vingtaine d'hommes. Il est évident que dans de telles conditions, on ne peut s'attendre à ce que les femmes s'expriment et participent aussi librement qu'elles le désireraient.

Il ne s'agit pas, précise le directeur du service d'éducation, d'établir une nouvelle ségrégation des sexes: tous les autres cours continueront à être mixtes. "Mais nous comptons, dit-il, organiser des écoles du genre, réservées aux femmes, pour les inciter à s'intéresser davantage à la vie syndicale".

M. Jauniaux espère qu'après quelque temps le nombre de femmes participant aux cours mixtes s'élèvera et qu'il ne sera plus nécessaire d'organiser des cours de formation syndicale uniquement à l'intention des femmes.

Cette nouvelle initiative devrait avoir pour résultat de permettre à un plus grand nombre de femmes d'occuper des postes électifs ou de travailler comme permanents dans les syndicats.

Deux autres semaines de formation syndicale, mixtes cette fois, auront lieu également à Saint-Donat de Montcalm, du 28 février au 5 mars et du 28 mars au 2 avril.

Les matières au programme seront les mêmes dans les trois cours: règlement des griefs, législation du travail, négociations collectives, procédure parlementaire, structure syndicale, lois des accidents du travail et assurance-chômage, action politique et sociologie.

Notons qu'à la semaine de formation réservée aux femmes seulement, les cours seront donnés par des femmes et la semaine d'étude comportera en outre un colloque au cours duquel les militantes seront invitées à examiner librement les problèmes qui préoccupent tout spécialement la femme au travail et la femme syndiquée.

Le Lions Club subventionne trois centres pour les adolescents de 13 à 20 ans

Trois centres pour adolescents pouvant recevoir jusqu'à 1,200 jeunes de 13 à 20 ans ouvrent actuellement leurs portes dans trois quartiers différents de Montréal. Grâce à des subventions de l'ordre de $35,000 fournies par le Lions Club de Montréal, le centre de Pointe Saint-Charles situé au 255 avenue Ash, et celui de l'est, situé au 4567 rue Hochelaga, sont déjà prêts à recevoir les jeunes. Le troisième centre qui aura pignon sur la rue Greene à Westmount desservira les jeunes des quartiers de Saint-Henri et de Westmount. Ce dernier n'entrera pas en activité avant quelques semaines.

Ces centres ouverts aux jeunes sans distinction de langue, de nationalité ou de religion seront sous la responsabilité des jeunes du Montreal Boys and Girls Association. Notons que les membres de cette association sont anglophones mais disposés, ont-ils dit, à la conférence de presse, à accueillir fraternellement les francophones et à les inviter à participer à l'organisation des activités des centres.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur ces centres pour adolescents en téléphonant à M. R. E. Taylor, 735-2777.

L'Institut Culinaire Henri Bernard
2015 de La Montagne Suite 610 Montréal 107
fondé en 1951

COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE DE BASE
(30 heures)

Le savoir-faire méthodique de toute cuisine saine et raffinée avec 36 recettes fondamentales, leurs dégustation et livret.

LA PREMIÈRE LEÇON PEUT ÊTRE PRISE À L'ESSAI
Débutant le
Merc. 17 fév. à 7:30 p.m.
ou Jeudi 18 fév., à 1:00 p.m.

Pour prospectus et réservation: 843-6481

Soins médicaux

Québec a payé moins que la moyenne nationale

OTTAWA (PC) — La direction générale de la recherche et de la statistique du ministère de la santé et du bien-être social révèle que le Québec a payé, per capita, pour les soins médicaux personnels des citoyens en 1969, la somme de $172.79, soit légèrement au-dessous des $184.34 qui constituent la moyenne nationale. L'Ontario et l'Alberta ont payé les plus forts montants avec respectivement $204.50 et $198.99.

Les augmentations les moins élevées ont été enregistrées en Colombie-Britannique et en Saskatchewan en 1969 par rapport aux années précédentes. L'île du Prince-Edouard et Terre-Neuve ont enregistré les coûts les moins élevés en 1969, respectivement $117.68 et $122.58. Le Yukon et les Territoires du Nord-ouest ont dépensé $133.21 per capita.

Le rapport porte sur les principaux éléments des soins de santé personnels: services hospitaliers, médicaux, dentaires et médicaments prescrits.

Les dépenses per capita dans les autres provinces s'établissent comme suit: Colombie-Britannique, $182.74; Manitoba, $178.18; Nouvelle-Ecosse, $166.58; Saskatchewan, $162.41; Nouveau-Brunswick, $154.15.

Les femmes jouent toujours le rôle de "soubrettes" dans les campagnes politiques

TORONTO (PC) — Mme Laura Sabia, ancien échevin de St. Catharines, Ont., celle qui avait lancé la campagne en faveur d'une commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada il y a trois ans, aime, ces jours-ci, raconter l'anecdote suivante qui illustre bien que les femmes continuent toujours à jouer le rôle de "soubrette" dans les campagnes politiques.

La fille de Mme Sabia a offert son aide au cours d'une récente campagne, déclarant toutefois qu'elle ne voulait pas. . . coller de timbres poste. On lui a alors offert, tout bonnement, de vérifier des numéros dans l'annuaire téléphonique. . . La fille de Mme Sabia est avocat!

Une enquête conduite auprès de cinq des six candidats au leadership du parti conservateur en Ontario montre que les femmes sont encore celles à qui l'on confie le soin des corvées de dactylographie, des téléphones à faire, des communiqués à mettre dans les enveloppes et à expédier, et bien sûr, des timbres à coller et des numéros de téléphone à vérifier.

Mais dans au moins deux des comités centraux, ceux du ministre des mines, M. Allan Lawrence, et du ministre des affaires municipales, M. Darcy McKeough, des hommes accomplissent également ces tâches.

Rares sont les candidats qui ont des femmes comme gérants de bureau à leurs quartiers généraux. Dans tous les cas, aucune femme, ne fait partie du petit groupe de penseurs qui suggèrent des politiques d'action ou agissent comme conseillers.

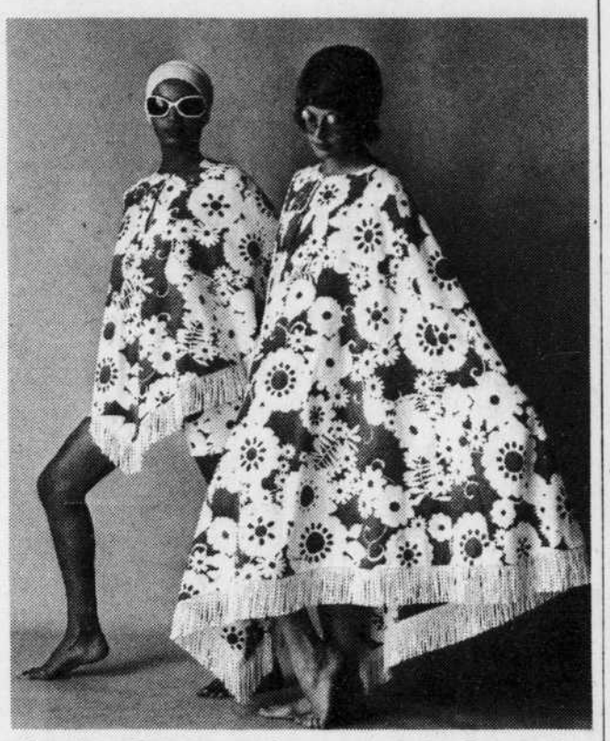

Les tissus Boussac ont bonne renommée. Des représentants de cette maison parisienne étaient de passage à Montréal ces derniers jours pour présenter une collection de leurs tissus. Comme on peut le voir, même à la plage, l'élégance ne perd pas ses droits et le poncho fleuri rivalisera l'été prochain avec le soleil et la mer.

les MOTS CROISÉS du Devoir

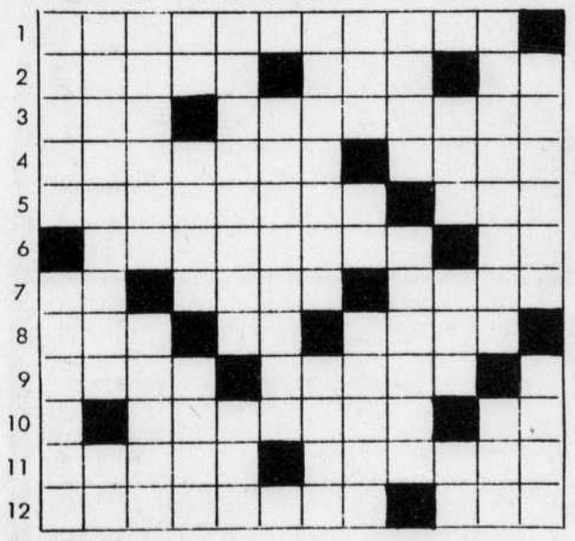

Horizontalement

1 — Qui résiste à de très hautes températures.
2 — Arôme — Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc — Brome.
3 — Pronom relatif — Qui croît dans les rochers.
4 — Qui a rapport à l'os cubital — Nom donné parfois à l'aurochs.
5 — Occupation d'une personne. — Trois.
6 — Ombellifère vénéneuse — Terre-Neuve.
7 — Brome — L'anc. Archipel. — Tire du néant.
8 — Article simple — Obtenu — Salé, puis séché à la fumée.
9 — Fait de vive voix — Arbre vivant près de l'eau.
10 — Instrument qui sert au supplice de la pendaison — Pronom personnel.
11 — Etablissement industriel — Faire de petites crevasses.
12 — Porc sauvage — Morceau de musique pour deux voix ou deux instruments.

Verticalement

1 — Au jeu des échecs, plaça l'une de ses tours auprès de son roi et fit passer le roi de l'autre côté de la tour en un seul mouvement — Investissement d'une ville, d'un port, etc. pour lui couper toute communication avec le dehors.
2 — Adoucir un médicament ou une boisson en y ajoutant du sucre — A lui.
3 — Simulation — Conifère.
4 — Ruisselet — Le premier-né. — Etendu en longueur.
5 — Arrivée de marchandises par un moyen de transport quelconque — Pareil.
6 — De la nature de l'urine.
7 — Petit objet servant à taper — Etre spirituel.
8 — Unité d'aire pour les surfaces agraires — Interjection — Aspirer avec la bouche un liquide.
9 — Né de — Oter l'écale de.
10 — Triage — Chemin de ville — Cadmium.
11 — Rendre public — Amusement.
12 — Substance visqueuse, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, combustible, produite par certains végétaux — Signe numérique indiquant l'absence de valeur.

Solution d'hier

SUCCÈS

Suite de la page 8

en 1965) et des auteurs comme Pierre Perreault, Jean-Pierre Lefebvre, Gilles Carle, y sont connus de tout le monde. Un seul regret cette année:

Contrairement à l'année dernière, les producteurs futés n'ont pas répondu à l'invitation des organisateurs du Festival.

Roger Blais, directeur des Festivals à l'Office National du Film est venu spécialement de Montréal pour ce quinzième Festival. Entre une conférence aux inspecteurs d'Académie sur les méthodes audio-visuelles et les deux ou trois séances quotidiennes de cinéma, il a eu le temps de mettre sur pied un projet d'envergure. "Les organisateurs des Journées de Cinéma de Poitiers veulent présenter l'an prochain le cinéma canadien. Cela veut dire une trentaine de longs-métrages". M. Blais a trouvé la confrontation très stimulante entre ce qui qui se produit dans les 20 pays représentés. Il a aussi été heureux du public, composé de réalisateurs, producteurs, distributeurs, directeurs de ciné-clubs et étudiants.

Quant à M. Roland Ladouceur, délégué de l'ONF pour l'Europe, qui était venu de Paris, le Festival était à peine terminé qu'il tournait la page. "Je m'occupe des 3 semaines de cinéma canadien qui auront lieu au Marigny, à Paris, du 1er février au 4 mars. C'est la première fois qu'un circuit commercial tente une telle aventure: présenter 15 longs-métrages canadiens, d'abord à Paris et ensuite dans les grandes villes de France."

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LÉONARD Mtl, 38
324 - 2580

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

LA COUTURE CHEZ-SOI

Faites ce modèle le matin et portez le l'après-midi. Dans à peine, une heure tout sera terminé - Pratique et confortable.

Patron no: 9326

Le patron imprimé no **9326** est offert pour les tailles **10½-22½** (nouvelle classification des tailles).
Ce patron est en vente au prix de $1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

ARCHITECTES

LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10 - P.Q.
TÉL.: 651-0982

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTRÉAL - 866-9854

Les architectes LONGPRÉ MARCHAND GOUDREAU DOBUSH STEWART BOURKE

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel).
L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

ANTIQUITES A VENDRE

HORLOGE grand-père avec marquetterie extraordinaire, pièce de collection du meilleur style Victorien, hauteur 7'6". $2,500 aussi chandeliers d'église-anges sculptés, collection tableaux, meubles canadiens Tél: **665-0505** 18-2-71

APPARTEMENTS A LOUER

EDOUARD-MONTPETIT: 4½, 5½, chauffés, eau chaude, taxes d'eau, concierge, prix raisonnable. **Immeubles Rhéal**, courtiers **484-7575, 484-8307, 733-2673** 19-2-71

COTE-DES-NEIGES: 3360 Maréchal, coin Decelles, 1½, 2½, 3½, équipés, chauffés. Près Université de Montréal. Visites: lundi au vendredi. 1-3-71

AVENUE DU PARC, 5462 angle St-Viateur. Adjacent Outremont. 3½ - $78., 4½ — $88. Façades rues, 3 fenêtres $92. Taxes eau, chauffage, eau chaude payés. Vacances. 27.2-71

POINTE-AUX-TREMBLES; 4½, modernes, chauffés, électricité et eau chaude fournies, tapis, stationnement, 2 chambres fermées, entrée laveuse-sécheuse. $105 - $110. - $115. - $120. Tél.: **254-8852** 13-2-71

COTE DES NEIGES; Gatineau, moderne, 3½ - $110, 2½ - $95 ou $100, meublé. Concierge Tél.: **733-5657** 22-2-71

Appartement à partager

GRAND 3½, près Université Montréal, centre d'achats, chambre indépendante, tout fourni, jeune fille 20 à 30 ans. Tél.: avant 8 p.m. **382-1858** après **738-9281.** 13-2-71

BUREAUX A LOUER

Boul. Pie IX et Jean-Talon, 2,025 pieds carrés, chauffé, climatisé, électricité, très propre, stationnement. Tél.: jour **271-4631.** 22-2-71

CHALETS A LOUER

DOMAINE STE-AGATHE; luxueux "Bavarois", 5½, chauffés, flanc montagne, près pentes, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Semaines. — Tél: **256-6825** (fin de semaine **254-6728).** 1-3-71

CHALETS A VENDRE

Autoroute région Ste-Adèle "Petit Westmount, plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski. $15,900., terrain compris; $98.50 par mois. Tél.: **731-3501.** J.N.O.

COURS PRIVES

Donnerais cours privés mathématiques, niveau secondaire ou Cegep. Tél.: **277-4603.** 13-2-71

DIVERS

PROJET A L'ETUDE: formation village communautaire. Personnes intéressées par ce projet communiquez vos vues et suggestions à Case 11 Le Devoir 20-2-71

Voulez-vous être parmi les 1,000 convives qui seront choisis pour assister le 24 juillet au grand banquet en l'honneur du Général Charles De Gaulle, en commémoration de sa visite au Québec en 1967? Ecrire Case 9 Le Devoir. 15-2-71

DUPLEX A LOUER

BROSSARD: bas-duplex, 10 minutes centre-ville, grand 5½, chauffé, plus salle de jeux, garage. $200. aussi haut, $150. mois. Tél.: **678-8537** 16-2-71

BOUL. L'ASSOMPTION: luxueux bas-duplex détaché, chauffé, 6 pièces, coin rue, sous-sol fini, salle de jeux ou bureau professionnel. Entrée privée. Tél.: **256-6825** 15-2-71

FEMMES DEMANDEES

Sténo-dactylo bilingue au moins 4 ans d'expérience, bureau Place d'Armes, Expérience légale un avantage. Ecrire, donner curriculum vitae et salaire demandé à Case 12, Le Devoir. 13-2-71

DÉPARTEMENT DES COMMANDES
Maison d'édition demande les services d'une jeune femme avec expérience pour service des commandes et contrôle d'inventaire. Pour rendez-vous téléphoner à:
351-7810
9400 boul. Parkway
Ville d'Anjou
13-2-71

SECRÉTAIRE LÉGALE
Sténo-dactylo, bilingue, minimum 3 ans d'expérience.
Étude légale centre-ville.
Salaire selon qualifications.
Tél.: 866-1613
Mme Doyon
13-2-71

HOMMES DEMANDES

Bureau d'une organisation nationale recherche deux hommes sérieux avec voiture pour carrière de vente. Salaire initial entre $6,000 et $8,000. dépendant des aptitudes. Bonnes conditions de travail et bénéfices marginaux. Tél.: **866-2396.** 13-2-71

HOMME SERIEUX, de 40 ans et plus pour de courts voyages, environs de Montréal, pour contacter clients. Nous entrainons. Doit être bilingue. Écrire par avion à C.A. Dickerson, près. Southwestern Petroleum Corp. Ft. Worth, Texas. 13-2-71

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMONT; luxueux haut-duplex détaché, ensoleillé, chauffé, eau chaude, 3 chambres, salle à manger, salon, vivoir, dinette, cuisine moderne, installation laveuse-sécheuse, salle bains. Libre. Tél.: **272-0351** 18-2-71

6737 ST-DENIS; beau grand 7 pièces, très éclairées, rez-de-chaussée, chauffage central, électricité 220, terrain stationnement. Présentement occupé par clinique Ville de Montréal. Conviendrait particulièrement à médecins, dentistes ou avocats. Pour renseignements: contactez Mme Despatie **272-0540.** 16-2-71

POINTE-AUX-TREMBLES: 1010, 53e avenue. Libre immédiatement. Demi sous-sol, bien éclairé, près école, église, autobus. 3½ pièces. $60. par mois. Ménage fait au complet. Tél.: **256-8356.** J.N.O.

CHARLEMAGNE & ST-JOSEPH: 6 pièces, chauffé, stationnement. Bas — $135, 2e — $125. Tel.: **522-9684.** 13-2-71

CLANRANALD 5833, bas de duplex, endroit très attrayant, 5 pièces, pour adultes, $155. Occupation immédiate Tél: **489-6096** 11-3-71

AHUNTSIC, près métro, 14 pièces, système central, libre immédiatement, 10, 736 Berri. 13-2-71

POINTE-AUX-TREMBLES: genre cottage attaché, salon, cuisine, 4 chambres, toutes avec garde-robe, salle toilette, salle bain, lingerie, salle lavage, salle jeux, garage. Tél: **273-3611** 15-2-71

OUTREMONT: résidentiel, haut d'un très beau duplex, 7 pièces, fermées, ensoleillées, 1½ salle de bains, chauffé, eau chaude, garage, toutes commodités. $275. Tél.: **272-2263.** 16-2-71

ST-LAMBERT: 4½ pièces, chauffées, eau chaude fournie, libre-mai, $150. Appeler après 6 p.m. 671-7687. Visites sur rendez-vous seulement. 15-2-71

LOGEMENTS DEMANDES

Professeur féminin désire logement, 3 pièces, poêle, réfrigérateur fournis, service d'autobus facile. Entre Pie IX et Lacordaire, central. Tél.: **526-0728.** 15-2-71

LOCAL DEMANDE

Local de répétition pour 3 musiciens, chauffé, pas de garage. Tél: après 19 heures **274-3337.** 16-2-71

MAISON A LOUER

A L'ILE DE MAI: bungalow, 7 pièces, grand terrain, bord de l'eau, 25 minutes du centre-ville, $170. par mois. Tél: **737-8663** ou **525-6311 poste 634** 15-2-71

PROPRIETES A VENDRE

COTTAGE détaché à vendre à 5350 McKenna, près Université, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, disponible Tél: **334-2182** 22-2-71

PROPRIETES A VENDRE

CHEMIN STE-CATHERINE; cottage détaché, 11 pièces, 5 chambres à coucher, salle de jeux, garage double. Prix $58,000. conditions à discuter. Pas d'agent, Tél.: **279-2557.** 15-2-71

ST-JÉRÔME
Magnifique et confortable maison, centre résidentiel recherché, construction récente.
10 pièces, 5 chambres à coucher, salle de jeux complétée, garage double, foyers, façade de pierre, terrain boisé, 18,000 p.c.
JEAN-GUY DÉCARIE ET ASS. INC.
Courtiers
273-1509
St-Jérôme: 438-4659
15-2-71

PROPRIETE DE CAMPAGNE DEMANDEE

Recherche pour été 1971, propriété en plein air, bord lac, capacité 45 adolescents plus personnel. Appeler Boscoville **665-7426** 16-2-71

PERSONNEL

Ne restez pas seul (e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour information: **384-7605** ou **527-4454.** 13-2-71

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106. Le soir: 5 à 9 heures, samedi p.m., fermé lundi. Tél. 288-2332. 1-3-71

RENCONTRES but amical, matrimonial, personnes seules, veufs (ves). Venez vous inscrire à l'Agence du BONHEUR ENRG., 6365 Delorimier. — Pour rendez-vous, **729-0680.** 13-2-71

ROUSSILLE TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT déménagement local. Longue distance. Emballage, entreposage. **725-2421.** 15-2-71

TRAVAIL DEMANDE

SECRETAIRE consciencieuse prendrait travail de bureau à domicile, sténo-dactylo, transcription de manuscrits, dictaphone etc. Tél: **324-0719** 13-2-71

Etudiant, littérature anglaise, McGill, aiderait élèves ayant problèmes en anglais, chez eux. Appeler: **279-3851** après 2 hres p.m. 13-2-71

BUREAUX A LOUER

275 RUE ST-JACQUES
(coin St-Pierre)
- Édifice occupé par des Compagnies d'Assurance et des bureaux de professionnels.
- Espace modernisé
- Loyer modique

Veuillez téléphoner à:
M. G. Riopel
842-1701
13-2-71

ASSOCIÉS DEMANDÉS

ASSOCIÉS PARTICIPANTS

Recherchons associés(es) avec expérience de la restauration; soit à l'administration, cuisine, service de table, service de bar.

Participation minimum: $1,000 par individu.

RESTAURANT CHEZ ERCOLE INC.

est une compagnie limitée, qui opère depuis 1965 au 5214 Côte-des-Neiges, face à l'Université et à l'Oratoire St-Joseph.

Veuillez contacter le vice-président de la compagnie:

M. Jean Clermont
430-0678 ou
488-8416
13-2-71

HOMMES DEMANDÉS

ADJOINT DEMANDÉ

COMPÉTENCES:
- connaissance de l'assurance-vie
- ou de la vente de fonds mutuels
- capable de recruter

OFFRES:
- salaire de base + commissions + boni.
- bureau + secrétaire + bénéfices sociaux.

Envoyer curriculum vitae à:
Case 15, Le Devoir,
13-2-71

FEMMES DEMANDÉES

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PNEUS MICHELIN LTÉE

recherche pour ses bureaux situés à Lachine (près de Côte-de-Liesse)

une SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ayant au moins:
- 15 années d'études et parfaitement bilingue.
- 5 années d'expérience dans un poste similaire.

Nous offrons un bon salaire, de nombreux avantages sociaux, les services d'une cafétéria sur place, etc. . . . Pour obtenir un rendez-vous, envoyez votre curriculum vitae au:

BUREAU DU PERSONNEL
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PNEUS MICHELIN LTÉE
2700 ALPHONSE-GARIEPY, LACHINE, P.Q.
15-2-71

La bourse:

Même si Dow Jones approche 900, les marchés canadiens régressent

Baisse générale, papiers en tête, exception faite des industrielles, à la Bourse de Montréal hier.

L'indice composé a perdu .56 à 175.11. Le volume combiné des transactions des Bourses de Montréal et Canadienne a été de 1,294,000 actions contre 1,052,000 mercredi.

Les baisses ont surpassé les hausses par 137 contre 80 avec 77 valeurs inchangées.

MacMillan Bloedel a perdu 3-8 à $27, Consolidated Bathurst 3-8 à $10 1-2, Great Lakes Papers 1-4 à $21, Abitibi 1-4 à $8 1-8, Domtar 1-8 à $15 1-8 et Donohue 1-8 à $8 1-8.

Falconbridge a perdu $1 à $139, Crush 3-4 à $15 3-4, FCA 3-4 à $9, Noranda 5-8 à $31 1-8, QSP Ltd. 5-8 à $13 3-8, CAE Industries 1-2 à $5, Border Chemical 1-2 à $7 1-2, Royal Trust 1-2 à $29 1-2 et Alberta Natural Gas 1-2 à $24 1-2.

B.C. Telephone a pris $1 à $64 1-2, Sherwin-Williams $1 à $15, Alcan 3-4 à $23 3-8 et Inglis 5-8 à $10 3-4.

Toronto

Les prix étaient irréguliers ou en baisse modérée, hier au cours d'une séance peu active à la Bourse de Toronto.

A l'indice, les industrielles ont régressé de .69 à 177.20. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 239 à 230, avec 273 titres inchangés.

C'était la deuxième séance consécutive de recul pour les industrielles. Les banques, les mines industrielles et les sidérurgiques étaient également en baisse.

Falconbridge a reculé de $3 1-2 à $137, Home A de $1 1-8 à $27 1-2, Leigh Instruments de $1 à $9, Inco de 3-8 à $46 1-2, Aquitaine de 1-8 à $25 1-4,, Bell de 1-8 à $47, Banque de Nouvelle-Ecosse de 1-4 à $22 5-8 et Denison de 1-2 à $30

Sherritt a perdu 1-8 à $17 1-4, McIntyre $1 1-2 à $131 1-2, Patino 3-8 à $27 1-8, Endako 3-8 à $14 et Lake Dufault 1-4 à $11 3-4.

Central-Del Rio a monté de 1-8 à $12 3-4, Northern and Central Gas de 1-8 à $15 1-4.

Texas Gulf Sulphur de $1 1-2 à $21 7-8, Ford of Canada de $1 1-4 à $79 3-4, Chrysler de $1 1-8 à $29 1-8, Pacific Pete de 7-8 à $30 7-8, Nu-West Homes de 3-4 à $6 7-8 etMattagami de 5-8 à $26 3-8.

New York

La tendance a été soutenue à Wall Street hier. Le raffermissement noté la veille en clôture après les dégagements initiaux s'est confirmé dès l'ouverture et la cote a ensuite progressé à une allure modérée. Les affaires sont restées très actives tout en n'atteignant pas les volumes records du début de la semaine.

Aux aérospatiales, soutenues, on a noté un gain de deux dollars de McDonnell Douglas qui bénéficie des difficultés de Lockheed et Motorola a également gagné deux dollars aux télévisions. Macy's et Walt Disney se sont mis en évidence aux grands magasins et aux cinémas qui ont progressé modérément de même que les transports aériens et les matériaux de construction.

Les alimentaires, les mécaniques et les pharmaceutiques ont suivi la tendance générale, tandis que Ford et Chrysler ont terminé en léger progrès aux automobiles. Bonne tenue de Honeywell aux ordinateurs, irréguliers, mais les pétroles se sont effrités par endroits. Les sidérurgiques, les papiers, les tabacs et les cuprifères ont fluctué entre des limites étroites.

Les 30 industrielles de l'indice Dow Jones ont pris 4.32 à 88.5.41 et l'indice composé de la Bourse de New York, comprenant quelque 1,200 valeurs ordinaires, a pris .25 à 53.85.

Les hausses ont surpassé les baisses par 908 contre 516, quelque 276 valeurs demeurant inchangées.

Dans les canadiennes, McIntyre Porcupine a perdu $1 à $135, International Nickel 3-8 à $45 1-2 et Dome Mines 1-4 à $63 3-8, tandis que Alcan prenait 3-8 à $23 1-8 et Walker-Gooderham 1-4 à $39 3-8.

Scurry Rainbow Oil $1 1-8 à $25, Jupiter Corp. 1-2 à $11, Canadian Marconi 1-4 à $4.25.

Billets du Trésor à 4.61 pour cent

OTTAWA (PC) – Nouvelle émission de billets du Trésor à échéance de 91 jours annoncée hier: $165 millions, à un taux et un rendement moyens de 98.863 et 4.61 pour cent, au regard du même montant, à 98.819 et 4.79 pour cent la semaine dernière.

Billets à 182 jours: $45 millions, à un taux et un rendement moyens de 97.722 et 4.68 pour cent, au regard du même montant, à 97.594 et 4.94 pour cent la semaine dernière.

Billets à 364 jours: $125 millions, à un taux et un rendement moyens de 95.268 et 4.98 pour cent. Aucune offre la semaine dernière.

cours du dollar

MONTREAL – Le dollar américain était en hausse de 1-16 et cotait à $1.00 7-8 en devises canadiennes.

La livre sterling a monté de 1-8 et cotait à $2.43 3-4.

NEW YORK – Coté en devise américaine, le dollar canadien a baissé de 1-64 à 99 11-64. Il était à 99 17-64 il y a une semaine.

La livre sterling a baissé de 1-64 à $2.41 39-64.

Cours de l'or

LONDRES (Reuter) – L'once d'or fin valait $38.87 1-2 hier sur le marché européen de l'or, au regard de $38.85 mercredi.

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Titre	Volume	Haut	Bas
A G F Special	1800	2.56	2.54
Alscope	724	45	.45
Bald. Mtn.	1000	04	.04
Camindex	500	.48	.48
Cdn. Reserve	100	6.00	6.00
Chibex Mng.	8100	1.10	.80
Clearwater	19000	36	33
Conquest Exp.	4000	43	43
New Miller Pip.	8000	12	.11
Cdns. Computer	400	9.75	9.75
Creswell Mns.	6500	57	.54
Dejours	2000	18	.15
Disraeli	11000	.39	.34
D L P Div.	34000	2.10	2.00
Doral	1000	01	.01
Fairway Expl.	6500	70	.65
Gaspe Que.	133200	68	.63
Glen Lk. Silv.	1000	.12	.12
Gold Hawk. Exp.	5500	.13	.13
Gray Ind. I C P	750	1.40	1.35
Grt. Estern. Res.	45500	.46	.42
Grt. Lk. Paperwt.	100	2.00	2.00
Hanson Mns	1500	.27	.25
Hughes Ind.	900	4.00	3.75
Initiative	200	3.25	3.25
Int. Systcoms	500	1.05	1.05
Interp. Dred.	11000	.08	.07
Lavandona	1000	.05	.05
Lasalle	1000	.14	.14
Ltg. Ins. 2.60 P.	100	31.00	31.00
Maple Leaf	10650	.39	.39
Medipak	700	1.63	1.55
Mns Wagosik	35000	.85	.74
Mistassini Ur.	6500	.50	.50
Morond	54500	.26	.20
Murky Fault.	4500	.75	.65
N B Uran.	3200	4.40	4.10
New Insco Mns.	1000	.15	.15
New Miller	17000	13	.105
North Que. Exp.	8000	.80	.75
Nouvelle Mng.	46500	.80	.45
Partridge Rive	3000	.19	.19
Que. Antiomny	2500	.48	.45
Ranmar Mns	1666	.005	.005
San Judas	500	.90	.90
Santa Maria	500	.71	.71
Santack Mns.	5500	2.75	2.75
Soca	3000	1.75	1.55
Sogepet	700	1.45	1.45
Toronado	3000	.41	.40
Troilus	6000	.55	.50
Upton Copper	1500	.12	.10
Zodiac A	700	.75	.75

les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv. publ.	7 Banques	8 Papiers	85 Comb.
Changement	−0.77	+0.25	−0.62	−1.06	−0.56
Clôture	179.90	152.06	179.16	92.88	175.11
Semaine der	180.84	152.66	179.13	94.46	175.00
Mois der	179.73	151.74	173.98	93.73	174.43
1971 haut	181.83	154.21	181.39	95.75	176.57
1971 bas	176.23	149.59	172.04	92.61	171.78

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	−0.69	+1.31	−0.02	+1.23
Clôture	177.88	180.92	93.99	208.14
Semaine der	178.47	176.07	94.02	209.69
Mois der	176.54	168.42	92.89	201.25
1971 haut	179.37	183.91	94.44	209.69
1971 bas	173.31	161.82	9.71	193.18

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	883.49	891.02	878.77	885.34	+4.25
Transport	192.27	194.58	191.47	191.57	+1.42
Services publ.	123.85	125.19	123.08	124.23	+0.70
Ensemble	290.25	293.11	288.75	291.27	+1.64

Standard Structural Steel Ltd

George E. Barclay, Ing. P.

George W. Frank, Président de Standard Structural Steel Ltd, annonce la nomination de George E. Barclay, Ing. P., au poste d'Assistant Gérant Général.

M. Barclay apporte avec lui une expérience de plus de 20 ans dans le domaine du génie civil et par sa nomination à ce poste, retourne à l'industrie de la charpente d'acier après avoir pratiqué pendant 10 ans comme Ingénieur-Conseil. Durant cette période, il a contribué à la réalisation de plusieurs projets à travers l'est du Canada.

Standard Structural Steel Ltd situé à St-Léonard, Québec, se spécialise dans la fabrication et le montage de l'acier de charpente depuis plus de vingt ans, principalement dans la Province de Québec.

les obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
4¼, 1er sept.	1972	98½	99
3¾, 1er juin	1976	88	89
7¼, 1er avril	1972	102½	102¾
6¼, 1er dec.	1973	102¼	103
7, 1er avril	1973	103½	104
8, 1er oct.	1974	108½	109½
7¼, 1er avril	1974	105	106
5½, 1er oct.	1975	98½	99⅛
5½, 1er aout	1980	92½	94
4½, 1er sept.	1983	82¼	83¼
5¼, 1er mai	1990	83	85
5¾, 1er sept	1992	87½	89½
6½, 1er oct.	1995	95	97
C.N. 4, 1er fev.	1981	78½	80½
C.N. 5, 1er oct.	1987	80	82
C.N. 5½, 15 dec.	1971	100	100½
C.N. 5¾	1985	89	92
Perpetuel 3		42	44
INDUSTRIELLES			
Alb G 7½ conv.	1990	118	120
B.N.E.	1987	92	94
CP 8¾ nov.	1978-89	104	105
Domtar 6¾	1987	84	86
GMCA 8¼	1974	100	101
Imp. Oil 8½	1989	104	105
Gulf Oil 8½, 1dec.	1989	104	105
GMCA 8¼	1974	99	101
Nor. 9¼, 15 oct.	1970	105½	106½
Roymar, 7½, 1 nov.	1973	97	99
Roymar, 7¾, 1 nov.	1978	97	99
Simpsons 9½, 15 d.	1969	104	106
Weston G 6¾	1987	85	87
SERVICES PUBLICS			
Alb Gas 9¼	1990	104½	105½
B C. Tel. 9⅝	1992	107	109
Bell 9⅝, 14 aout	1993	108	110
Mar Tel 9¼, juin	1990	103	105
North C G 9⅝	1991	103	104
T.C. Pipeline	1990	103	105
CONVERTIBLES			
Tr Pipeline 5	1989	91	93
W Coast 5½, 1 av	1988	86	88
MUNICIPALITES			
V.M. 9½, 2d	1990	108	110
Tor M 8¾, 1 oct	1990	106	108
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alb. 6¾, 1 mars	1989-91	94	96
M Hydr 8, 1 av	1991	104	106
N.B. 7¾, 1 mars	1994-96	99	101
NFLD 9¾, 15 nov	1990	108	110
N S 7¼, 1 mars	1989-91	97½	99½
O Hy 7½, 4 fev	1991-96	100½	102½
Que. 8, 8 fev	1994	98½	100½
P.E.I. 9¼, 1 nov	1990	105	107

cours des changes

Cours des changes entre banques fournis par la Banque Canadienne Nationale

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.4215
Allemagne	Deutsche Mark	.2777
Angleterre	Livre	2.4367
Argentine	Peso	.2540
Australie	Dollar	1.1372
Autriche	Schilling	.0391
Belgique	Franc	.0203
Brésil	Cruzeiro Novo	.2069
Danemark	Couronne	.1347
Espagne	Peseta	.0146
France	Franc	.1828
Hollande	Florin	.2804
Italie	Lire	.001617
Japon	Yen	.002821
Mexique	Peso	.0807
Etats-Unis	Dollar	1.007/8
Norvège	Couronne	.1412
Nouvelle Zélande	Dollar	1.1417
Suède	Couronne	.1947
Suisse	Franc	.2348

L'effondrement de Rolls-Royce priverait des sous-traitants canadiens de $65 millions

OTTAWA (d'après PC) – Le ministre fédéral du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré hier aux Communes que l'effondrement de Rolls-Royce compromettait la réalisation de sous-contrats accordés à des compagnies canadiennes, sous-contrats qui totaliseraient $65 millions et auraient pu créer 735 nouveaux emplois. C'est en réponse à une question du chef de l'opposition, M. Stanfield, que M. Pépin a effectué cette mise au point.

On se souviendra qu'en 1968, des représentants de Lockheed étaient venus à Montréal et Toronto afin de présenter le nouvel avion Tristar aux manufacturiers canadiens de pièces d'avions et de recueillir des soumissions pour la fabrication de parties du nouvel appareil. Il semble que cette démarche ait connu un certain succès, puisque, selon M. Pépin, $65,565,000 de sous-contrats sont présentement en jeu. Selon le ministre du commerce, il appartiendra aux gouvernements anglais et américain tout autant qu'aux firmes impliquées (Lockheed et Rolls-Royce) de régler le problème, et M. Pépin se dit optimiste quant à cette question.

On sait que la mise en faillite de Rolls-Royce qui devait fabriquer les moteurs du Tristar a ébranlé Lockheed, manufacturier de ce nouvel aérobus, au poit qu'il aurait songé à cesser les travaux sur l'appareil.

Fusion avec la SNECMA?

LONDRES (AFP) – La possibilité d'une fusion entre la Compagnie Nationale Britannique qui doit prendre la relève de "Rolls Royce" et la "Société Nationale française d'Etude et de Construction de Moteurs d'Avions" (SNECMA) a été évoquée hier aux Communes par M. Frederich Corfield, ministre britannique de l'aviation.

Ouvrant un débat sur le projet de loi relatif à la nationalisation partielle de Rolls Royce, qui a été adopté par les députés lundi dernier, M. Corfield a souligné à plusieurs reprises que le gouvernement britannique souhaite que cette loi conduise à "une intégration étroite avec les industries européennes des moteurs d'avions, et en particulier avec celle de la France". Le ministre a ajouté qu'"il pourrait par exemple être utile d'envisager une sorte de fusion entre Rolls Royce et la SNECMA, une firme qui est virtuellement la propriété du gouvernement français".

M. Corfield a d'autre part précisé que Rolls Royce continuerait pendant quatre semaines encore, à fabriquer les moteurs "RB 211" destinés à la compagnie américaine "Lockheed", afin de ne rejeter aucune possibilité de négocier à nouveau l'accord entre les deux compagnies.

Le ministre a également souligné que le gouvernement britannique ne souhaite pas que les secteurs de la société "Rolls Royce" qui passeront dans le domaine public restent longtemps la propriété de l'état.

M. Corfield a estimé à un an environ la période qui devra s'écouler avant que les secteurs nationalisés de "Rolls Royce" ne retrouvent leur pleine efficacité.

La Chambre des Lords se prononcera lundi sur le projet de loi.

Seconde lecture: vote aux Communes

La chambre des communes a adopté hier soir, sans vote, en seconde lecture, le projet de loi sur la nationalisation partielle de "Rolls Royce".

Le projet sera examiné, lundi prochain, par la chambre des Lords avant de recevoir l'assentiment royal.

La chambre des communes avait déjà approuvé, au cours d'un débat d'urgence lundi dernier, la nationalisation partielle de la compagnie.

Le président de Lockheed à Londres

LONDRES, (AFP) – M. Dan Haughton, président de la société aéronautique américaine "Lockheed" se rendra lundi à Londres ou il s'entretiendra avec les "autorités compétentes" d'une nouvelle négociation éventuelle des contrats concernant la fourniture à sa société de réacteurs fabriqués par "Rolls Royce", a annoncé hier soir dans la capitale britannique M. Rupert Nicholson, administrateur judiciaire de la firme anglaise.

A ce propos, M. Nicholson a précisé que la société "Lockheed" avait été "formellement avisée que ces contrats ne pouvaient être remplis selon les conditions prévues avant la faillite de la société britannique".

D'autre part, on ajoute à Londres que des représentants syndicaux des employés de "Lockheed" arriveront également prochainement dans la capitale pour examiner avec ces mêmes "autorités compétentes" les conséquences qu'entraînent pour les travailleurs de la société américaine l'effondrement de "Rolls Royce".

Panam n'aurait pas l'autorisation de fusionner avec l'un des 5 grands

WASHINGTON (AFP) – L'administration américaine a indiqué hier qu'elle s'opposerait probablement à une fusion de la compagnie aérienne Pan American World Airways avec un autre des cinq grands de l'industrie américaine des transports aériens.

Déposant devant la sous-commission des transports aériens du sénat, le secrétaire ajoint aux Transports, M. Charles Baker, a affirmé que le département accueillerait avec "une inquiétude considérable" tout projet de fusion entre les principaux transporteurs aériens américains. Interrogé par le sénateur Howard Cannon sur la réaction de l'administration à une fusion entre deux des cinq grands de l'industrie (United Airlines, American Airlines, Transworld Airlines, Pan American et Eastern Airlines), il a répondu: "Notre réaction initiale à une fusion de l'une ou l'autre de ces compagnies serait une réaction de très grande méfiance".

Le président de Pan American, M. Najeeb Halaby, avait déclaré au début de la semaine devant la même commission, qu'une fusion de son entreprise avec l'un des autres grands pourrait être la meilleure solution pour assainir sa situation financière."

Production d'or

En novembre, la valeur de la production d'or, calculée au prix moyen payé par la Monnaie royale canadienne, était dc $6,668,275. La production de novembre est tombée à 186,-757 onces troy, contre 193,-266 en novembre 1969. Cela porte le total depuis le début de l'année à 2,142,815 onces troy (2,230,841 en 1969). (Données du BFS).

fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.
Abbey Nth Am Fd	1.16	1.16
A.G.F. Special	2.55	— —
All Cdn Com	7.59	8.29
All Cdn Div	8.71	9.52
All Cdn Ven	3.36	3.67
American Growth	5.24	5.75
Am Gen Growth	17.13	18.22
Andreae Equity	3.97	4.34
Associate Investors	5.13	5.18
Canada Growth	5.69	6.25
Canagex	9.68	10.47
Cdn Gas Energy	13.76	15.12
Cdn Invest Fd	4.39	4.82
Cdn Scudder Fd	18.62	18.62
Cdn Sec Growth	4.55	5.00
Cdn Trusteed	4.74	5.20
Canafund	60.27	63.28
Capital Growth	8.78	9.54
xChase Fd	9.31	10.17
Commonwealth Intl	12.13	13.29
xCompetitive Capital	6.78	7.43
Corporate Investors	5.42	5.92
Corporate Invstrs Stock Fd	4.85	5.30
Commonwlth Intl Leverage	3.14	3.44
xDreyfus	12.03	13.18
Entarea Investment	5.93	6.48
Exec Fd Cda	6.30	6.90
Exec Inv Intl	3.41	— —
xFidelity Trend	23.80	26.01
Fonds Collectif A	6.01	6.57
Fonds Collectif B	5.54	5.71
Fonds Collectif C	8.48	9.26
Fonds P.E.P.	2.36	3.65
Fraser Growth	2.65	2.90
Gis Compound	8.84	9.72
Gis Income	3.36	3.70
Growth Equity	6.01	6.60
Guardian Growth	7.56	— —
Harvard	6.70	7.34
IOS Intl	5.19	5.69
IOS Venture	3.64	3.98
Industrial Growth	5.54	6.09
International Growth	5.71	6.24
Ivest	15.45	16.89
Keystone Cda	6.25	6.86
xKeystone Cust S-1	18.40	20.07
xKeystone Cust S-4	4.64	5.07
xKeystone Cust K-2	5.07	5.54
xKeystone Polaris	3.66	4.01
xLexington Research	15.53	16.97
Magna Carta	1.71	1.86
Maritime Equity	2.93	3.20
Marlborough	4.27	4.67
Mutual Accumulating	5.18	5.70
Mutual Bond	9.82	10.29
Mutual Growth	4.99	5.49
Mutual Income	4.95	5.44
Natrusco	12.58	13.16
Natural Resources	7.28	7.96
N.W. Equity	5.99	6.58
N.W. Financial	4.30	4.73
N.W. Growth	5.18	5.69
xOne William Street	15.00	15.00
xOppenheimer Fd	8.13	8.89
Pension Mutual	7.45	8.16
xPerformance Plus	2.11	— —
P.H. and N Fd.	12.85	13.11
Planned Resources	4.80	5.27
xPutnam Growth	10.02	10.95
Regent Fd	8.66	9.41
Royfund	5.36	5.53
Sav Inv Pret et Rev	6.19	6.81
Sav Inv am Pret	9.25	10.17
Spec	9.04	9.87
Taurus	4.59	5.04
xTech	7.50	8.17
Timed Investment Fd	6.57	6.57
United Accumulative	4.64	5.10
United Horizon	2.83	3.10
United American	2.25	2.47
United Venture	3.87	4.25
Universal Savings Equity	7.11	7.81
Western Growth	6.02	6.62
xWinfield Growth	4.26	4.66
Xanadu	3.68	4.03
York Fd of Cda	4.18	4.54

x – U.S. Funds.

les dividendes

Burns Foods Ltd., huit cents, le 15 mars, inscription le 15 février.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	1000	$8¼	8⅛	8⅛	−⅛
Alta Nat	300	$24¼	24¼	24¼	−½
Alta Gas	500	$48⅛	48⅛	48⅛	+⅛
Alcan	4725	$23⅛	22¾	23⅛	+¼
Algoma Stl	815	$15½	15½	15½	
Aquitaine	420	$25	25	25	−¼
Argus C pr	375	$9⅛	9⅛	9⅛	+⅛
Alt Sug	100	$7½	7½	7½	−¼
Bank Mont	7231	$14⅝	14⅜	14½	−⅛
Bank NS	844	$23⅛	22⅞	23⅛	
Bq C Nat	1192	$13¾	13⅝	13¾	+⅛
Bq Deparge	250	$10⅝	10⅝	10⅝	
Bq Pv Can	329	$10⅝	10⅝	10⅝	+⅛
Bell Can	4051	$47⅛	46⅞	46⅞	
Bell PR A	78	$54	54	54	−½
Bombrdir	8430	$13⅝	13½	13⅝	
Border Ch	850	$7¾	7¾	7¾	−¼
BP Oil G	9300	655	645	645	−5
Brascan	2058	$17½	17¼	17½	−⅛
BC Phone	50	$64½	64½	64½	+1
Brinco	925	$5⅝	5½	5½	−⅛
Cae Indust	2100	$5⅛	5	5	−½
Cal Pow	250	$26¼	26	26	
C Cem Laf	1239	$39⅞	39½	39¾	−¼
C C Lf rts	21021	165	160	165	−5
C Dom Sug	144	$34½	34⅜	34⅜	−⅛
C Prm Mrtg	200	$13	13	13	
Can Brew	350	$7¼	7¼	7¼	−⅛
Can Hydro	600	$16¼	16¼	16¼	
C Hydro pr	250	$15½	15¼	15¼	−¼
C Imp Bk	2075	$19⅜	19¼	19¼	−⅛
CIL	100	$12⅛	12⅛	12⅛	+⅛
Cl Power	220	$25½	25½	25½	+¼
C Marconi	1900	375	355	375	+10
CP Inv pr	5890	$26½	26½	26½	−¼
CP Inv w	175	470	470	470	
CPR	1510	$69⅞	69½	69⅝	+⅛
CPR 300 pr	100	$9	9	9	
C Tire A	175	$26¼	26¼	26¼	
Canron	8240	$15⅝	15⅝	15⅝	+¼
C Del Rio	800	$12⅞	12½	12⅞	+⅛
Cent Dyn	500	60	60	60	−10
charter in	2025	165	140	165	+40
Chemcell	580	$5¼	5¼	5¼	
Cockfield B	800	$6	5¾	6	+¼
Col Cell	150	$6½	6½	6½	−½
Col Cll PR	350	$16½	16¼	16¼	−⅛
Cominco	2430	$22¼	21¾	22¼	+½
Con Bath	410	$10½	10½	10½	−⅜
Cons Text	638	$15	14⅞	15	−¼
Cons Glass	800	$13	13	13	
Credit Fonc	40	$46	46	46	−1
Crown Ck	50	$160	160	160	
Crush	150	$15¼	15¼	15¼	−¼
Cygnus A	900	$5⅝	5⅝	5⅝	−⅛
Cygnus B	300	$7¼	7	7¼	−¼
Denison	100	$30	30	30	+¼
Dist Seag	1000	$52	52	52	
D Bridge	5025	$20⅛	20⅛	20⅛	+⅛
Dofasco	2000	$24½	24	24½	+¼
Dom Lime	450	$5¼	5¼	5¼	+⅛
D Stores	14225	$11	10⅞	10⅞	+⅛
Dom Text	3000	$15¼	15½	15½	−⅛
Domtar	30955	$15⅛	15⅛	15⅛	−⅛
Donohue	700	$8⅛	8⅛	8⅛	−⅛
Falcon	220	$139	139	139	−1
Fam Play	725	$10⅛	10¼	10⅛	
Fin Coll	500	$9	9	9	−¼
Fulcrum pr	200	$8½	8½	8½	
Genstar	300	$12	12	12	
Glengair	1200	185	180	180	−10
Gt Lk Pap	1145	$21	21	21	−¼
Gt Wst Life	50	$39⅛	39⅛	39⅛	+⅛
Gulf Oil C	2170	$21	20⅞	20⅞	
Hard CP A	800	$12½	12½	12½	−¼
Home A	4925	$28¼	26¾	27¼	−¼
Home B	100	$28	28	28	
Hud B MS	1555	$21¼	21	21	−⅛
Hud B Co	2600	$17⅛	17⅛	17⅛	
Hud B Oil	325	$41	40¼	41	
Husky O	27483	$17¼	17¼	17¼	+⅛
Imp Oil	2783	$19⅛	18⅞	18⅞	−⅛
Imasco Ltd	1000	$17¼	17¼	17¼	−⅛
Iac Ltd	8395	$16⅛	16½	16⅝	
Inglis	100	$10¼	10¼	10¼	+⅛
Int Nickel	4112	$46⅛	46⅛	46⅛	−⅛
Int Util	150	$36⅛	36⅛	36⅛	−⅛
Inter PL	2225	$26¼	26¼	26⅛	+⅛
Inv Grp A	5900	$8½	8⅛	8⅛	
Inv Gr pr	2500	$20	19⅞	20	+⅛
I O S Ltd	800	110	110	110	
Island T	100	$16½	16½	16½	+⅛
Ivaco	2300	$9¼	9¼	9¼	−⅛
Labatt	500	$22	22	22	
Laur Fin	1100	$7⅛	7⅛	7⅛	−¼
Loblaw A	100	485	485	485	−15
Loblaw B	200	490	490	490	
Loeb M	500	390	390	390	+5
Mcmillan	7906	$27¼	27	27	−⅛
March Un	500	380	375	375	−5
Marit Tel	369	$20⅛	20⅛	20⅛	
Mass Ferg	1394	$12½	12¼	12¼	−¼
Molson A	875	$16⅛	16¼	16¼	+¼
Molson B	240	$16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
Moore Co	2015	$35¼	35	35	
Morse R A	201	$14½	14½	14½	+1¼
Nat S Prod	300	$10	10	10	−1
Noranda	8495	$31½	31⅛	31⅛	−⅛
Nor Cent G	475	$15¼	15⅛	15⅛	
NS L Pow	450	$9¼	9¼	9¼	
Oshawa A	475	$10⅛	10	10	−⅛
Pac Petrol	200	$30⅛	30	30⅛	+⅛
Peoples S	300	$9¼	9¼	9¼	−¼
Phillips C	900	$11⅛	11	11	
Pop Indus	1300	150	150	150	
Pow Corp	1822	$5⅜	5½	5⅜	+⅛
Pow Cp 5 p	1000	$8¼	8¼	8¼	−¼
Price	1125	$8½	8⅜	8½	
Provigo	1200	410	410	410	
Q S P Ltd	300	$13¼	13⅛	13⅛	−⅛
Rapid D	600	230	215	225	+15
Read Di	100	$7½	7½	7½	
Rio Alg	515	$18¼	18	18¼	+¼
Rothm B p	500	$19¼	19¼	19¼	+⅛
Royal Tr	1825	$29½	29½	29½	−½
StL A pr	50	$68	68	68	+5
Scott Rest	1700	$11⅛	11⅛	11⅛	+¼
Shell Can	1900	$34⅛	34⅛	34¼	
Shell In P	6480	$34½	34½	34½	
Shell In W	515	$15	14⅞	15	
Sher Wills	200	$15	15	15	+1
Steel Can	4450	$26¼	26⅛	26½	−⅛
Steinb A	2350	$14⅛	14⅛	14⅛	+⅛
Texaco Can	1050	$31	30¾	31	+⅛
Tor Domin	125	$19½	19½	19½	+⅛
Trad Gr A	400	$9⅛	9⅛	9⅛	+⅛
Trs C PL	782	$32¼	32½	32¼	+¼
Tr C PL 275	469	$63	63	63	−1½
Tr C PL 280	50	$42¼	42¼	42¼	−1¼
Tr Mt PL	2300	$21¼	21⅛	21⅛	
Trizec	4900	130	120	125	
Unt A Pt A	750	$14½	14	14	−½
Velcro Ind	4455	$19¼	19⅛	19¼	+⅛
Wajax	150	$9⅛	9⅛	9⅛	−⅛
Walk GW	4600	$39⅛	39	39¼	+¼
WCoast Tr	125	$23⅛	23⅛	23⅛	−⅛
Wburne A pr	265	$30¼	30	30¼	+¼
Weston	550	$19	18⅞	18⅞	−½

Bourse canadienne

Industrielles	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ahed Music	100	240	240	240	−10
Alliance B	200	335	330	330	−5
Amer Met	15000	70	70	70	
Belgium	1710	$37	36¼	36¼	−⅛
Berncam	8u00	305	270	295	+30
Blue Bon	600	245	240	245	+5
Cantol Div	150	245	245	245	
Cap Dyn	1000	190	190	190	+10
C Holding	1600	290	270	275	−20
Crawfd All	100	240	240	240	−40
Davis Dist	100	160	160	160	+10
Drum Die	9300	60	58	60	+4
Lemitex	10000	40	40	40	+4
Magnetcs	100	90	90	90	−5
Proflex	11000	170	160	170	−5
R Resort	2500	200	190	200	−5
St Law Div	500	80	80	80	−5
Superpack	200	$12⅛	12¼	12¼	−¼
Tor Lon Inv	1700	295	290	295	+15
Unican Sec	200	220	220	220	−20
V D Hout	100	$7	7	7	
Wabasso	200	$14	14	14	−1
Winco Stk	100	290	290	290	+5
Wingait Dv	8270	$8	7¼	7¼	−⅛
Mines et pétroles					
Abit Asb	300	450	430	440	
Abit Cop	3100	33	33	33	+2
Acroll Ltd	3552	100	92	100	+10
Africana	10000	36	32	32	−5
Ajax M	1000	41	41	41	+1
All Inv	100	540	540	540	+5
All Ming	3274	151	145	145	−10
Ameran	26000	20	17	18	−2
Arno	2000	5½	5	5½	
Atl Nickel	1000	42	42	42	+3
Basic R	500	250	230	250	
Baker Talc	2100	43	41½	43	+1
Bluewat	1000	66	66	66	−1
Brunswk	500	485	485	485	
Buffalo Gas	8200	775	740	760	+30
Burnt Hill	10000	21	20	20	−2
Cadillac E	730	300	290	300	+2
Caliper Dv	1034	255	255	255	
Canadex M	19500	20	18	20	+4
Canadore	94500	34½	30	34	+4
Capri Mng	2500	29	28½	28½	−1½
Caprive Ind	3000	12	12	12	
Castle OG	300	174	174	174	
Chesbar Ir	3000	425	420	420	−5
Chib Copp	1500	28	28	28	
Chipman	3000	10	9	10	+1
C Canora	4375	30	30	30	
Conuco	1000	60	60	60	
C Prop MH	4550	14½	13½	13½	−½
C Virginia	1600	200	190	200	
Corgem	4000	25	25	25	−1
Dauphin	15500	25	23½	23½	−4
D Explor	400	185	185	185	
D Leasehd	500	23	23	23	
Ducros M	9000	30	30	30	
Dumont	101770	127	111	112	−13
Dynamic	9800	22	22	22	−1
Eagle M	66300	270	256	270	+5
East Sull	800	375	370	375	+25
Expo Iron	1400	90	90	90	
Expo Ung	500	33	33	33	
Fab Metal	500	5	5	5	
Fano Mng	9000	16	16	16	
Flint Rck	3100	44	43	43	
Guardian	4000	39	37	37	
Houston O	1900	235	220	235	+25
Imp Min	6500	15	14½	14½	−½
Int Norvalie	4000	14½	14	14	−1
Israel	8600	118	114	114	−4
James B	3000	22	22	22	−2
Ladboro	4000	94	90	93	+2
Lederic	500	18	18	18	
Lynx Can	1500	180	180	180	−5
Mclan Ex	10000	100	100	100	
Mal Hy Qu	250	315	315	315	
Marshall	1000	68	67	67	−3
Mid Indus	2000	27	26	26	−1
Mija M	1000	41½	41	41	−½
Mistango	9500	15	15	15	
Mt Laur	6500	91	90	90	
More M	5000	32	31	31	−2
Mt Jamie	19500	34½	33	34	+1
Mt Plest	1500	32½	31½	31½	−1
Muscocho	1000	17½	17½	17½	−½
N Formaq	25500	6½	6	6½	
N Hosco	4600	115	106	115	+9
N Mt Cost	1000	40	40	40	+4
Patino	200	$27⅛	27⅛	27⅛	−⅛
Pat Silv	3500	12	12	12	−2
Phoenix Can	700	730	700	700	−20
Probe Mns	11500	19½	18	18	−1½
Pronghr	52700	110	105	105	−1
Provincs X	23000	89	85	89	+4
Rnchena	9000	9	7	7	−2
R Roy Ur	1000	18	18	18	−1
Royal Ag	1366	35	35	35	
St Law Col	200	235	235	235	
St Lucie	5500	26½	25½	26	
Safari Ex	6400	80	80	80	
Sapawe	4000	5	5	5	+1
Scandia M	3500	25	23	23	+½
Sciminex L	5000	45	44	44½	−1
Sheba M	1000	24	22	22	−1
Silv Sum	3000	6½	6	6½	+1½
Tagami	4500	12	11	11	−1½
Tache	1000	5½	5	5½	
Torcan Ex	666	7½	7½	7½	
Tower Res	1000	45	45	45	
Transter	2500	15	15	15	
Triton Ex	877	380	375	380	
Twentieth	1920	125	125	125	
W Dufault	700	19	19	19	−2
West Buff	8000	17½	17	17	+½
W Q Mines	1200	18½	18½	18½	−½
Will Crk	8000	62	61	62	+1
Wisconsin	4500	19	18	18	+1½
Wrightbar	2000	101	101	101	−1
Zinat Mns	750	11½	11½	11½	−½

THOMSON ELECTRIC

78 ANS DE SERVICE À L'INDUSTRIE CANADIENNE

RÉPARATIONS • REBOBINAGE • BOBINES • ARMATURES

NEUFS ET REMIS À NEUF

MOTEURS • GÉNÉRATEURS • TRANSFORMATEURS

• BALANCEMENT DYNAMIQUE

• PANNEAUX DE COMMANDE SPÉCIAUX

THOMSON ELECTRICAL WORKS LTD.

QUÉBEC MONTRÉAL SHERBROOKE

new york

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF 2.40	12	48½	48⅛	48⅛	−⅛
Adrs .15g	410	31⅞	31	31⅞	+⅛
Admirl	54	12½	12	12½	+⅛
Alcan 1	316	23¼	22⅞	23⅛	+⅛
AllegC .20e	45	14	13¾	14	+⅛
AllisC .05g	184	18	17⅞	17¾	−⅛
AHess .30r	86	51⅞	51⅛	51¾	+⅛
AAirlin .80	324	27⅞	27	27⅛	
ABrnd 2.20	335	46¼	45¾	46	
AmCan 2.20	133	41¾	41¼	41½	−⅛
ACyan 1.25	250	36⅛	36	36½	
AHome 1.70	209	74⅛	73	73¾	−¼
AmMot	877	7¾	7½	7½	
ASmelt 1.90	287	27¼	27⅛	27⅛	
Am Std 1	195	29	28⅞	28¾	−¼
AT T 2.60	1208	52⅛	52	52½	+¼
Ampex	288	21¼	20⅝	20⅞	−⅛
Anacon 1.90	214	22⅛	21¾	22¼	+⅛
Armco 1	251	21⅝	21¼	21⅝	+⅛
ArmC .80	225	35½	34⅞	34⅞	+⅛
AtlRich 2	268	69⅛	67½	68⅞	+1⅛
Avco	171	15⅛	15⅛	15¼	−¼
Avnet	292	13¾	13¼	13½	+¼
Avon 1.10	151	92½	90	92	+1⅛
Babck .50	251	28⅞	27¾	28⅛	+⅛
Bathl .05e	140	26⅛	26	26⅛	+⅛
BeechA .75	131	16⅛	15½	16	+⅛
Bell H .60	124	39¾	38½	39¼	+1¼
BenF 1.60	176	60	58⅞	59½	+1
BethSt 1.20	363	23⅛	22¾	22¾	−⅛
Boeing .40	433	24¼	23¾	24	+¼
BoisC .25b	974	46¾	44⅞	46¼	+2⅛
Bordn 1.20	91	26⅝	26⅛	26½	+¼
BorgWa 1.25	122	29⅝	28⅞	29	+½
BosEd 2.24	10	39¾	39¾	39¾	+¼
BristMy 1.20	384	64⅛	64	64¼	+¼
Brnswk .12	160	23¼	23	23¼	+¼
Bucy 1.20	119	28½	27½	28⅛	+⅛
Burlin 1.40	212	49	48½	48⅞	+¾
Burrghs .60	176	126⅛	125¼	125¼	
CmpRL .45	83	32½	31⅞	32¼	+⅛
CampS 1.10	62	34⅛	34	34	−⅛
CdnBr .40	7	7½	7½	7½	
CPR 3.30	9	69⅛	68⅛	69	+¼
CatTr 1.20	258	46⅛	46⅛	46½	+¼
Celanese 2	161	70⅛	69⅛	69⅛	−⅛
Cencoln .30	54	44⅛	43¼	44⅜	
ChesOh 4	29	57⅞	57½	57⅞	+⅛
ChrisCft	149	9⅛	9¼	9⅛	+⅛
CitiesSv 2.20	124	47⅛	46⅞	46⅞	−⅛
ClarkE 1.40	53	41	40¼	40¼	−¼
ClarkO .40	277	19⅞	19¼	19⅞	
CocaC 1.44	118	88⅛	87½	88¼	+1
CBS 1.40b	611	34¼	33	33¼	−½
Comsat .50	1067	61½	58½	58½	−3¼
ConEd 1.80	279	27½	26½	27¼	+⅛
ConCan 1.60	96	41½	41	41¼	−⅛
ContData	170	62	60⅛	60¾	−⅛
CopRng .50b	59	35½	35	35⅛	+⅛
CPCIntl 1.70	133	36⅛	36	36⅛	+⅛
Crane 1.60b	5	38½	38¼	38⅛	+⅛
Cr Zell 1.20	83	35	34⅞	34⅞	−⅛
CurtWr .60	69	13½	13¼	13⅜	−⅛
Dartl .30b	93	38⅛	37⅛	38¼	+1
Deere 2	68	46½	45⅛	45⅛	+⅛
DennMf .60	309	28¼	26⅞	28	+1⅛
Dexter .24	69	19⅛	19	19	−½
Digital	250	68¼	66⅛	67¼	+1⅛
Dome .80	21	64	63⅞	63¼	−¼
DowC 2.60	337	83⅛	83¼	83¼	
duPon 5e	180	143⅛	141¼	142	−¼
EastK 1a	473	77⅛	76⅛	77¼	+¼
EatnYa 1.40	137	38⅛	38	38½	
EG G .10	90	19⅛	19¼	19½	
ElPasNG 1	176	18⅛	18⅛	18¼	+⅛
ESB 1.20	46	25	24¾	24¾	+⅛
EssexI 1.20	60	39	38⅛	38¼	−⅛
EthylCp .84	82	27	26⅛	26⅛	−⅛
ExCel 1.25	47	23½	23	23⅛	+1
Fairch	251	33¼	32	32	−⅛
Firest 1.60	153	49	48⅛	48⅛	+¼
FMC Cp .85	118	28⅛	27⅛	28¼	+¼
Ford 2.40	671	57¼	56⅛	57¼	+¼
Frueh 1.70	104	35	34⅛	34¾	−¼
GenDyn	127	27¼	27	27	−⅛
GenEle 2.60	520	105¼	104½	104½	−¼
Genl .30t	95	22⅛	21½	22	+½
GMC 5pf 5	4	82½	82⅛	82½	+½
GPCem .80	65	28⅛	28½	28¼	
GTelE 1.52	682	32⅛	32⅛	32⅛	−⅛
GTire 1b	101	24⅛	24⅛	24¼	−½
GaPac .80b	269	59¼	58⅛	59	+⅛
Goodrh 1	182	28⅛	28¼	28⅛	+⅛
Gdyr .85	689	31¼	31⅛	31⅛	+¼
Gould 1.40	27	35⅛	35	35½	
Granby 1.60	x22	21⅛	21	21⅛	
GtA&P 1.30	69	29⅛	29⅛	29⅛	−¼
GrnGt .96	12	27⅛	27¼	27⅛	+⅛
GulfO 1.50	1002	29¼	29½	29¼	−⅛
Heinz 1	275	37	36½	37	+¼
HewPack .20	70	37⅛	36¼	36¼	−½
HighVolt	203	13½	12¾	13⅛	+½
Hmstk .40	149	26⅛	25⅛	26¼	+¼
Hnywl 1.30	139	97¼	95¼	97½	+2⅛
HFC 1.20	161	47⅛	46⅞	47⅛	+½
HudBay 1.20	15	23	22⅛	23	
IllCent 1.14	48	33⅛	32⅛	33⅛	+¾
IngRand 2	77	49⅛	48⅛	49¼	+½
Intikl 1.80	14	25⅛	25⅛	25⅛	
IBM 5.20	277	339½	336¼	338¼	+1½
IntFF .60b	67	65¼	64½	65¼	
IntHar 1.80	237	33⅛	33⅛	33⅛	+⅛
IntMng .40e	95	13¼	13	13⅛	+⅛
INCO 1.60a	626	45⅛	45⅛	45½	−⅛
IPap 1.50	377	36⅛	35¼	35½	−⅛
IntT&T 1.15	446	56⅛	55⅛	56⅛	+⅛
JnMan 1.20	134	43⅛	42⅛	43½	+1
KaysRo .60	51	24⅛	24	24⅛	+⅛
Kellogg 1	38	25¼	25¼	25¼	+⅛
Kennec 2.60	380	40⅛	39¼	39½	−⅛
Kraftco 1.70	127	43⅛	42	43	
Kresge .44	x153	66½	65⅛	66	+⅛
Kroehl	16	27⅛	27⅛	27⅛	−⅛
Leasco	632	19⅛	18¼	19	
Litton .50t	677	30¼	29⅛	29⅛	+½
Lock A	2257	10¾	9½	10½	−⅛
Loews 1	159	39¼	38	39¼	+⅛
MadS Gar	147	5⅛	4⅞	4⅞	−⅛
Mgnvx 1.20	x329	42⅛	42⅛	42⅛	+⅛
Malry 1.80	x30	43⅛	43	43⅛	+⅛
Marath 1.60	406	35⅛	35	35⅛	+⅛
Marlen .27g	59	60¼	59½	60½	+½
MarshF 1.10	136	30⅛	30⅛	30½	−⅛
MartM 1.10	146	21½	21¼	21½	
MascoCp .28	1	52⅛	52⅛	52⅛	−⅛
MassF	66	13½	13¼	13¼	−⅛
McDonCp	154	53⅛	53⅛	53⅛	−⅛
McGrH .60	196	21	20¼	20¼	+⅛
McKee .80	10	21⅛	20⅛	21⅛	+¼
Mrck 2.20	118	100⅞	99½	100	−⅛
MGM	17	22½	21¼	22½	+1
MidldR 1.40	54	26¼	26	26⅛	+⅛
MMM 1.85	x137	102½	101	102½	+1¼
Mobil 2.40	1215	53⅛	53¼	53½	−¼
Mohas 1.10	55	35⅛	35	35⅛	+¼
Msant 1.80	355	40⅛	39⅛	40	+½
Motrla .60	340	61⅛	58¼	61⅛	+2⅛
N Cash .72	344	41¼	40½	41	−⅛
NDist .90	162	19¼	18⅛	18⅞	
NGyps 1.05	131	24⅛	24⅛	24⅛	+⅛
NLead 1	719	21⅛	21⅛	21⅛	+½
Northrop 1	55	27¼	26½	26½	−⅛
NortS 1.83t	137	54	53⅛	53⅛	+⅛
Occidt 1b	770	20⅞	20⅛	20⅛	+⅛
OutbMar 1	24	33	32½	32½	−⅛
PacPet .30e	234	30⅛	29⅛	30⅛	+1
PanA	987	15⅛	14⅞	15¼	+⅛
PenCn	157	7¼	7	7¼	+⅛
PepsiCo 1	565	55⅛	55	55⅛	+⅛
PerEl .10g	175	34⅛	33½	33½	−1½
Pfizer .60a	387	37¼	37	37⅛	+⅛
PheID 2.10	x55	43⅛	42¼	43	−¼
PhilMr 1.20	172	55⅛	54⅛	54⅛	−¼
PitneyB .68	332	31½	29¼	31⅛	+1⅛
Polroid .32	275	87¼	86⅛	87	
ProcG 1.40	705	58⅛	58⅛	58¼	
Pllmn 2	43	44¼	43¼	44¼	+¼
Ralst P .70	117	26⅛	26¼	26⅛	
RCA 1	366	33	32½	32⅛	+¼
RepSt 2.50	140	28⅛	28¼	28½	−½
RichM 1	20	62½	62⅛	62¼	+¼
RoyD 2e	879	41⅛	41⅛	41⅛	
SaFel 1.60	263	26⅛	26	26⅛	+½
Schenl 1.40	13	30⅛	30⅛	30⅛	+¼
SCM	154	18½	18¼	18¼	−¼
Scott Pap 1	269	25⅛	25⅛	25⅛	
SrsR 1.20a	288	81½	80⅛	81¼	+½
ShellO 2.40	118	54½	53¼	54½	+1¼
Singer 2.40	x135	72⅛	72¼	72⅛	+¼
SouPac 1.80	280	41	40⅛	41	+1⅛
SpartnA	84	12¼	12	12¼	+⅛
SpryR .12g	1213	32⅛	31⅛	32¼	+⅛
StdBr 1.60	34	49¼	47¼	48	−¼
StOCal 2.80	451	53⅛	52¼	52⅛	
StdInd 2.30	296	59½	58⅛	59½	+⅛
StdNJ .90g	655	72½	71¼	71⅛	−⅛
StudW 1.20	323	60⅛	57⅛	59⅛	+2⅛
SunOil 1b	18	49½	49¼	49½	+¼
Swift .70	181	35⅛	35¼	35⅛	+¼
Teledn .63t	316	28¼	28¼	28½	+½
Tenco 1.32	x588	27¼	26⅛	27	+⅛
Txco 1.60	552	35	34½	34⅛	
TexGS .60	1306	21⅛	20⅛	21⅛	+1⅛
TexInst .80	54	89⅛	88⅛	88⅛	
Textr .90	109	29¼	29	29½	+½
Thiok .40	159	11¼	10¾	11	+⅛
Time 1.90	56	48¼	45¼	48⅛	+3⅛
Timkn 1.80	x71	37	36½	36½	+¼
TrnsU 1.20	223	37⅛	37	37½	+½
Trnsitrn	43	5¼	5⅛	5⅛	−⅛
TwntC	385	13⅛	12⅞	13⅛	−⅛
Un Carb 2	361	44¼	43⅞	44⅛	+¼
UAir 1.80	x180	37¼	37¼	37¼	+⅛
UnCp .25g	176	10½	10⅛	10½	+¼
USFrt 1.40	57	26⅛	26	26⅛	+½
USGyps 3	314	64⅛	63½	64⅛	+⅛
USStl 2.40	315	33⅛	33	33⅛	+⅛
VarianAs	292	17¼	17	17	−⅛
WalkH 1.20a	3	39⅛	39⅛	39⅛	+¼
WarL 1.20	235	76¼	76	76⅛	−⅛
Weathd	549	10½	9¼	10¼	
Wwth 1.20	644	45½	44½	45¼	+3¼
Xerox .80	620	95¼	94⅛	95⅛	+1⅛
Zenith 1.40	85	42⅛	42⅛	42⅛	+⅛

SNF

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

385 est, rue Sherbrooke Montréal

DIVIDENDE No 185 (Spécial)

Un dividende de quatre cents ($0.04) par action "A" et "B" du capital souscrit et payé a été déclaré pour l'année 1970, payable le 18 février 1971 aux actionnaires inscrits le 31 décembre 1970.

Par ordre du Conseil d'administration.

Le Secrétaire
GERARD BOYER

Montréal, le 12 février 1971.

SNF

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

-AVIS-

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE et GENERALE SPECIALE

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE donne avis que l'assemblée générale annuelle de ses actionnaires aura lieu à midi, le jeudi 25 février 1971, à son siège social, 385 est, rue Sherbrooke, Montréal. Cette assemblée sera suivie d'une assemblée générale spéciale à 12:30 heures au même endroit.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE:

1. recevoir le rapport annuel des administrateurs et du vérificateur;
2. fixer la valeur des actions de la Société;
3. procéder à l'élection des administrateurs;
4. nommer le vérificateur et fixer le montant de sa rémunération;
5. délibéere sur toutes questions de la compétence de cette assemblée.

ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE:

Prendre connaissance du nouveau règlement No 33 relatif à la responsabilité des administrateurs et officiers, tel qu'adopté le 9 novembre 1970, par le Conseil d'administration, et le ratifier, avec ou sans modification, ou le rejeter.

Le texte du nouveau règlement No 33 peut être consulté par tout actionnaire durant les heures d'affaires, au siège social, d'ici la tenue de l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration.
Gérard BOYER
Secrétaire

Montréal, 12 février 1971.

Pour le compte d'une entreprise canadienne qui possède de nombreuses usines et plusieurs filiales, et qui s'accroit encore, nous cherchons un

ADMINISTRATEUR SENIOR

de haut calibre, dont les compétences et la personnalité lui permettent de:

- diriger avec succès, en tant que Trésorier, une excellente équipe d'administration financière de l'entreprise, dont les fonctions comprennent l'analyse financière, les projections et la planification, les affaires bancaires, le marché monétaire (money market), les investissements, le crédit, les programmes de retraite, etc.
- apporter une contribution solide et positive aux concepts, discussions et décisions se rapportant aux politiques et à l'orientation de l'entreprise.
- jouer un rôle de plus en plus important dans les relations extérieures de l'entreprise avec le monde des affaires et de la finance et les milieux gouvernementaux.

Ce recrutement se fait avec l'intention expresse d'amener dans les cadres supérieurs un homme capable, à court terme, d'atteindre **au moins** le niveau d'une vice-présidence.

Les candidats intéressés devront répondre aux critères suivants:

- leur carrière jusqu'à ce jour devra témoigner d'une progression exceptionnelle de responsabilité, avec un accent toujours plus marqué sur l'administration au palier supérieur - le niveau actuel se situant à l'administration financière senior ou l'administration générale, ou le niveau correspondant dans une institution, e.g. service civil, enseignement.
- formation académique - ce point est très flexible, à savoir qu'un diplôme universitaire est exigé, mais le domaine où il est acquis importe peu, pouvant être le Commerce, le Droit, l'Économie, la Finance, etc.
- langues - pouvoir exprimer ses idées clairement et avec aisance, autant en anglais qu'en français.

Le poste est à Montréal.
Le traitement est de $30,000± avec boni en plus.
Les candidatures seront reçues dans la plus stricte discrétion.

GORDON BRYSON & COMPANY LTD.
Conseil en personnel de gestion
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 110
845-1256

NOUVEAUX ASSOCIES

Pierre Tardif

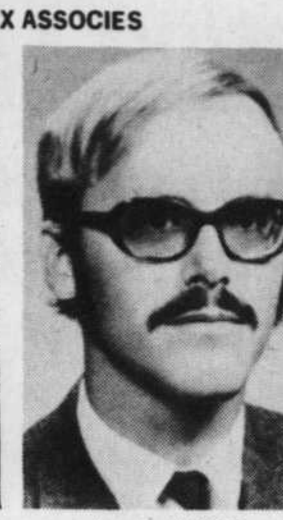

Luc April, M.B.A.

Me PIERRE TARDIF, après avoir complété ses études universitaires à l'université de Montréal, a été admis à la Chambre des Notaires du Québec en 1968. Il exerça d'abord sa profession à l'étude de Wickham, Wickham & Lussier, de Montréal. En mai 1969, il ouvrait son bureau à Longueuil où il pratique depuis ce temps. Il est directeur du Service des Loisirs de la Rive-Sud Métropolitaine et membre du Conseil d'Administration de l'Association Coopérative Régionale Coop Habitat des Monts.

Me LUC APRIL a fait ses études universitaires à l'Université de Montréal et fut admis à la Chambre des Notaires du Québec en 1968. Il s'inscrivit par la suite en administration à l'Université de Sherbrooke et y obtint un M.B.A. Le système coopératif du programme M.B.A. de Sherbrooke lui a permis d'effectuer deux stages au Conseil du trésor, à Ottawa, et un stage à Québec au Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Les bureaux de TARDIF & APRIL sont situés à 185 rue St-Jean, suite 109, Longueuil.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abel Black	1300	335	325	335	+10
Abitibi	7805	$8¼	8⅛	8⅛	
Acklands	1075	$6¼	6⅛	6⅛	
Acres Ltd	6100	$10	9⅞	9⅞	−⅛
Acres A pr	635	$36¼	36	36	
Acres wt	2400	235	225	225	−10
Agra Ind	500	$7⅜	7⅜	7⅜	−⅛
Aimco Ind	320	$13½	13½	13½	
Alta Gas T	2623	$48¼	47⅞	48⅛	+⅛
Alta Gas p	200	$78	78	78	−1
Alcn Al	16940	$23⅜	22¾	23⅜	+½
Alcan pr	1275	$28¼	28	28	−⅛
Algo Cent	1055	$9	8¾	9	+¼
Algoma St	4940	$15½	15¼	15⅜	
Allarco Dv	1925	$8	7⅞	8	+⅛
Alliance B	300	330	330	330	
Almin 2p	125	$32¼	32¼	32¼	−¼
Ang CT 290	200	$40	39½	40	+½
Aqutin	17185	$25⅜	25	25¼	−⅛
Argus	z20	$16	16	16	
Args 260 p	700	$34½	34½	34½	
Argus B pr	130	$35	34	35	+½
Argus C pr	125	$9¾	9¾	9¾	+⅛
Asbestos	2060	$33½	32½	32½	−¾
Atco Ind	425	$8½	8¼	8¼	−⅛
Atl Sugar	1960	$7⅞	7½	7½	−⅛
Atl Sug A	315	$15½	15½	15½	+¼
Atl Sug pr	100	$64	64	64	+⅛
Auto El	1400	$6⅛	5¾	5¾	−⅛
BACM Ind	100	$15	15	15	+½
Bahama	4400	29	28	29	
Bank Mtl	8687	$14⅛	14⅛	14½	−¼
Bk Ns	10457	$23⅛	22⅞	22⅞	−¼
B Cdn Nat	300	$13¼	13¼	13¼	
Bartaco	z10	$7⅝	7⅝	7⅝	
Beaver L	200	$14	14	14	
Beaver A	213	$13½	13½	13½	
Bell Canad	6933	$47¼	46⅞	47	−⅛
Bell A pr	1103	$54⅛	54	54	
Block B	15480	435	425	425	−10
Bombrder	250	$13½	13⅜	13½	+⅛
Bow Valy	250	$18	18	18	
Bow Vly pr	z25	$14	14	14	
Bramalea	5560	470	460	465	
Brascan	8431	$17⅞	17⅜	17½	+⅛
Br Am Bnk	z25	$15	15	15	
BC Forest	1515	$23½	23⅛	23¼	−¼
BC Frest p	45	$42½	42½	42½	−½
BC Sugar	890	$17½	17⅜	17¼	+⅛
BC Phone	160	$64⅞	64	64⅞	+⅛
BCPh 6 pr	45	$86⅛	86⅛	86⅛	+⅛
BCPh 4½ p	250	$70	69	69	−½
BCPh 1956	z20	$67½	67⅛	67½	
BCPh 6 80	75	$25½	25½	25½	
Brinco	1964	$5⅜	5¼	5¼	−⅛
Budd Auto	1090	$6½	6⅜	6½	
Bullochs A	135	$5½	5½	5½	+⅛
Burns	12750	$10¼	10½	10¼	+⅛
Cad Dev	27575	$7½	7½	7¾	+⅛
CAE Ind	3750	$5⅛	5	5	−1
Calgary P	1130	$26¼	26	26	−½
Calgy 540 p	50	$103	103	103	−1
Campeau	300	480	475	475	−10
CD Sugar	495	$34⅞	34	34	−⅜
Can Cem L	5118	$39⅞	39¼	39¼	+⅛
C Cem L rt	8776	170	165	165	−5
Can Malt	z50	$22⅛	22⅛	22⅛	
Can Malt p	1500	92	92	92	+2
C Nor West	200	245	245	245	+5
C Packrs	600	$20	19¾	20	+⅛
Can Perm	2850	$13	13	13	+⅛
C Safway p	z5	$83⅞	83⅞	83⅞	
CSL	132	$30¼	30¼	30¼	−¼
Cdn Brew	8100	$7⅞	7¾	7¾	
C Brew Ap	155	$31½	30½	31	+½
C Brew Bp	300	$38	37½	37½	−¼
Cdn Can A	220	$5¼	5⅞	5¼	+⅛
C Coniaur	1525	$5	495	5	
Cdn Equty	1300	$10¼	10	10¼	+¼
Cdn Food	z20	425	425	425	
CGE pr	275	$25½	25½	25½	−¼
CG Invest	48	$60½	60½	60½	−½
C Goldie	900	$5⅜	5⅜	5⅜	−⅛
C Hydro	2970	$16⅛	16	16⅛	−⅛
C Imp Bank	8380	$20	19¾	19⅞	−⅛
C Ind Gas	3140	$11½	11½	11⅞	−⅛
CIL	325	$12⅛	12	12⅛	+⅛
C Interurb	200	205	205	205	
C Marconi	525	375	360	375	+20
CP Inve pr	2550	$26⅜	26½	26⅜	
CP Inve w	5695	470	460	465	−5
CPR	2075	$69⅞	69⅜	69⅞	+⅛
CPR $3 pr	1600	$9	9	9	+⅛
CPR UK p	z20	$6½	6½	6½	
Cdn Salt	100	$16½	16½	16½	
Cdn Tire	z20	$29	29	29	
Cdn Tire A	2285	$27¼	26¾	26¾	−¼
C Uilties	720	$36½	36⅛	36¼	−¼
C Util w	300	825	825	825	−25
CWN Gas	225	$16	15¾	15¾	−⅛
C Westing	250	$11⅞	11⅞	11⅞	+¼
Canron	1550	$15¾	15⅝	15¾	+⅛
Capit Div	1400	135	130	135	
Cara	500	$6¼	6⅛	6⅛	−⅛
Carrier JD	1375	$5	490	490	−10
CDP Com	z80	165	165	165	
Ctl Ont SLe	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+½
Chat-Gai	200	$15¼	15¼	15¼	+¼
Chemcell	1075	$5⅜	5¼	5⅜	
Chrysler	4663	$29⅞	28½	29⅞	+1⅛
CHUM	900	450	450	450	
CHUM B	300	$6⅛	6⅛	6⅛	−⅛
Codville A	200	285	280	285	+20
Columbia	300	$6½	6½	6½	
Columbi p	440	$16¾	16½	16¾	+¼
Cominco	7960	$22¼	21¾	22¼	+½
Compro	700	250	245	250	−15
Computel	z2	$6¾	6¾	6¾	
Comtech	100	165	165	165	
Con Bath	4505	$10⅝	10½	10⅝	+¼
Con Bath p	1640	$16¼	16	16	−½
Con Bath w	420	70	60	63	−2
Con Bldg	970	180	170	175	
Con Bldg p	1900	425	415	415	−20
Con Textle	250	$15	15	15	
Con Distrb	1175	$19⅞	19⅞	19⅞	+⅛
Cons Gas	9065	$20⅛	19¾	19¾	
Con Gas A	30	$88¼	88¼	88¼	
Control F	100	180	180	180	
Corby vt	230	$23⅛	23⅜	23½	
Cornat Ind	700	130	130	130	−5
Coron 2w	200	10	10	10	
Costain R	1300	$6¼	6½	6½	
Crain R L	1350	$15½	15¼	15⅜	+⅜
Crestbrk	200	$6¼	6⅜	6¾	+⅜
Crow Nest	z10	$30	30	30	
Crush Intl	365	$15¼	15¼	15¼	−¼
Cummngs	100	$16¼	16¼	16¼	−¼
Cygnus A	3450	$5¼	5¼	5¼	
Cygnus B	3100	$7⅛	7	7⅛	−⅛
Distl Seag	2365	$52	51¼	51⅛	−⅛
Dome Pete	z50	$87	87	87	
D Bridge	725	$20⅛	20¼	20¼	+¼
D Citrus	100	$5¼	5¼	5¼	+¼
D Coal pr	100	$22½	22½	22½	−½
Dofasco	3201	$24½	24	24¼	
Dofasco p	1000	$77¼	77¼	77¼	−¼
Dom Lime	400	$5¼	5⅛	5⅛	−⅛
D Lime w	300	125	125	125	+5
D Strs	19095	$11⅛	10¾	10⅞	+⅛
Domtar	3482	$15⅛	15⅛	15¼	+⅛
D Textie	4724	$15½	15	15¼	+¼
Donlee M	125	$5½	5½	5½	−⅛
Douglas L	200	225	225	225	−5
Dover Ind	100	$11	11	11	+1
DRG Ltd	600	$10⅛	10	10	
Dupont	775	$15½	15½	15½	
Dustbane	250	$6¾	6¾	6¾	−¼
Dylex D A	100	490	490	490	+10
Econ Inv p	50	$33	33	33	+2
Eddy Mtch	100	$13¼	13¼	13¼	+¼
E-L Fin	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+⅛
Electro ltd	205	$26¼	26¼	26¼	−¼
Emco	300	$16	16	16	−¼
Erie D	600	$5	5	5	
Falcon	1007	$140	137	137	−3½
Fam Play	3000	$10½	10¼	10¼	−⅛
F Play w	1414	185	180	180	
Fed Farm	1700	150	150	150	−5
Fed Grain	1500	$7	6¾	7	−¼
Fleet Mfg	600	120	115	120	+5
Ford Cnda	835	$79¼	78	79¼	+1¼
F Seasons	800	$11⅛	11¼	11¼	
FPE Pion	z50	$18⅛	18⅛	18⅛	
FPE Pn pr	z35	$75	75	75	
Fraser	z50	$19⅜	19⅜	19⅜	
Fruehauf	100	$15½	15½	15½	
Gaz Metr	1050	485	470	470	−20
Gaz 5.40 p	50	$63¼	63¼	63¼	−1¼
Gdn Mang	z60	$6¼	6¼	6¼	
Gen Distrb	200	$12½	12½	12½	−¼
GMC	1363	$83½	82⅝	82¼	
Genstar L	1487	$12	11⅞	12	
Gnstar L w	640	455	435	450	−10
Gesco Dis	200	400	400	400	+5
Glengair	2600	185	180	180	−5
Gleng A w	1400	90	90	90	+5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Goodyer	70	$110	110	110	
Greb Ind	250	$5½	5½	5½	−⅛
GL Power	1600	$18	17⅞	18	+⅛
GN Capital	1800	$8⅞	8¼	8⅞	+¼
Gt West Int	2500	485	465	480	−10
Gt W Life	335	$39⅝	39¼	39¼	
Greyhnd	1745	$14⅝	14⅝	14⅝	−¼
GSW Cl A	812	$6½	6	6½	
GSW Cl B	924	$6¼	5¾	6	
Guar Trst	3150	$9¾	9½	9¾	+¼
Gulf Can	5101	$20⅞	20¾	20⅞	+⅛
Halifax D	700	135	130	135	
H Group	435	$15½	15⅛	15⅛	−⅜
H Group pr	50	$81	81	81	
Hardee	5100	90	87	90	
Hard Carp	z40	$13	13	13	
Hard Crp A	1385	$12¾	12½	12¾	
Harlequin	300	280	280	280	+5
Harris J S	300	280	280	280	−20
Harveys F	4050	99	97	98	
Hawker S	1650	255	250	255	
Hays Dna	140	$9	9	9	
Hedway C	400	275	275	275	+5
Home A	9183	$28¼	26¼	27½	−1⅛
Home B	1653	$28	27	28	
Home Pit	800	210	210	210	+5
H Bay Co	1035	$17⅛	17	17	−⅛
HB Oil Gas	1325	$41	41	41	
Huron Eri	1118	$20¼	20¼	20¼	
Husky	21013	$17⅞	17¼	17⅞	+½
Husky D w	2362	945	920	940	+20
Imasco	2286	$17¼	17⅛	17⅛	
Imasco A p	310	465	465	465	
Imp Gen	100	350	350	350	
Imp Oil	7683	$19¼	18¾	19	−⅛
Indal Can	375	$10	9¾	10	+½
Indusmin	300	$13⅞	13⅞	13⅞	−¼
IAC Ltd	2720	$16¾	16½	16½	−¼
IAC Ltd w	1600	685	665	665	−10
Ind Adhes	275	$13¼	13¼	13¼	−⅛
Inglis	240	$10½	10½	10½	
Inland Gas	1700	$12½	12⅜	12½	+⅛
Inter-City	1284	$12	11⅞	12	+½
Intr Cty w	2310	560	540	560	+20
Intrmetco	250	325	325	325	+5
IBM	215	$341½	339¾	340	
IMC	z25	$14½	14½	14½	
I Nickel	17201	$46¾	46⅛	46½	−⅜
Int Util	5194	$37	36⅞	36¾	−¼
Int Util A	200	$41¼	41¼	41¼	
Int Div	1500	265	260	265	+5
Intpr Pip	5320	$26⅝	26¼	26½	+¼
Int Pipe w	1270	$12½	12⅛	12¼	+¼
Intpr Steel	2600	$8¾	8⅝	8⅝	
Intpr Stl pr	1050	$26½	26½	26½	+¼
Inv G A	13043	$8½	8	8⅜	−⅛
Inv Grp 5 p	2350	$20	20	20	
In Ovrseas	1170	470	450	450	−10
IOS Ltd	19750	110	105	105	−5
ITL Ind	700	$6⅜	6⅛	6⅛	−¼
Ivaco Ind	500	$9⅜	9¼	9⅜	+⅛
IWC Ind	300	275	275	275	+5
Jefferson	2953	$11½	10⅞	11½	+½
Jeffersn w	8475	145	115	135	−5
Jock C	12222	$5¼	5⅛	5⅛	
Jockey A p	820	$9¼	9⅛	9⅛	+⅛
Jockey B p	200	$8¼	8¼	8¼	−⅛
Kaiser Re	1005	$6¾	6¾	6⅛	+⅛
Kaps Tran	2980	$10⅜	10¼	10⅜	
Keeprite P	300	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Kelly D A	200	$5⅛	5⅛	5⅛	−⅛
Kelsey H	100	$8½	8½	8½	
Kenting	100	$6¼	6¼	6¼	−¼
Koffler	3675	$12¼	12	12	
Labatt	1576	$22	21¾	21¾	−⅜
Labatt pr	1225	$24⅛	24	24⅛	+⅛
Laidlaw M	4415	$11	10⅞	11	+⅛
Lailaw A p	350	$12½	12½	12½	
LOnt Cem	2300	290	280	285	
Laura Sec	100	$9¼	9¼	9¼	−¼
Lau Fin	2298	$7¾	7⅝	7⅝	−⅛
Lau F 1.25	400	$15½	15¼	15¼	−⅛
Lau Fn 140	z40	$17¼	17¼	17¼	
Lau F 2.00	250	$23¾	23⅝	23¾	+¼
Leigh	10860	$9⅛	9	9	−1
Leons Frn	350	$5¼	5¼	5¼	−¼
Levy	z12	$14	14	14	
Levy A pr	525	$6⅜	6⅜	6⅜	
Livingsto	250	$7¾	7½	7½	−¼
Living w	450	450	440	440	−10
Lob Co A	1441	490	485	490	
Lob Co B	1975	490	485	490	
Lob Co pr	135	$32⅜	32	32⅜	+⅛
Lob G A pr	z50	$20½	20½	20½	
Lob G B pr	z25	$20⅞	20⅞	20⅞	
Locana	100	230	230	230	−5
Loeb M	1165	390	385	385	
Logistec C	100	$8	8	8	
Maclean H	z20	$13⅜	13⅜	13⅜	
MH Cable	1050	$5¾	5¾	5¾	
MB Ltd	4067	$27½	27	27¼	−⅛
Magna El	100	485	485	485	
Magnason	200	$7⅞	7⅞	7⅞	
Magnt	10050	92	88	90	
Major H D	500	180	175	5	5
Manoir In	6500	185	175	180	
M Lf Mills	300	$16¼	16¼	16¼	+¼
Maritime	z80	$20	19¾	19¾	
Markboro	500	$6⅛	6⅛	6⅛	
Markbro w	300	225	225	225	
Mas-F	10531	$12⅞	12¼	12⅞	
MEPC w	400	190	185	190	+10
Melchers	200	$11¾	11¾	11¾	+⅛
Met Trust	z15	$16	16	16	
Microsyst	254	$5¼	5¼	5¼	
Milt Brick	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Molson A	2046	$16⅛	16	16¼	−⅛
Molson B	888	$16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
Mnt Trst	1025	$11⅞	11½	11⅞	+⅜
Moore	4273	$35¼	34⅞	34⅞	−¼
Morse A	400	$14⅛	14⅛	14⅛	+⅛
Murphy	150	$9	9	9	−¼
Mrphy pr	300	$26	25	26	
Murritt B	2200	450	450	450	+10
Murrit B w	500	230	230	230	−15
Nabrs Dlg	100	$11¼	11¼	11¼	−¼
NaChrs I	800	$7⅞	7½	7½	
Nat DG	Z¾	1¾	5½	6¼	
Nat Hees	z12	330	330	330	
Nat Hees p	z45	405	405	405	
Nat Sea	2400	$10¾	10	10	−¼
Nat Sea rt	4645	75	65	75	
Nat Trust	410	$24⅛	24⅛	24⅛	+⅛
Nenex I	14000	460	445	455	−15
NB Tel	360	$14¼	14¼	14¼	
N Provid D	450	70	67	70	+4
Nfld LP	300	$9⅛	9	9	
Noranda	5051	$31½	31	31¼	−⅛
NA Rockw	200	$25⅛	25⅛	25⅛	−⅛
Nor Ctl G	8142	$15¾	15½	15⅝	+⅛
Nor Cl A p	z200	$24¼	24½	24½	
Nor Ctl 65p	404	$36	36	36	−2
Nor Ctl B p	1350	$32⅛	32½	32½	+⅛
Nor Ctl w	1330	820	810	810	
Nor Tar pr	100	$17	17	17	−¼
NS Savngs	z50	$8½	8½	8½	
NuWest H	4000	$7	6¼	6¼	+¾
Ocean Cm	100	$24½	24½	24½	−⅜
Okanagan	200	430	430	430	+5
Orlando R	275	$6⅛	6½	6⅛	+⅛
OSF Ind	2500	$7⅛	7½	7⅛	
Osh A	18322	$10¼	10	10	
Oshawa w	400	190	190	190	
Overlnd 2 p	350	300	300	300	
Pac Pete	3307	$30⅛	30	30⅛	+⅛
Peel Elder	100	$16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
Penningtn	200	$8	8	8	
PC Jwl A	200	$11⅛	11⅛	11⅛	
Petrofina	2212	$20⅛	20	20	
Phillips Cb	2600	$11⅛	11	11⅛	+⅛
Pitts Eng	300	$11⅛	11⅛	11⅛	+⅛
Pow Corp	1640	$5⅞	5⅜	5⅞	+⅛
Pow Crp pr	160	$26⅛	26	26⅛	+⅛
Pow C 5 pr	1200	$8¼	8⅛	8¼	+⅛
Prem Iron	400	395	395	395	+15
Price Com	1015	$8½	8⅜	8⅜	−⅛
Quinte A	100	180	180	180	−10
Rank Org	2275	$18½	18¼	18¼	+¼
Rapid Gr A	125	$8	8	8	
Readers D	925	$7⅝	7½	7⅝	+⅛
Realty C	400	235	235	235	
Realty C w	300	85	85	85	+10
Reed Oslr	100	$20⅛	20⅛	20⅛	−⅛
Reich wt	100	275	275	275	
Reitman	z35	$21¼	21¼	21¼	
Reitman A	351	$18¼	18⅛	18¼	−¼
Revelstk p	z25	$15	15	15	
Rileys D	1150	165	160	160	+5
Ripley Int	100	230	230	230	+20
Rolland	100	380	380	380	−20
Rothman	z50	$15	15	15	
Rothmn w	2280	300	290	300	
Rothm 2p	1600	$20	19½	19¾	
Royal Bnk	5310	$23⅛	23⅜	23¼	
Royal Trst	275	$30	29¾	29¾	−¼
Russell H	943	$19½	19	19⅛	+⅛
Russl H p	850	$22	21	21	−1
StL Corp p	z10	$68	68	68	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
St Maunce	4300	90	88	88	−2
Sandwell	z100	$8⅝	8⅝	8⅝	
Sayvette	550	340	335	340	
Schneid	100	$8¾	8¾	8¾	+¼
Schneid b p	z20	$7	7	7	
Scintrex	900	$6	5¾	6	+⅛
Scot York	500	$14¾	14¾	14¾	
Scot Paper	135	$22	22	22	−¼
Scotts	z450	$11⅝	11⅝	11⅝	
Seaway pr	800	$5½	5⅜	5½	+⅛
Seaway w	200	93	91	93	+2
Secur Cap	1100	360	350	350	−10
Select P	300	255	255	255	+5
Selkirk A	200	$11¾	11½	11¾	−¾
Shaw Pipe	200	$9⅝	9⅝	9⅝	
Shell Inv p	610	$34⅝	34½	34½	
Shell Inv w	875	$15	15	15	
Shell Can	1589	$34⅞	34½	34⅝	−¼
Sifton Pro	100	400	400	400	
Silverwd A	100	$16	16	16	
Simpsons	6384	$18⅝	18⅝	18⅝	−⅛
Simpson S	z50	$23¾	23¾	23¾	
Skyline H	1200	$9¼	9	9	−⅛
Slater Stl	450	$12⅛	12⅛	12⅛	−⅛
Slater B pr	100	$14½	14½	14½	
Soby Stor	100	$5¼	5¼	5¼	−¼
Southam	z10	$58	58	58	
Stafford	700	250	250	250	+5
St Brodcst	300	$11½	11½	11½	
St Paving	z60	$7⅛	7⅛	7⅛	
Stly Brock	1400	$12½	12⅜	12½	
Steel Can	4195	$26¾	26⅝	26½	−⅜
Steinbg A	7000	$14½	14½	14½	
Steintron	200	480	480	480	−5
Stuart Hse	2500	$6	5⅞	5¾	
Stuart Oil	500	$10½	10½	10½	
Suptst com	325	$15¼	15⅛	15¼	
Suptest pr	25	$79¼	79¼	79¼	+¼
Suptest od	100	$43½	43½	43½	+¼
Surpass C	100	260	260	260	
Tamblyn	z272	$21⅛	20½	20½	
Teledyne	600	$6⅛	6⅛	6⅛	−⅜
Texaco	1900	$31	30¾	30⅞	+⅛
Texas Gu S	2712	$22	21	21⅛	+1½
Thd CGInv	200	$11⅛	11⅛	11⅛	−⅛
Thoms N T	100	185	185	185	
Thom Nes	350	$23	22¾	23	
Thom N pr	100	$49¾	49½	49¾	+1¾
Toromont	500	88	88	88	+4
Tor Dm Bk	3565	$19⅝	19½	19½	−⅛
Tor Star B	525	$17	17	17	
Towmart	1000	60	60	60	
Traders A	990	$10	9⅞	9⅞	+⅛
Traders 5 p	100	$23	23	23	
Trader A p	z35	$18½	18½	18½	
Trader B p	50	$26⅛	26⅛	26⅛	+⅛
Trader 65 w	575	98	98	98	+8
Trader 66 w	700	250	205	250	+35
Trader 69 w	z50	250	250	250	
Tr Can PL	2216	$32¾	32¼	32⅝	+⅛
Tr Can Pl p	50	$42¾	42¾	42¾	
Tr Can A pr	74	$63	62	62	−2½
Tr Can P w	575	$10½	10¼	10½	
Trans Mt	5720	$21¼	21	21⅛	−¼
Trizec Crp	2400	130	125	130	
Trizec w	1800	45	44	44	−1
Tru-Wall	100	340	340	340	+5
UNAS Inv	500	$12½	12½	12½	+½
Un Ac 1p	100	$35	35	35	
Un Carbid	600	$15¾	15⅝	15¾	
Un Gas	4760	$16	15¾	15¾	−⅛
UGas B pr	z4	$43	43	43	
Union Oil	375	$42	42	42	−1
U Corp B	150	$15¼	15¼	15¼	+⅛
Un Fn Mgt	1352	$14	13⅞	13⅞	−⅛
Un Wburn	200	$5	495	5	+15
UWbn 6¼p	25	$36	36	36	
U Sections	760	$8¼	8	8	−⅛
Van Der	1100	$7	6⅞	7	+⅛
Van Ness	1150	105	100	100	
Versafd	2060	$9½	9	9	
Venpower	1000	63	63	63	−2
Versatile	100	380	380	380	+20
Versatil A	750	235	230	230	
Vic G Tr	600	$23⅛	23	23⅛	−¼
Villcentre	z25	$8½	8½	8½	
Vulcan Ind	800	$9⅞	9	9	−¼
Wajax	100	$9¾	9¾	9¾	−¼
Wainoco O	1100	425	420	425	+5
Walk GW	7954	$39½	39	39⅛	+⅛
Weldwod	1180	$18¼	18¼	18¼	
Wstburne	800	$9¼	9⅛	9¼	
Wbur A p	790	$30	29¾	30	+½
Wburn wt	540	680	670	680	+20
Westc'st	3766	$23⅝	23½	23⅝	−⅛
Westfair	70	$25¼	25¼	25¼	−2⅛
West Ind	7100	210	200	200	−10
W Brdcast	100	$20½	20½	20½	+½
W Cdn Seed	z50	340	340	340	
W Elec E	4100	290	275	290	+5
W Pacific	1000	$5	495	495	−5
W Realty	200	490	490	490	
Weston	1790	$19	18⅞	19	−⅛
Wstn 4½p	50	$65⅝	65⅝	65⅝	−⅜
White Pas	5370	$16¾	16¾	16¾	−½
White P w	150	280	280	280	
Woodwd A	1510	$19¾	19¾	19¾	
YR Prop	100	$6¼	6¼	6¼	−¼
Zenith	1000	150	150	150	
Mines					
Acme Gas	3000	8	8	8	
Adanac M	3700	215	185	185	−15
Advocate	300	246	245	245	−1
Agnico	200	248	248	248	−1
Akaitcho	1000	54	54	54	+1
Allied Mng	1644	151	145	145	−6
Am Larder	2000	63	61	61	
Ang Ruyn	3150	60	60	60	+3
Ang U Dev	1000	56	56	56	
Area A	800	160	155	155	+5
Atlas Yk	500	7½	7½	7½	+1½
Aunor	700	205	205	205	+4
Bankeno	2650	570	555	570	+15
Bankfield	500	5	5	5	
Bary Expl	7600	58	55	58	
Betlm	4930	$14⅛	13⅞	14⅛	+¼
Big Nama	z150	9½	9½	9½	
Bl Hawk	1900	45	44	44	
Bral Can F	400	225	220	225	+9
Brmda	15000	234	215	229	+19
Brunswk	310	485	485	485	−5
Calmor IB	900	62	62	62	+1
Cam Mine	6000	29	28	28	+1½
Camflo	1850	300	296	296	−4
Cam Chib	730	725	720	720	−20
Camp RL	1010	$29	28¾	29	+½
C Tung	6700	230	224	229	+4
Cdn Arrow	1000	27	27	27	
C Lencour	1750	15	14	15	+1½
C Malart	2000	26	26	26	−1
Cdn Nisto	1250	12	12	12	
Capt	11500	6	6	6	
Cassiar	4750	$25	24½	24¾	+½
Cent Pat	1250	240	238	238	−2
Chemaloy	700	160	155	160	+3
Chib M	1000	42	42	42	
Chimo	500	162	162	162	−2
Chrom	200	150	150	150	+10
Coin Lake	750	13	13	13	
Columb M	3500	75	73	75	−2
Conigo	2500	18	17	17	+1
Con Fardy	600	161	161	161	
C Durm	23900	195	182	185	−5
C Marben	840	375	370	370	−5
C Morisn	5500	219	215	215	
Con Negus	4000	11	11	11	+½
C Rambler	2500	85	83	83	
C Red Pop	4500	11	10½	10½	−1
Conwest	5000	990	975	980	−10
Coprcorp	500	31	31	31	
Cop Fields	1733	161	160	160	
Cop Man	2500	7½	7	7	−½
Coulee	3000	28	28	28	−1
Craigmt	1350	840	825	825	
Crowbank	4000	13	12½	12½	−½
D'Aragon	3000	25	24	25	
Deer Horn	2000	6½	6½	6½	−½
D'Elda	18900	81	78	78	−1
Denison	5635	$30¼	29½	30	−½
Dicknsn	300	140	140	140	
Discovry	400	106	103	103	−12
Donalda	3000	19	18	19	+½
Dynasty	7600	500	495	495	−5
East Mal	100	110	110	110	+5
East Sull	3660	380	355	375	+20
Endako	4260	$14	14	14	−⅜
F Nat Uran	500	26	26	26	
F Orenada	1000	14	14	14	−1
Fort Rel	10000	51	48	50	−1
Frobex	4507	30	29½	30	
Gnt Masct	6925	445	430	445	+5
Goldray	z650	97	87	90	
Granduc	1500	695	675	695	+10
Granisle	150	$10	10	10	
Gren Pnt	22000	25½	24	25½	+½
Gulch	5000	11	11	11	
Gulf L	2000	5½	5½	5½	
Gnnar	10900	195	187	190	−5
Headway	6000	13	13	13	+1
High-Bl	1000	315	310	315	+5
Hollinger	160	$38½	38½	38½	+¼
Huds Bay	1615	$21¼	21	21¼	
Hu-Pam	2000	11½	11½	11½	+½
Hydra Ex	2020	23½	23½	23½	+½
Int Halliw	1400	106	105	105	+2
Int Mogul	322	$12¾	12⅝	12⅝	−⅜
Int Obaska	3000	53	51	53	
Iron Bay T	300	365	360	360	−5
Iso	2750	170	169	169	+4
Jelex	z300	20	16	20	
Jonsmith	2000	8½	8½	8½	
Jorex Ltd	1900	120	115	117	+2
Joutel	1500	98	97	98	
Kam Kotia	2700	114	110	110	−5
Kenn Hold	5671	22	21	22	+½
Kerr Add	3673	995	970	980	+10
Kid Coper	1000	17	17	17	−2
Kirk Min	3536	8	7½	7½	−½
Lab Min	200	$35½	35½	35½	−½
Lacanex	3700	100	93	93	−7
Lacanex w	1000	43	43	43	−2
L Dufault	2025	$12	11¾	11¾	−¼
Lakehead	2200	14½	14½	14½	+½
L Osu	6000	13	12½	12½	
L Shore	z91	315	315	315	
Langis	3000	12	11½	11½	−1
Leitch	2000	165	156	160	
Liberian	150	$12⅝	12⅝	12⅝	−⅛
LL Lac	679	235	230	230	
Louvi	21000	15	13½	14½	+½
Lytton M	3330	215	210	212	−3
Madeline	2102	259	255	259	+8
Malartic	4000	98	98	98	+13
Man Bar	z120	76	76	76	
Match	4500	10	8½	8½	−1½
Mattgmi	2325	$26⅜	26	26⅜	+⅜
Maybrun	1900	14	14	14	−½
Mc Adam	2500	79	78	79	+1
Mc Intyre	695	$132¼	131½	131½	−1½
Mentor	4000	76	75	76	+3
Meta Uran	1500	21	21	21	+1
Midrim	2500	31	31	31	−1
Min-Ore	5500	8	7	7	−1
Mt Wright	4000	30	29	29½	
Multi-Mi	4000	53	52	53	+1
Mymar M	500	70	70	70	
New Cal	5500	25	24½	25	−1
Newconx	200	595	585	585	−10
N Harri	z125	2	2	2	
N Imperal	6700	135	130	135	+5
Newlund	3000	17	16	16	
Newnor	4000	5	5	5	+½
N Que Ragl	1170	$13⅛	12⅞	13⅛	+⅛
N Senator	6000	16	15	15	−1
Nick Rim	4400	12	11	12	+1
Noble M	4600	320	310	320	
Nor Acme	1000	23	23	23	
N Rock	1000	74	74	74	−1
Opemska	1125	$10⅜	10¼	10¼	−⅛
Orchan	1775	370	360	365	−5
Osisko	500	30	30	30	−½
Pac Coper	2100	260	260	260	
Pamour	1700	210	205	205	+5
Patino	2233	$27⅜	27⅛	27⅛	−⅛
Pce Exp	174650	119	107	110	−3
Pick Crow	1005	25	25	25	
Pine Point	1450	$29	28¾	29	+½
Placer	100	$34⅜	34⅜	34⅜	−⅜
Preston	600	870	865	870	+10
Pure Silv	500	210	210	210	+4
Q Man	10000	17	16	17	−3
Q Mattgmi	3000	38	35	38	+2
Radiore	1000	35	35	35	−1
Rayrock	8700	166	157	157	−6

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Rio Algom	1315	$18¼	18	18⅛	+⅛
Rio Alg c w	505	20	18	18	
Roman	8975	755	730	750	+5
Ryanor	3000	10½	10	10½	
Satellite	2050	11	10½	11	+½
Sherritt	5620	$17⅜	17¼	17¼	−⅛
Sigma	200	350	350	350	+25
Sil Miller	540	8½	8½	8½	
Silmq	23000	33½	31½	31½	−1½
Sisco	900	190	186	190	
Stanrck	1850	68	67	67	
Steep R	1140	260	260	260	
Sud C	12000	49	48	48½	
Sullivan	975	390	380	390	+15
Teck Cor A	1004	590	585	585	−10
Texmont	4400	70	67	67	−3
Texore	4000	28	27	27	−1
Tex-Sol	7000	61	60	60	−1
Thom L	2000	25	25	25	−3½
Tombill	5600	82	82	82	−1
Tontine M	200	155	155	155	
Tribag	5200	82	81	82	−1
Trin Chib	6000	12½	12	12	
U Mining	1000	27	27	27	
U Asbesto	900	490	485	490	+20
Upp Can	1800	195	187	187	+2
Urban Q	5000	9½	9½	9½	
Vespar	500	23	23	23	−1
West Mine	1275	345	335	335	
Wilco	5500	32½	30½	32	+1
Willroy	200	115	115	115	
Windfall	500	14½	14½	14½	−1
Win El	13500	21	20	20	−1
Wr Harg	z5	123	122	122	
Yk Bear	3600	555	530	530	−15
Young HG	2000	7½	7½	7½	
Zenmc	14000	13	11	13	+1½
Zulapa	35400	23	21	21	−1½
Pétroles et gaz					
Alt East G	250	490	490	490	−5
Alminex	2700	585	580	585	+5
A Led	12500	12	11½	11½	
A Qsar	21000	365	335	350	+20
Asamera	1850	$17⅝	17¼	17⅝	+¼
Ashland O	400	$11⅝	11½	11½	−¼
Banff	2713	$12⅝	12¾	12¾	−⅛
Berk OG	200	105	105	105	−3
BP OG	36099	650	645	650	
Bralor OG	1700	210	205	210	
Calvert	z400	16	14	14	
CS Pet	10280	570	545	570	+20
CS Pete w	600	335	320	335	+20
C Dehi	500	400	395	400	
C Ex Gas	7269	450	435	445	
Home	12090	875	835	865	+20
CLI Pete	1590	73	72	72	−1
Cdn Sup O	700	$39⅛	39¾	39¾	
Cdn Tricnt	300	900	900	900	+20
Cent Del	2515	$12⅛	12½	12¾	+⅛
Chieftan D	700	735	720	730	−15
Clark C	13100	310	288	300	+5
C East Cr	100	185	185	185	−15
Dynamic	1200	122	119	121	+1
Francana	1450	395	390	395	−5
Gr Plains	1300	$32	32	32	
Gt COilsds	1755	485	485	485	
Huston	27331	235	210	230	+18
Houston w	1260	125	107	125	+20
Lochiel	7750	139	137	139	+2
Mill City	9200	190	170	190	+15
Mineral R	z400	82	82	82	
Nat Pete	1300	315	310	310	
N Cont	z400	85	85	85	
N Dav	12500	10	10	10	
Northld	3300	88	85	86	−6
Numac	7880	810	800	810	
Oakwood P	z57	115	115	115	
Permo	2200	73	71	72	+1
Peruv	3200	50	50	50	
Petrol	2100	126	126	126	−4
Pinn P	11100	82	80	80	−2
Place G	11650	138	135	138	+3
Peyto O	27800	240	238	238	−2
Ranger	4306	$15½	15⅛	15¼	+⅛
Scurry Rn	3405	$25⅜	24	25¼	+1¼
Siebe.s	1100	780	770	775	−10
Spooner	6630	195	190	190	
Syracuse	4100	340	330	335	
Total Pet	2650	710	700	700	
Tr Can Res	6700	139	133	139	+7
Un Bata R	7800	410	405	405	−5
U Canso	4431	495	475	490	+20
U Canso w	2700	261	240	261	+26
Un Reef P	4000	17	17	17	
Ulster Pet	7850	229	225	227	−3
Voyager P	400	390	385	390	
Wespac	2500	28½	27½	28½	+½
Wcoast P	200	900	900	900	+20
W Decalta	4966	625	610	625	
World Wde	400	240	230	240	

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame, Montréal - Tél. 844-3361

Competence:

Bernard Lutz

L'HÔTEL-DIEU DE SOREL

recherche

TECHNOLOGISTE MÉDICAL(E)

Appeler: **(514) 742-6621 local 472**

Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal

recherche

INFIRMIÈRES LICENCIÉES

Temps complet - Temps partiel

Pour les services des soins intensifs, de médecine et de chirurgie.

S'adresser à:

Mme Prévost
334-1210 local 225

LE CEGEP DE THETFORD MINES
RECHERCHE POUR ENSEIGNEMENT IMMÉDIAT
un professeur de philosophie

Aura à donner environ 15 heures de philosophie au niveau collégial au taux de $17.50 la période.

Qualifications:
Licence ou baccalauréat spécialisé.

Les candidats éventuels devront communiquer avec:

Directeur Général
Collège de Thetford Mines
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.
Tél.: (418) 338-8591

COMPTABLE DEMANDÉ

Ville de banlieue-ouest recherche les services d'un comptable. Âge: entre 25 et 35 ans.

Qualifications:

- Bilingue, détenteur d'un baccalauréat, d'une licence, d'un diplôme en sciences commerciales ou membre d'une association reconnue de comptables. L'équivalent avec plusieurs années d'expérience dans l'administration, la comptabilité et le contrôle financier d'une municipalité.

Sous la direction du trésorier, le candidat devra diriger l'ensemble de la comptabilité, et plus particulièrement établir un système adéquat de contrôle du budget. Le sens des responsabilités, l'intégrité et la volonté du travail bien fait sont des qualités indispensables.
Les avantages sociaux sont ceux d'un service public. Salaire suivant qualifications.

Adresser votre curriculum vitae en y mentionnant le salaire désiré à: **Case 1440, Le Devoir**

COMPTABLE SUPERVISEUR

Industrie du bâtiment.
Localité: Montréal.
Bilingue.
Belles perspectives d'avenir.
Salaire de départ: environ $12,000.

C'est un poste de cadre qui requiert un comptable d'expérience parfaitement versé dans la comptabilité générale et analytique; il aura déjà dirigé un personnel de bureau assez important. Les candidats auront, de préférence, acquis une expérience pratique de l'utilisation d'un ordinateur dans le traitement des données comptables, ainsi qu'une bonne connaissance de l'élaboration de nouveaux systèmes.

Ses responsabilités seront les suivantes:

- préparation des rapports financiers et des rapports d'exploitation. Justification des écarts par rapport aux budgets et aux normes
- préparation des données comptables pour le traitement sur ordinateur
- feuilles de paye et facturation
- authentification des comptes de fournisseurs
- inventaire physique et autres méthodes de vérification des soldes.

Veuillez inscrire sur votre envoi, qui sera gardé confidentiel, la mention "Dossier 69" et l'adresser à

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

5 place ville marie, montréal 113

membre de l'association canadienne des conseillers en administration

---

Vice-président-contrôleur

Notre client, une société progressive se spécialisant dans la fabrication et l'installation de systèmes électriques et mécaniques pour les projets de construction à large envergure, est à la recherche d'un Vice-Président-Contrôleur. Relevant du Vice-Président Exécutif, le titulaire sera responsable de la fonction comptabilité et contrôle. De plus, il verra à l'élaboration et l'implantation de politiques et de procédures nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise.

Le candidat choisi sera un Comptable Agréé ou un R.I.A. bilingue, qui aura acquis une expérience solide de préférence dans l'industrie manufacturière ou celle de la construction et qui connaitra le traitement électronique des données. Il aura démontré des capacités administratives et gestionnaires solides. Le niveau de salaire sera basé sur les qualifications et l'expérience de la personne choisie. Le poste sera situé à Montréal.

Veuillez nous écrire en toute confiance à notre bureau de Montréal, au 630 ouest boulevard Dorchester, en référant au dossier P764M. Nous accuserons réception de toutes les demandes.

Urwick, Currie Conseillers en administration
& Associés Ltée Montréal Ottawa Toronto Winnipeg Vancouver

VENTES INDUSTRIELLES

Compagnie bien établie, en pleine expansion, demande un vendeur expérimenté, ambitieux et parfaitement bilingue, âgé de 25 à 35 ans. Revenu annuel garanti: $10,000. Salaire, commission, frais, voiture de démonstration fournie. Formation à la fabrique. Produits industriels vendus au moyen d'une démonstration frappante aux gouvernements, institutions, maisons d'éducation et industries.
Le poste requiert 40% de voyages, mais fins de semaine à la maison. Territoire comprenant l'ouest du Québec, les Cantons de l'Est, l'Abitibi et Montréal.
Un vendeur de profession gagnera au-delà de $12,000.

Adresser curriculum vitae à: **Case 1438, Le Devoir**

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE SAINT-LAURENT

recherche les services de
Professeurs d'information scolaire et professionnelle

CONDITIONS:
- Brevet d'enseignement
- Certificat en information scolaire et professionnelle
- Expérience (au moins deux ans) dans l'enseignement de l'information scolaire et professionnelle
- Aptitudes à travailler en équipe.

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du Personnel
C.E.C. de St-Laurent
1100 Côte Vertu
St-Laurent 381, Qué.
Tél. 748-6991

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SCHEFFERVILLE, QUÉBEC

invite les professeurs qualifiés à formuler leur demande en vue de combler, pour l'année 1971-1972, le poste suivant:

PROFESSEUR DE LANGUE ANGLAISE EN RATTRAPAGE DE LECTURE

Fonction: Continuer un programme de rattrapage de lecture établi au niveau élémentaire.

●

Les personnes intéressées devront écrire en mentionnant les qualifications et l'expérience au:

Secrétaire-trésorier,
La Municipalité Scolaire
Catholique de Schefferville,
C.P. 189,
Schefferville, Québec.

Occasion unique

en assurance-vie

Ce n'est pas tous les jours qu'une pareille occasion se présente.

Les assureurs-vie qui ont toujours rêvé à une gérance à Montréal et qui croient posséder les qualifications nécessaires pour un tel poste sont priés d'en discuter avec nous.

EXIGENCES: L.U.A.T.C. Terminé
Ambition
Avoir fait ses preuves en Assurance-vie

BÉNÉFICES MARGINAUX: à nos frais
Toutes demandes traitées confidentiellement.

ÉCRIVEZ À:

Case 1441, Le Devoir

GÉRANT DES SERVICES MARKETING

LE DÉFI:

- Ce poste offre l'occasion de se joindre à un important manufacturier de produits alimentaires, le plus important en son domaine au Canada.
- Se rapportant au Directeur Marketing, le candidat choisi aura la responsabilité de planifier, diriger, contrôler, administrer et coordonner les programmes de Recherches Marketing, publicité, emballage, promotions des ventes et merchandising.

LE CANDIDAT:

- Bilingue.
- Il possède une solide expérience des services marketing ainsi que du développement et de l'introduction de nouveaux produits, expérience acquise de préférence à l'emploi d'un manufacturier national de produits alimentaires.
- Il possède beaucoup d'entregent et saura s'intégrer effectivement à l'équipe déjà en place en gagnant leur respect et coopération.
- Il possède un diplôme universitaire.
- Excellent salaire avec bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:

VACHON INC.
a/s Directeur Personnel
Case Postale 2000
Ste-Marie (Beauce) P.Q.

Au Mont Ste-Anne aujourd'hui: l'élite du ski alpin mondial

par JACQUES GROSBOIS
(Envoyé spécial de l'Agence France Presse)

A quelques exceptions près, l'élite du ski alpin mondial s'affrontera une nouvelle fois dans les slalom et slalom géant masculins et féminins comptant pour la coupe du Monde qui seront disputés au Mont Ste-Anne aujourd'hui, demain et dimanche.

Les dernières équipes sont arrivées à Québec dans la nuit de mercredi à hier et certaines sont même parties à l'entraînement des hier matin.

Les conditions atmosphériques sont excellentes malgré un froid très vif. Les pistes ont pu être rapidement aménagées malgré une récente et abondante chute de neige.

Chez les hommes, les principaux concurrents seront en slalom: le Français Jean-Noël Augert, champion du monde et actuellement en tête de cette discipline en Coupe du Monde (75 points et quasiment assuré de la victoire finale) et l'Italien Gustavo Thoeni (60 points).

L'Américain Tyler Palmer (56 points), l'Autrichien Harald Rofner (46 points), le Français Patrik Russel (30 points) auront pour principaux adversaires l'Américain Rick Chaffee, le Français Alain Penz, toujours à la recherche d'une victoire, l'Allemand de l'Ouest Max Rieger et le Polonais Andrej Bachleda. Un absent de classe: l'Allemand de l'Ouest Christian Neureuther.

Russel en tête

En slalom géant, Russel est actuellement en tête de la Coupe du Monde avec 70 points devant son compatriote Henri Duvillard (51 points), Gustavo Thoeni et le Suisse Edmond Bruggmann (33 points), Augert (32 points) et l'Autrichien Karl Schranz (19 points), celui-ci champion du monde de la spécialité et lauréat du classement général des deux dernières Coupes du Monde.

Tous sont présents qui auront pour principaux adversaires Penz, Rolando Thoeni, cousin de Gustavo, l'Américain Eric Poulsen, les Suisses Adolf Rosti et Walter Trech, l'Allemand Sepp Heckelmiller, l'Autrichien Josef Loidl et Alfred Matti, etc...

Que fera Betsy?

Chez les femmes, la championne du monde de slalom, la Française Ingrid Lafforgue blessée avant la saison, est toujours indisponible mais la famille sera dignement représentée par Brit, soeur jumelle d'Ingrid.

Brit Lafforgue mène dans cette discipline avec 70 points devant la Canadienne Betsy Clifford (58 points), la Française Michèle Jacot (56 points), l'Autrichienne Anne-Marie Proell (53 points), etc... Celles-ci ont pour principales rivales les Françaises Françoise Macchi, Isabelle Mir et Florence Steurer, les Autrichiennes Wiltrud Drexel, Gertrud Gabl, Bernie Rauter, Monica Kaserer, l'Espagnole Conchita Puig, la Canadienne Judy Crawford et les Américaines Marilyn et Barbara Cochran.

Les mêmes s'affronteront encore dans le slalom géant. Jacot mène actuellement, conjointement avec Macchi (25 points), devant Brit Lafforgue et Gertrud Gabl (20 points chacune). Betsy Clifford, championne du monde du géant ne compte encore que 6 points et n'est que 11ème. Devant son public, elle s'efforcera d'améliorer sa position.

Les seules absentes de marque sont l'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier, les Anglaises Divina Galica et Gina Hathorn et les Françaises Annie Famose, Daniele Debernard et Jocelyne Périllat.

A Sugarloaf

Il se confirme à Québec qu'une seconde descente masculine comptant pour la Coupe du Monde sera disputée à Sugarloaf aux Etats-Unis.

On sait que les deux descentes de l'Arlberg-Kandahar, qui devaient avoir lieu à Murren (Suisse), avaient dû être annulées. Immédiatement il fut annoncé que la descente féminine serait courue à Sugarloaf.

Toutefois en ce qui concerne la descente masculine transférée à Crans-Montana, l'espoir de la faire courir resta jusqu'au dernier moment. Finalement elle fut également annulée.

Soucieux de maintenir le nombre des descentes inscrites au pogramme du "Trophée Evian", le comité de la Coupe du Monde a demandé aux organisateurs de Sugarloaf de faire également courir cette épreuve. Ceux-ci ont accepté. Il ne reste plus qu'à obtenir, ce qui est certain, l'autorisation officielle.

Dans la semaine du 15 au 21 février, le programme à Sugarloaf sera donc le suivant:

– Epreuve masculine, deux descentes et un slalom-géant.

– Epreuve féminine, deux descentes et un slalom géant; tous comptant pour la Coupe du Monde.

En revanche, l'idée d'organiser un match Amérique-Europe de slalom parallèle à Arapaho ou à Loveland Passin dans le Colorado, près de Denver, avant les épreuves de Heavenly Valley (Californie), c'est-à-dire entre le 22 et le 25 février, semble être définitivement abandonnée.

TYLER PALMER, le skieur américain qui participera aux épreuves de la fin de semaine au Mont Ste-Anne, est ici photographié lors de la récente descente Arlberg-Kandahar disputée à Muerren, Suisse. Il se classa bon deuxième.

Clay-Frazier dans 314 salles

CHICAGO (AFP) – Les impressari hollywoodiens pour la télévision en circuit fermé du prochain match de championnat Clay-Frazier ont dévoilé que 314 salles de spectacle formaient, jusqu'à maintenant, le réseau en question qui reliera toutes les provinces canadiennes et tous les états américains sauf le Dakota du Sud, le Dakota du Nord et l'Alaska. Leur nombre devrait être porté à 500 d'ici au combat.

Sept millions de dollars de droits (télévision et divers) sont déjà dans la caisse des organisateurs ce qui, avec la recette assurée de plus d'un million et demi de dollars du Madison Square Garden, couvre déjà la totalité des frais de la rencontre, y compris la part ($5,000,000) des boxeurs.

Claude Dufour, une 3ème fois, est notre golfeur amateur no 1

Claude Dufour, golfeur vétéran du club Islesmere de Ste-Dorothée, âgé de 39 ans, a hier été nommé "golfeur de l'année 1970 au Québec". Sa moyenne de 72.75 coups pour ses meilleures 8 rondes de golf sur 12 dans les compétitions les plus importantes de la saison dernière au Québec, a été, par un point, meilleure que celle de Mickey Batten, du club BeauChâteau, qui a terminé bon deuxième.

C'est la troisième fois, en cinq ans, que Dufour mérite l'honneur d'être désigné notre meilleur golfeur amateur provincial puisqu'il l'avait déjà obtenu en 1966 en 1968. A ce train-là, l'hommage pourrait bien lui revenir en 1972 alors qu'il aura l'âge d'un Arnold Palmer 1971.

Le seul autre golfeur québécois à avoir accompli l'exploit de Dufour d'ainsi se classer premier à trois reprises, depuis 21 ans, fut John Turner de l'ancien club Hampstead. Il fut à égalité avec Bob Hall en 1953, partagea encore le titre avec Bob Spence, Brian McGuigan et Mike Darling en 1956 et fut seul vainqueur en 1958.

En annonçant la nouvelle, Dave Weinstein, président du Comité des tournois de l'Association de golf du Québec, a dit que Dufour recevrait le trophée Hilles Pickens Père, dédié annuellement au meilleur golfeur amateur du Québec. On le lui présentera lors de l'assemblée annuelle de l'association à l'hôtel Bonaventure, vendredi le 26 février.

Voici la liste des meilleurs golfeurs amateurs québécois pour 1970:

1 – Claude Dufour, Islesmere, 582 coups;
2 – Mickey Batten, BeauChâteau, 589;
3 – Guy Cardinal, Le Cardinal, 596;
4 – Gordon Lenton, Whitlock 599;
4 – Daniel Talbot, Beloeil, 599;
6 – Glen Seely, Rivermead, 600;
6 – Guy Fabre, Mascouche, 600;
8 – Michel Taché, Royal Québec, 602;

l'information sportive

La maison de Fairly a été endommagée, Jones sous contrat, Sparma à Toledo

Le désastreux tremblement de terre qui a secoué la partie sud de la Californie cette semaine n'a pas endommagé la résidence de Gene Mauch qui demeure à Hacienda Heights, Californie. Mais les membres de la famille Mauch ont été ébranlés. "C'est la plus terrifiante expérience que j'aie connue", a déclaré Mauch au directeur général Jim Fanning. "Nous ne savions pas ce qui se produisait".

Toutefois, le premier-but Ron Fairly, qui demeure à Northridge, Californie, n'a pas été aussi chanceux. La secousse aurait causé des dommages de l'ordre de $5,000 à $10,000 à sa maison.

Le puissant frappeur gaucher et voltigeur de gauche Mack Jones a signé son contrat pour la saison 1971 avec les Expos de Montréal, a annoncé le directeur général Jim Fanning, hier.

Jones est le 28e membre de l'équipe locale de 35 joueurs à accepter l'offre des Expos pour 1971.

Maintenant âgé de 32 ans, Jones a joué un rôle de premier plan dans le système d'alternance du gérant Gene Mauch en 1970. Jouant contre les lanceurs droitiers dans la majorité des matches, Jones a patrouillé le champ gauche dans 87 parties et a conservé une moyenne au bâton de .240.

Mack Jones a électrisé les partisans des Expos en 1969 et c'est en son honneur si les estrades populaires du champ gauche ont pris le nom de "Jonesville". Il en est le maire incontesté.

Jones avait une moyenne au bâton de .294 avec 13 coups de circuit et 49 points produits pour la première moitié de la saison 1969. Il a cependant ralenti dans la seconde portion du calendrier mais a tout de même terminé la saison avec le meilleur rendement à l'offensive de sa carrière, soit une moyenne de 270, 22 coups de quatre-buts et 79 points produits.

Pour la seconde saison d'affilée, Jones a dominé ses coéquipiers pour le nombre de fois atteint d'un lancer, 13, en 1970. Il avait été atteint à 15 reprises en 1969.

Jones a connu un début du tonnerre dans les majeures le 13 juillet 1961 en obtenant quatre coups sûrs pour égaler un record de la ligue Nationale.

De retour dans les mineures en 1964, il a excellé avec l'équipe Syracuse de la ligue Internationale. Il a été le meneur pour les points (109), les coups sûrs (169), les trois-buts (18), les circuits (39), le total de buts (336), les points produits (102) et le nombre de fois atteint d'un lancer (17).

RON FAIRLY ... sa maison aussi a failli glisser jusqu'au 2ème but !

Jones a connu de bonnes saisons (1965-66-67) avec les Braves à Milwaukee et Atlanta, et a passé la saison 1968 avec les Reds de Cincinnati. Il a été le second choix des Expos à la séance de repêchage le 14 octobre 1968.

Avec la mise sous contrat de Jones, seulement sept joueurs n'ont pas encore accepté l'offre de l'équipe pour 1971. Ce sont les lanceurs Balor Moore, Ernie McAnally et Bob Reynolds; le receveur John Boccabella; l'intérieur Bob Bailey, et les voltigeurs Don Hahn et Adolfo Phillips.

Sparma à Toledo

Les Whips de Winnipeg, de la ligue Internationale, l'équipe affiliée des Expos de Montréal de calibre AAA, ont vendu le contrat du lanceur droitier Joe Sparma aux Mud Hens de Toledo, de la même ligue Internationale.

Sparma retourne ainsi avec l'organisation des Tigres de Détroit, organisation avec laquelle il a passé les sept premières saisons de sa carrière dans le baseball professionnel.

Maintenant âgé de 29 ans, Sparma était devenu la propriété des Expos le 3 décembre 1969, à la suite d'une transaction avec les Tigres. Ces derniers avaient obtenu en retour les services du lanceur droitier Jerry Roberton.

Sparma a commencé la saison 1970 avec les Expos. Sa fiche était de 0-4 en neuf parties lorsqu'il fut cédé aux Bisons de Buffalo (la franchise originale du Winnipeg) le 20 mai. Son dossier fut de 3-13 en 23 matches avec Buffalo-Winnipeg.

Le contrat de Sparma avait été vendu au Winnipeg le 15 novembre.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de:

STRUCTURES DU SAINT LAURENT INC., corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1395 est, rue Fleury, Montréal, PQ.

faillie

AVIS est par les présentes donné que la faillie susdite a fait une cession le 5ième jour de février 1971, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25ième jour de février 1971, à 1.30 heure de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec.

Montréal, ce 8ième jour de février 1971.

Le Syndic
Paul Hébert C.A.

PAUL HEBERT C.A.
SYNDIC
225 rue St Jacques,
Montréal, P.Q.
Tél: 849-8381

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 804, 236

NORBERT ERICH LAKEMAKER, marchand, des Cité et District de Montréal

demandeur

-VS-

DAME BARBARA STRIEBECK, ménagère, épouse séparée de biens de NORBERT ERICH LAKEMAKER, des Cité et District de Montréal

défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse DAME BARBARA STRIEBECK LAKEMAKER, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours suivant la date de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration du demandeur a été laissée à son intention au bureau de la Cour:

Ordre signé par protonotaire le 9 février 1971

MONTREAL, 9 FEVRIER 1971
JACOBS, TANNENBAUM & CRYSTAL
Procureurs du demandeur

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 27 novembre, 1970 par lequel Jean Hodak Registered a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 1er jour de décembre, 1970 sous le numéro 2244684, Banque de Montréal, le 1er décembre 1970".

"Avis est par les présentes donné que le 17 novembre 1970 sous le N. 2242330 il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Solo Acceptance Corp. Ltd. à La Banque de Nouvelle Ecosse, une banque canadienne à charte de l'universalité des créances et comptes de livres actuels ou futurs du Solo Acceptance Corp. Ltd. Cet avis est donné conformément aux dépositions de l'Article 1571d du Code Civil de la Province de Québec.

La Banque de Nouvelle Ecosse."

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

Division des divorces

NO. 13006

DAME RITA BRUNEAU KOWALYK

REQUERANTE

VS

ROBERT KOWALYK

L'INTIME

L'Intimé est par les présents requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera d'obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Greffier: M. Jacques Perron
Procureur de la Requérante:

Richter & Byer
455 Craig ouest, Suite 304
Montréal, Québec

RECLAMATIONS D'ASSURANCES FEGA INC FEGA INSURANCE CLAIMS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie "Réclamations d'Assurances Fega Inc." demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 10 février 1971

Procureurs de Réclamations d'Assurances Fega Inc.

"Prenez avis que Dame Alice Berthiaume-Bertrand et Monsieur Marcel Bertrand ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession d'Armand Berthiaume, aux termes d'un acte reçu à Ste-Agathe-des-Monts par Me Yves R. Léonard, notaire, exerçant à Ste-Agathe-des-Monts, comté de Terrebonne, le 19 janvier 1971 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montcalm, le 25 janvier 1971 sous le No 129,936."

Le Notaire
Yves-R. Léonard.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DE LA CAPITALE

PROLONGATION

On fait savoir par la présente que la date pour la réception des soumissions pour LE PROJET No 91091 – MODIFICATION DU BATIMENT DES ORDINATEURS, TUNNEY'S PASTURE, OTTAWA (ONTARIO), devant être reçues jusqu'au 18 février 1971, est prolongée jusqu'à 15 heures (heure normale de l'Est), LE JEUDI, 25 FEVRIER 1971. Les enveloppes des soumissions seront adressées au CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONTARIO).

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-entrepreneurs pour les travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 196, avenue Bronson, Ottawa (Ontario), au plus tard à 15 heures (heure normale de l'Est), LE MARDI, 23 FEVRIER 1971, conformément au document "Procédures et principes canadiens. Types régissant les bureaux de soumissions déposées lors des projets du gouvernement fédéral", deuxième édition, 1er avril, 1970.

F. A. Donnelly,
Le chef de la planification financière, Adjudication des soumissions et des contrats.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 8 février 1971.

APPEL D'OFFRE

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 2H. P.M., heure en vigueur le 25 février 1971, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture:

A) De l'équipement pour l'éducation physique, projet no. 304

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahier de charge et autres documents à compter de mercredi le 10 février 1971, auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, Monsieur Léo Ferron, 390 – 3e Avenue, Shawinigan-Sud, Qué. Case Postale 580, Shawinigan.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public à 2 hres, heure en vigueur, le 25 février 1971, au Centre Administratif de la Régionale, à 390-3e Avenue, Shawinigan-Sud.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes, et elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Jean-Louis Cloutier,
Secrétaire-Trésorier.

JLC/mr

NATIONWIDE INVESTMENT CO. LTD.

Avis est par les présentes donné que la compagnie NATIONWIDE INVESTMENT CO. LTD., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Canada et ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adressera au Ministre de la Consommation et des Corporations du Canada, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la loi des compagnies.

DONNE A MONTREAL CE 9 FEVRIER, 1971.

Les procureurs de la Compagnie
ADESSKY, KINGSTONE ZERBISIAS & POULIN

ADESSKY, KINGSTONE,
ZERBISIAS & POULIN
Avocats et procureurs
1255 rue University, suite 400
Montréal 110

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 803, 428

ROGER MILTON, peintre, domicilié à 2 rue Cartier à Pointe-Claire, en sa qualité de tuteur à sa fille mineure Liliane,

Demandeur,

-vs-

ROLAND BOUCHARD, résidant à 5317 Casgrain à Montréal,

-et-

PAUL-EMILE RIVARD, autrefois résidant à Ste-Geneviève et maintenant de domicile inconnu,

Défendeurs.

AVIS

A: PAUL-EMILE RIVARD

Il est enjoint à Paul-Emile Rivard à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 8 février 1971.

MARIUS D'AMOURS,
PROTONOTAIRE

Me Bernard Ranger, avocat,
Ranger, Blain & Long,
avocats du demandeur,
170 est, boulevard Dorchester,
Suite 200,
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

No 12-931

JULIUS FABIAN, Mécaniste, des cité et district de Montréal, et y résidant au No. 5802-8ième Avenue, Rosemont,

Requérant

-vs-

KATHARINA KONRAD, épouse séparée de biens en vertu des lois d'Autriche, de Julius FABIAN, avant de Vienne, Autriche, et maintenant de lieux inconnus.

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimée KATHARINA KONRAD, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée au bureau de la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, le 3 février, 1971.

JACQUES PENON
Registrateur.

Me Alexander Biega, Q.C.,
Avocat
276 rue Saint-Jacques, Ouest,
Suite 525,
Montréal, Qué.
Procureur du Requérant

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 20 jour de mars, 1969, sous le No. 2125058, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Marché de l'Abattoir de l'est Inc. à la Banque de Nouvelle Ecosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite compagnie, Marché de l'abattoir de l'Est Inc.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 9 jour de février, 1971.

LA BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

Division des divorces

No. 13117

DAME AVIS MAXINE HALFKENNY JACKLYN

REQUERANTE -vs-

KENNETH LEON JACKLYN

L'INTIME

L'Intimé est par les présents requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera d'obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Greffier: M. Jacques Perron
Procureur de la Requérante:

Stephen M. Byer
455 Craig ouest, suite 304
Montréal, Quebec

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMY-71-10064
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 2 mars 1971
Région Montmorency
FOURNITURE
D'HUILE A FOURNAISE NO. 2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau n° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE – W.E. JOHNSON
Montréal, le 2 février 1971

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO – 803 948

DAME JOAN MARGARET WATSON, Veuve de feu David Laurence White, résidant et domiciliée au 76, rue Reid, Appartement 2, en la cité de Saint-Lambert, District de Montréal, en sa qualité personnelle, également tant que tutrice pour ses enfants mineurs, à savoir, David Laurence White, Sherry Darlene White, John Stuart White et Michael Anthony White,

-et-

DAME ELIZABETH MILL, Secrétaire, veuve de feu Clifford Grant, résidant et domiciliée au 7400 ouest, rue Sherbrooke, en les cité et district de Montréal,

Demanderesses

-vs-

DAVID SPENCE, résidant et domicilié au 2200, rue Des Carrières, Appartement 22, en les cité et district de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, DAVID SPENCE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, le 2 février, 1971

JEAN-GUY VAUGEOIS

Mergler & Bless, avocats,
1255 carré Phillips, suite 1005,
Montréal, 111, (QUE.).
Téléphone – 866-6588.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-71-10019
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 mars 1971
Divers Postes
FOURNITURE DE (54)
TRANSFORMATEURS DE
COURANT MONOPHASES,
765 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau n° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SOIXANTE-QUINZE MILLE DOLLARS ($75,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE – W.E. JOHNSON
Montréal, le 5 février 1971

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO.: 13027

DAME EDITH LAWSON, résidant en la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal.

Requérante

-VS-

JOHN WILLIAM HIGGINS (alias DICKSON) de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé JOHN WILLIAM HIGGINS (alias DICKSON) est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 9 février 1971

JACQUES PERRON
Régistraire.

Me E. JAMES LATTIMER
1010 ouest Ste-Catherine,
suite 931
Montréal, P.Q.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-71-10025
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 2 mars 1971
Poste Micmac
(Comté de Gaspé-Est)
FOURNITURE DE
SECTIONNEURS (10) –
230 kV, (12) – 161 kV,
(15) – 69 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau n° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUINZE MILLE DOLLARS ($15,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE – W.E. JOHNSON
Montréal, le 5 février 1971

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
Division des divorces

NO. 13013

DAME GLADYS LILLIAN WHIPPLE

REQUERANTE

VS

JOHN EARL MOLYNEAUX

L'INTIME

L'Intimé est par les presents requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera d'obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Greffier: M. Jacques Perron
Procureur de la Requérante:

Richter & Byer
455 Craig ouest, Suite 304
Montréal, Québec

CN

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

APPEL D'OFFRES
POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT AU-DESSUS DE LA CANALISATION SUR L'EMBRANCHEMENT INDUSTRIEL "GOLDEN EAGLE" ET DU CHEMIN ST. HENRI MILLES 5.43 ET 5.46
ST. DAVID - QUÉBEC

Les soumissions cachetées, adressées à M. R. J. Hansen, Ingenieur en chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, dans l'enveloppe - réponse annexée, seront acceptées jusqu'à mercredi, 24 février, 1971 au plus tard à midi, heure normale de l'est.

Les plans et devis, les directives aux soumissionnaires, les formules de contrat et de soumission seront fournis sur demande, moyennant dépôt d'un chèque visé de $50, payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé des documents en bon état.

On peut se procurer les plans et devis, les directives aux soumissionnaires et les formules de contrat et de soumission à compter du 11 février, 1971, au bureau de l'Ingénieur de Secteur, premier étage, 25 Place Marché Champlain, Québec, ou à la Salle des Plans - 14e étage, 935 ouest rue Lagauchetière, Montréal.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à 514-877-8792.

Bureau de l'Ingénieur en chef,
Chemins de fer Nationaux
du Canada,
Montréal, (Qué.).

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 1068" concernant

REMBLAYAGE DE L'EMPLACEMENT DU FUTUR BASSIN A WELLAND, AMENAGEMENT DE WELLAND, REDRESSEMENT DE PORT ROBINSON A RAMEY'S BEND

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, l'édifice Trebla, 473, rue Albert, Ottawa 4, Ontario, ou au 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure normale de l'Est, le mercredi 3 mars, 1971.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9, Québec, ou au secrétaire, l'édifice Trebla, 473, rue Albert, Ottawa 4, Ontario, ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera renu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le secrétaire,
L.E. BÉLAND.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, LE 10 FÉVRIER 1971

Il réussit son 500e but dans un gain de 6-2...

Les "gars de R-C" auraient pu gâcher la soirée Jean Béliveau

par André Tardif

Peut-être l'avaient-ils pressenti? Nul ne le sait, mais les syndiqués de Radio-Canada ont comblé de bonheur des centaines de milliers d'admirateurs du Canadien - et du capitaine Jean Béliveau - hier soir, en ne mettant pas suite à leur projet de boycotter le match télévisé entre le Canadien et les North Stars du Minnesota, rencontre gagnée aisément 6-2 par le Canadien.

Non pas que les 16,158 amateurs présents au Forum aient eu à s'en plaindre. Au contraire! Eux, ils étaient sur place pour assister à l'un des grands moments dans l'histoire du Bleu-Blanc-Rouge, le 500ème but de Béliveau en saison régulière.

Malgré ses 39 ans bien comptés, Béliveau demeure l'homme des grandes occasions. Il n'a rien perdu de son flair et de sa faculté d'improvisation qui en ont fait, au seuil d'une carrière glorieuse, le meilleur joueur de centre de tous les temps.

Depuis quelques jours, certains journalistes ne manquaient pas de s'aligner au "gros Bill" qu'il approchait du cap des "500". On ne prévoyait sûrement pas que le capitaine, dont la fiche n'était que de 15 buts jusqu'ici, éclaterait de façon si sensationnelle.

Non seulement a-t-il compté trois buts pour le tour du chapeau (son 1er cette saison, le 18ème de sa carrière), il a aussi obtenu une passe. A son 1001ème match en saison réguiière, il a porté sa fiche de la saison à 53 points, deux de plus que le meneur de l'équipe jusqu'ici, Yvan Cournoyer qui, à cause d'une épaule endolorie a dû assister à la rencontre du haut des gradins hier.

"Ça me soulage sans aucun doute d'avoir franchi une étape aussi importante", de commenter Béliveau après la partie, lui qui est 4ème compteur dans l'histoire de la LNH, à 44 buts du grand Maurice Richard. "Des soirées comme celles-là, ça vous encourage à penser un peu plus loin que le lendemain", d'ajouter celui dont une rumeur voudrait qu'il annonce sa retraite après la présente saison.

A certains, Béliveau a donné l'impression de porter le grand coup dans un seul match, au lieu d'y aller d'un but à la fois et de sentir une inévitable pression rendre l'exploit de plus en plus difficile, de période en période.

Son 499 but...

Contrairement au match plutôt moche de mardi, les amateurs en eurent pour leur argent dès le premier engagement. On assistait même au premier lancer-punition accordé depuis quelques années au Forum.

Deux minutes à peine après que la recrue Bobby Sheehan eut été frustré d'un but magnifique à cause d'un hors-jeu où à peu près personne n'entendit le coup de sifflet à cause du délire de la foule, Béliveau, jouant en compagnie du "grand N" et de Roberto, comptait le 498ème but de sa carrière (son 16ème cette saison), sur un jeu assez inusité.

Le Canadien venait de subir l'attaque à cinq des Stars avec succès, et Ferguson, le coupable s'apprêtait à revenir sur la glace quand l'arbitre signala une pénalisation retardée à Buster Harvey, des visiteurs.

Pendant que Laperrière et Harper s'échangeaient la rondelle à qui mieux-mieux dans leur territoire, rapide comme l'éclair, Vachon prenait la direction du banc des siens pour céder sa place à son capitaine. Harper aperçut Béliveau au centre, lui remit le disque et Béliveau, à peine dépassé la ligne bleue ennemie, décocha un lancer frappé que Gilles Gilbert arrêta de sa jambière gauche. Mais le disque était tellement durement frappé que la jambière tourna légèrement, juste assez pour permettre à la rondelle de glisser juste à l'intérieur du coin de la cage.

Moins de trois minutes plus tard, Frank Mahovlich mit l'ex-Canadien Ted Harris en échec dans un coin du territoire des Stars, lui faisant perdre la rondelle. Béliveau s'en emparait tout aussitôt et déjoua Gilbert sur un effort de dernière heure. Il fallut quand même que le jeune défenseur Fred Barrette, qui venait à la rescousse de son gardien en plongeant vers le filet, pousse la rondelle de son patin pour confirmer le but.

C'était le no 499 pour le "gros Bill", qui vint près, un peu plus tard, de récolter le tour du chapeau et le fameux no 500 à la suite d'une belle passe de son célèbre allier gauche.

Drouin est déjoué

Durant une punition à Réjean Houle, la défensive du Canadien fut nettement débordée par les Charlie Burns, Harvey et Murray Oliver, mais Vachon tint le coup, à l'aide de quatre superbes arrêts presque consécutifs.

Sur le dernier, contre Oliver, la rondelle poursuivit lentement son chemin vers le fond du filet. Harper décida de retenir le disque de son bras pour sauver le but, mais l'arbitre Dave Newell l'avait vu faire et décida d'accorder un lancer-punition aux North Stars.

Jude Drouin, grande étoile des Voyageurs l'an dernier et meilleur pointeur de son équipe cette saison, fut désigné par l'instructeur Jack Gordon pour tenter sa chance. Mal lui prit cependant de chercher à déjouer Vachon qui, dans un geste de dernière seconde, lui soutira le disque avec son bâton juste à l'entrée.

Pete Mahovlich, toujours très combattif, accepta très mal la décision de Howell, qui n'eut d'autre alternative que de lui infliger une punition de mauvaise conduite.

Vachon eut encore l'occasion de se faire valoir peu après devant Burns, mais peut-être justement parce qu'il récupérait, il se fit "passer un sapin" par Bill Goldsworth. Ce dernier, contournant les buts, fut contré en faisant une passe vers l'avant. La rondelle fit un bond, frappa la jambière de Vachon et pénétra derrière lui, à la grande surprise de tout le monde.

Enfin, le 500ème...

C'est une ovation qui n'avait rien à envier aux nombreuses dont fut l'objet l'unique "Rocket" il y a quelques années que les amateurs réservèrent à Béliveau quand il atteignit le chiffre magique de 500, à 6:42 du 2ème vingt.

Ce but avait quelque chose d'électrisant, alors que Jean se présenta à la ligne bleue ennemie en compagnie de ses deux ailiers, contre seulement deux défenseurs. Mahovlich passa d'abord le disque à Roberto qui après une légère feinte, refila à Béliveau se présentant en plein centre.

Le héros du jour, seul devant Gilbert, voulait le déjouer. Mais le jeune homme (21 ans) de Saint-Esprit, héros d'une victoire-surprise de 3-1 des Stars au Forum même le 21 octobre dernier, refusa de mordre à l'hameçon. Il fallut que Béliveau le contourne en se dirigeant vers l'arrière de la cage pour que l'ouverture se présente. Elle était mince, et l'angle n'existait pratiquement plus. Béliveau, comme seul il sait le faire et l'a réalisé tant de fois par le passé, y alla d'un petit coup du revers qui pénétra mais à peine juste à l'intérieur du poteau opposé du filet.

Une passe aussi...

Avec un compte de 3-1, Vachon brisa littéralement le coeur des Stars en réussissant trois arrêts remarquables, deux contre Jean-Paul Parise et un, le meilleur, sur un lancer à bout portant de Robert Rousseau, l'un des plus dur tireurs du circuit.

Béliveau remit l'attaque du Bleu-Blanc-Rouge en marche dès son retour sur la glace, et c'est sa passe précise qui permettait à Frank Mahovlich de marquer son 20ème but de la saison (6 en 14 parties dans l'uniforme du Tricolore). Le "grand" déjoua Gilbert sur un boulet frappé de quelque 30 pieds.

Implorable, l'attaque montréalaise, plutôt anémique en 1ère période, se poursuivit de plus belle, et à l'occasion d'un avantage numérique, Jean-Claude Tremblay portait le compte à 5-1 à l'aide d'un lancer de la pointe droite, la rondelle se frayant un chemin au travers d'une forêt de jambes pour finalement pénétrer. Gilbert toucha légèrement le disque de sa jambière, mais pas suffisamment pour éviter le but.

Ferguson haussa l'avantage des siens à cinq buts à la 8ème minute de jeu du 3ème engagement, soutirant le disque au défenseur recrue Dennis O'Brien pour ensuite compter à l'aide d'un lancer très précis de 15 pieds. C'était son 10ème de l'année, son 6ème au cours des cinq dernières parties des siens.

Le fougueux Fergie n'en demandait pas tant, et quelques instants plus tard, il se retrouva en plein coeur d'une échaffourée commencée par son coéquipier Claude Larose, qui n'avait pas apprécié la mise en échec plutôt rude d'O'Brien.

Ferguson eut facilement le meilleur contre le jeune Danny Lawson, dans le combat peut-être, le plus court des annales de la LNH. Un seul coup de poing de Fergie, une droite à la figure de Lawson, et ce dernier, passablement étourdi, ne voulut pas aller plus loin. Pendant que les trois autres héritaient de sentences de deux minutes pour leur peine, Ferguson, lui, se voyait coller deux pénalisations mineures.

Pete Mahovlich et Léon Rochefort accomplirent leur bon travail habituel, en compagnie de Harper et Laperrière, et rien de fâcheux ne résultait de la sortie de Ferguson, sinon la mâchoire endolorie de Lawson.

Goldsworthy vint clore le pointage avec moins de deux minutes à jouer, prenant le retour d'un lancer de Barrette qui avait ricoché sur la clôture derrière Vachon, qui n'y pouvait rien. C'était le 17ème but de la saison pour Coldsworthy et son 2ème de la partie.

1ère période

1 – Montréal: Béliveau (16) Harper, Laperrière. 5:55
2 – Montréal: Béliveau (17). . . . 8:39
3 – Minnesota: Goldsworthy (16) Drouin. 16:27

Pun: Ferguson 3:44, Houle 12:12, P. Mahovlich m.c. 13:12, Grant, Roberto 13:47.

2ème période

4 – Montréal: Béliveau (18) Roberto, F. Mahovlich. . . 6:42
5 – Montréal: F. Mahovlich (20) Béliveau, Lapointe. 10:41
6 – Montréal: Tremblay (5) Lapointe, P. Mahovlich. . . 17:16

Pun: Goldsworthy 15:28.

3ème période

7 – Montréal: Ferguson (10). . . 7:54
8 – Minnesota: Goldsworthy (17) Barrett, Drouin. 18:11

Pun: Ferguson mineure double, Lawson, O'Brien, Larose 8:15, Tardif 13:53, Roberto 19:02.

Lancers:

Minnesota	15	4	9–28
Montréal	7	15	7–29

Gardiens: Gilbert (Minn.), Vachon (MTL).

Assistance: 16,158.

Les meneurs

	B	A	Pts
Esposito, Bos.	47	59	106
Orr, Bos.	26	63	89
Hodge, Bos.	34	48	82
Bucyk, Bos.	34	41	75
B. Hull, Chi.	34	35	69
Ullman, Tor.	28	40	68
Cashman, Bos.	18	43	61
Keon, Tor.	28	29	57
Ratelle, N.Y.	22	33	55
Béliveau, Mtl.	18	35	53
Tkaczuk, N.Y.	17	36	53
Cournoyer, Mtl.	27	24	51
McKenzie, Bos.	18	32	50
Perreault, Buf.	28	22	50
Mikita, Chi.	13	37	50

La Ligue de la Jeunesse Féminine organise une grande soirée aux courses à Blue Bonnets, mercredi prochain, dont tous les bénéfices seront versés à son oeuvre des "petits souliers". Mme Bernard Corbeil, l'une des organisatrices, a profité d'une récente visite à la piste Blue Bonnets pour faire connaissance avec l'ambleur Bux Mont Pride. Les organisatrices attendent votre commande de billets à 845-4502.

Les sports à la pige

PIERRE SAINT-LAURENT, spectaculaire motoneigiste de Luceville, vient de se joindre à l'écurie Bombardier. Le jeune athlète de 21 ans sera en selle sur les véhicules jaune et noir en fin de semaine lors du championnat provincial disputé à Saint-Lazare. Saint-Laurent portait les couleurs de l'écurie Skiroule jusqu'ici cette saison. Il avait déjà défendu les couleurs de l'équipe internationale Bombardier. Le gérant de la formation Bombardier est Roger Bourret.

Le Norvégien **OTTO TACHUEI** a remporté le slalom du Mont Habitant, mercredi soir. Chez les femmes l'Espagnole Conchita Puig a enlevé les honneurs. Chez nos skieuses canadiennes, Diane Culver a terminé seconde et Judy Crawford cinquième. Chez les hommes, Bert Irwin, de Thunder Bay, a été le meilleur en prenant la cinquième place. Betsy Clifford a été disqualifiée après avoir manqué une porte.

ROBERT LALONDE, du Canadien Junior, a perdu la première position chez les compteurs de la ligue junior de l'Ontario à Dave Gardner des Marlboros de Toronto. Ce dernier possède une fiche de 44 buts et 56 passes pour 100 points tandis que Lalonde a un total de 96 points, formé de 47 buts et 49 passes, ce qui le place sur un pied d'égalité avec Brian McKenzie des Hawks de Ste-Catherine. Richard Martin vient au cinquième rang des marqueurs mais il domine pour les francs buts avec un total de 49.

LA VILLE DE HAMILTON présentera, en 1972, la partie annuelle de la Coupe Grey. C'est ce qu'annonçait hier le commissaire Jake Gaudaur lors de la réunion du comité exécutif de la ligue Canadienne de football qui se réunissait à Winnipeg. Cette rencontre a également permis de modifier certains règlements, notamment celui concernant la punition imposée à un joueur qui fait trébucher un adversaire par derrière. Elle sera désormais connue sous le nom de tactique illégale et une pénalisation de 15 verges sera imposée. Enfin, le jeu sera immédiatement arrêté lorsque le ballon, après avoir été botté, frappera les poteaux des buts. L'équipe recevant le ballon organisera son attaque à la ligne des 10 verges, pour les bottés de troisième essai, et à la ligne de 25 verges, sur les bottés d'envoi.

L'Australien **KEN ROSEWALL** a reçu une raquette en or comme étant le joueur de tennis de l'année 1970 des présentes rencontres au tournoi de Philadelphie. C'est son prédécesseur, Rod Laver, qui lui en a fait la présentation. Rosewall a cependant perdu à l'ouverture de ce tournoi en baissant pavillon au compte de 6-3 et 6-4 devant Owen Davidson... Au tournoi de Hawthorne, par contre, Jim Osborne a éliminé le troisième favori, l'Espagnol Manuel Santana, au compte de 6-4 et 6-4... 48 joueurs venant de 19 pays prendront part au championnat de tennis intérieur des Etats-Unis qui débuteront dimanche à Salisbury. Le champion défendant, Ilie Nastase, sera présent pour défendre son titre.

DAVE CRANMER, brillant demi des Stampeders de Calgary, a demandé à son équipe de l'échanger au Toronto selon un quotidien de la Ville-Reine. Cranmer, recrue de l'année dans la Conférence de l'Ouest en 1968, travaille comme courtier de change et son travail serait facilité s'il pouvait élire domicile à Toronto. Le directeur général des Stampeders, Roger Lehew, a déclaré qu'il est prêt à effectuer une transaction à condition que les Argonauts lui donnent un joueur canadien en retour.

Bruins 5, Blues 3

1ère période

1 – Boston: Sanderson (19) Carleton, Awrey. 1:48
2 – Boston: Westfall (15) Sanderson, Carleton. 9:31
3 – St-Louis: Morrison (13) Unger, Huck. 16:28

Pun: Picard 5:30, Sanderson min, m.c. 15:11, Smith 19:22.

2ème période

4 – St-Louis: Cameron (8) Bordeleau. 12:32

Pun: Lorentz 2:06.

3ème période

5 – Boston: Westfall (16). 6:10
6 – Boston: Westfall (17) Awrey, Carleton. 10:25
7 – Boston: Hodge (34) Bucyk, Esposito. 12:45
8 – St-Louis: St-Marseille (11) Huck. 14:27

Pun: Awrey 2:12, 5:26, Lorentz 6:21.

HOCKEY

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	39	8	7	265	142	85
New York	33	12	10	181	131	76
Montréal	26	17	11	193	154	63
Toronto	27	24	4	189	159	58
Détroit	15	30	8	144	202	38
Buffalo	14	30	10	137	206	38
Vancouver	16	32	5	144	197	31
Ouest						
Chicago	36	13	6	201	128	78
St-Louis	22	16	15	147	141	59
Philadelphie	20	25	9	144	162	49
Pittsburgh	18	24	13	153	154	49
Minnesota	18	25	12	131	163	48
Los Angeles	16	25	11	158	193	43
Californie	16	35	3	137	194	35

Mercredi

New York 4, Minnesota 3
Toronto 3, Chicago 2
Californie 5, Buffalo 1
Pittsburgh 5, Philadelphie 3
Los Angeles 5, Détroit 2

Hier

Montréal 6, Minnesota 2
Boston 5, St-Louis 3

Ce soir

Détroit à Vancouver
Californie à Buffalo

Avant-hier soir-nuit

Seals 5, Sabres 1

Seals 5, Sabres 1

Première période

1. Californie, Ferguson (9) 6:39
2. Californie, Stackhouse (7) Jarrett 15:20
3. Californie, E. Hicke (17) Marshall, Hampson 17:28

Punitions: Cal. Jarret (9), 3:08, Buf. Watson 8:25, 17:17, Featherstone, Cal. 19:35.

Deuxième période

Aucun but.

Punitions: Mattiuisi, Cal. 2:34.

Troisième période

4. Buffalo, Perreault (28) Andrea 11:28
5. Californie, Ehman (10) Hicke, Hampson 12:53
6. Californie, Hampson (9) Marshall 19:07

Punition: Barrie, Buf. 2:18.

Lancers

Buffalo	10	5	4-19
Californie	11	13	14-38

Gardiens: Buffalo, Crozier; Cal., Smith.

Ass.: 4,040.

Kings 5, Wings 2

Première période

Aucun but.

Punitions: Cahan, L.A. 3:17, Marotte L.A. 19:33.

Deuxième période

1. Los Angeles, Hoganson (3) 7:11

Punition: Berman, D., 11:31.

Troisième période

2. Los Angeles, Byers (13) Widing, Berry 4:27
3. Los Angeles, Joyal (12) Backstrom 16:16
4. Los Angeles, Widing (17) Lonsberry, Byers 9:43
5. Détroit, Leclerc (6) Webster, Collins 13:13
6. Détroit, Howe (19) Delvecchio, Miller 18:32
7. Los Angeles, Flett (13) Backstrom, Curtis 19:30

Punitions: LeClerc D, 4:42, Lonsberry, LA, majeure 15:51, LeClerc D; 15:51.

Lancers

Détroit	11	11	0-31
Los Angeles	7	9	9-25

Gardiens: Dét., Rutherford; LA, Dejordy.

Ass.: 8,197.

De nouvelles équipes?

WINNIPEG PC – Le comité exécutif de la Ligue canadienne de football doit étudier aujourd'hui les recommandations des directeurs-gérants et probablement une demande de licence.

Les directeurs-gérants des neuf clubs du circuit se sont contentés de dire hier qu'ils soumettraient plusieurs recommandations au comité exécutif.

Le commissaire Jake Gaudaur a ajouté que le comité exécutif étudierait les demandes de franchises s'il y en avait, précisant qu'il donnerait la préférence à une ville située dans une région "sans club actuel".

London et Halifax semblent intéressées en une licence, de même que Détroit et San Antonio, Texas.

HOCKEY
LIGUE NATIONALE
Demain à 8 hres p.m.
OAKLAND
vs
CANADIENS
Billets maintenant en vente au
FORUM

En compagnie de 3 golfeurs...

Palmer se hisse en tête

PALM SPRINGS, Calif. (AP) – Arnold Palmer, malgré une ronde de 71, un coup sous la normale, a pris la première position en compagnie de trois autres golfeurs à l'issue de la deuxième ronde de la Classique de golf Bob Hope disputée hier à Palm Springs.

Le vétéran de 41 ans, qui tente désespérément de gagner un tournoi afin de demeurer le roi du golf, totalise 138 coups après 36 trous, soit six coups sous la normale.

Il est ex-aequo avec Bob Murphy, Bert Yancey et George Hixon. Murphy a joué 68, Yancey 69 et Hixon, qui en est à sa troisième saison chez les professionnels sans toutefois n'avoir jamais terminé parmi les 20 premiers, a présenté une carte de 70.

Tous trois ont joué au club Bermuda Dunes. Palmer, qui n'a pas triomphé depuis plus d'un an, a dû combattre les vents violents qui balayaient le parcours du club Tamarisk.

Six joueurs suivent à 139, soit le champion du tournoi des Maîtres, Billy Casper, et Ray Floyd qui ont tous deux joué à Tamarisk. Casper a terminé avec 68 et Floyd avec 71.

Les autres sont l'Italien Roberto Bernardini, Dick Rhyan, Bob Rosburg et Bobby Greenwood. Rhyan a joué 68, Greenwood 69, Rosburg 70 et Bernardini, était sur un pied d'égalité en deuxième place après la première ronde, a fini avec 72.

Marty Fleckman, le meneur après 18 trous, a tout simplement été lamentable en jouant 77, 11 coups de plus que lors de la première ronde.

Parmi les Canadiens inscrits au tournoi, Al Balding devance ses compatriotes grâce à une ronde de 73 pour un total de 142. Ken Fulton, professionnel au club de la Vallée du Richelieu, site de l'Omnium Canadien de cette année, a joué 70 après une première ronde de 73.

née, a joué 70, et totalise 145. Le Torontois George Knudson n'a pu faire mieux que 77 après une première ronde de 73.

Voici la liste des meneurs à l'issue de la deuxième ronde de l'omnium Bob Hope doté d'une bourse de $140,000:

Arnold Palmer	67-71-138
Bert Yancev	69-69-138
George Hixon	68-70-138
Bob Murphv	70-68-138
Bob Roxburg	69-70-139
Bobby Greenwood	70-69-139
Roberto Bernardini	67-72-139
Dick Rhyan	71-68-139
Billv Casper	71-68-139
Ray Floyd	68-71-139
Randy Wolff	71-69-140
Orville Moody	70-70-140
Larry Moury	72-68-140

COMPTABLES AGRÉÉS
MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J.-Henri Boivin, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunetto, C.A.
Jean-Guy Beauchamp, C.A.
240, rue St-Jacques, 6e étage
Montréal 126 - 849-1695

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A. — R. Barriere, C.A.
G. Borduas, C.A. — J. Guy Beaulac, C.A.
J.M. Daoust, C.A. — Pierre Trudel, C.A.
Y. Joyal, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 126, Qué. - 844-4445

BENOIT, DIRY, BERTRAND, PAQUETTE & CIE
Comptables Agréés
I.H. Benoit, C.A. — R. Bertrand, C.A.
J.P. Diry, C.A. — A. Paquette, C.A.
R. Crevier, C.A. — R. Vermette, C.A.
Édifice Le Cherrier
3500 Parc Lafontaine suite 506
Montréal 132, Que.
Téléphone: 527-9221

LORENZO, BÉLANGER & ASSOCIÉS
Montréal - Paris, France
Chicoutimi, Qué.
En collaboration avec
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES
Société d'Expertise Comptable, inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
Paris, France - Montréal
1980 ouest, rue Sherbrooke
937-4238

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS, RICHARD & CIE
Comptables Agréés
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
René Bourdelais, C.A.
Claude Chevalier, C.A.
Louis-Philippe Chamberland, C.A.
J.F. André Prud'homme, C.A.
ASSOCIÉ RÉSIDENT - QUÉBEC
Édouard Richard, C.A.
MONTRÉAL
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995
QUÉBEC
150 ouest, 73ième Rue,
Québec 7, Qué.
Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
R.V. Barnett, C.A. — H.E. Bell, C.A.
A.M. Camirand, C.A. — H.M. Caron, C.A.
L.J. Carriere, C.A. — M.A. Denega, C.A.
W.A. Farlinger, C.A. — J.B. Gick, C.A.
A.W. Gilmour, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — D.C. Hoover, C.A.
G.P. Keeping, C.A. — K.A. MacKenzie, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R. Normandeau, C.A.
R. Pearl, C.A. — R.A. Sinclair, C.A.
W.J. Smith, C.A. — S.S. Sutcliffe, C.A.
Associés - résidents
Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.
Arthur Young, Clarkson, Gordon & Co.
États-Unis, Brésil
Téléphone (514) 288-8281

COULOMBE, LECOURT & CIE; BEAUDOIN, AUDET ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
incorporant
Morency, Gagnon & Cie
Robert Moreau & Cie
Michel H. Gosselin & Cie
700 ouest, boul. Crémazie,
Montréal 303, 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine C.A. — Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Florian Fredette, C.A. — Guy Charette, C.A.
Roger Poupart, C.A. — Martin Lajeunesse, C.A.
Hubert Mercier, C.A. — Raymond Poirier, C.A.
Louis Bellefleur, C.A. — Gilles Fausse, C.A.
Honoré Mercier, C.A. — J. Claude Racette, C.A.
Jean-Paul Berti, C.A.
507 Place d'Armes
842-8621

DENIS, DESMARAIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olivier Sosseville, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 384-1430

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Carré Victoria 844-3307
Montréal, Cobourg, Toronto, Brantford, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver
et représentants dans le monde.

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
B.F. Lachance, C.A. — P.Y. Brosseau, C.A.
D. Allard, C.A. — R. Morin, C.A.
Pierre L. Legault, C.A. — P. Poisson, C.A.
Louis Bourdages, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.,
Comptables agréés
Louis Lacourse, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
2235 est, rue Sherbrooke
Montréal 24 - 523-3189

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU MacGILLIVRAY & CO.
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331
Montréal, Toronto, Hamilton, Brampton, St. Catherines, Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société nationale affiliée
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE, BARROW
avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto
Montréal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande-Bretagne et aux États-Unis d'Amérique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés
Yvon Normandin, C.A. — Paul-E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A. — André Roussel, C.A.
Bertrand Dumas, C.A. — Gilles Choquette, C.A.
Jean J. Lecavalier, C.A. — Jean La Couture, C.A.
René Chenier, C.A. — Jean Blondin, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal - 866-2891
Ottawa, Québec, Trois-Rivières, St-Jérôme, Gatineau, Chicoutimi, Hawkesbury

McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUDE, OUIMET, DESMARAIS & ASSOCIÉS, C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C., C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Guy Ouimet, C.A.
50 Place Crémazie — Suite 422
Montréal 351 — 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Real Mainville C.A.
Gilles Blondin C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan C.A.
Gilles Mercille, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
Ch 502 842-6812

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS
Incorporant
ANDRÉ ROCHETTE & CIE
GEORGES AUDET & CIE
Comptables Agréés
Membres de
THE MANN JUDD INTERNATIONAL GROUP
avec bureaux à Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, États-Unis, Grande-Bretagne, France, Belgique et autres pays
215, rue St-Jacques
Montréal 849-7791

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables agréés
5 Place Ville-Marie 866-9701
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

PÉTRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie.
Comptables agréés,
Suite 1225,
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 126, Qué.,
Tél.: 288-0291

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
associés de la firme nationale
RAYMOND, CAMPBELL, BELANGER WALTON, CHABOT & WILLETS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 3, Québec.
Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic, Rouyn, Toronto, London, Sarnia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penticton

RIDDELL, STEAD & CIE
McLintock
Main Lafrentz & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montreal, New Westminster, Ottawa, Quebec, Regina, St-Jean T.N., Toronto, Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 274-2797

ST-GEORGES, HÉBERT & CIE
Comptables agréés
401 est, St-Joseph 844-1044
J.G. St-Georges, C.A. — E. Ghirotto, C.A.
J.G. Hebert, C.A. — K. Nakashima, C.A.
J.C. Legault, C.A.
Représentée dans d'autres villes principales du Canada.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Quebec
Rimouski - Sherbrooke
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 861-5741

TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWEY & CIE
Comptables Agréés
1 Place Ville-Marie - 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Quebec, Montreal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Freeport, Bahamas, États-Unis, Grande-Bretagne, et autres pays du monde

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
Halifax, Bridgewater, Dartmouth, Kentville, Sydney, Yarmouth, Bathurst, Fredericton, Moncton, Saint John, Montreal, Brockville, Chatham, Fort William, Galt, Kingston, Kitchener, London, North Bay, Ottawa, Pembroke, Sault Ste Marie, Sudbury, Toronto, Portage la Prairie, Winnipeg, Boissevain, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Canbrook, Grand Forks, Invermere, Kelowna, Vancouver, Vernon, Victoria, Freeport et Nassau, (Bahamas) Bridgetown, (Barbade)
Correspondants dans la plupart des pays du monde
Suite 2604,
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 115, Qué. 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault C.A.
210 o., b. Crémazie - Du. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
J.-Serge Gervais, C.A.
Waauih Boulos, C.A.
4926 ave Verdun Verdun
769-3871

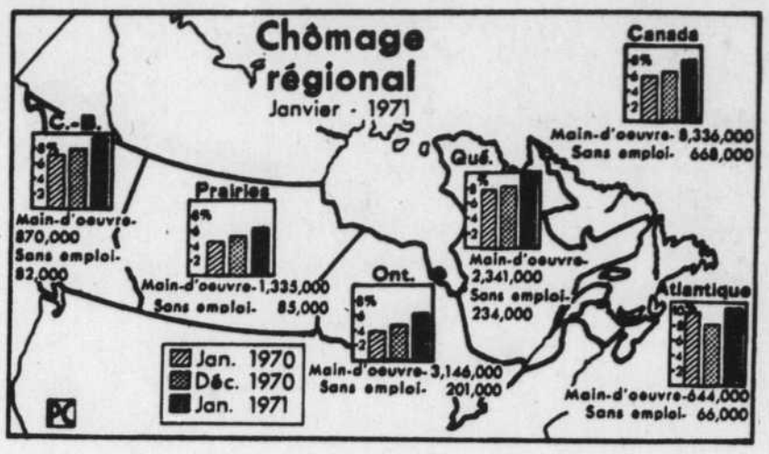

Le nombre de chômeurs au Canada a accusé une hausse sensible en janvier alors que 668,000 travailleurs étaient sans emploi, ce qui représente 8% de la main-d'oeuvre totale. Il s'agit, en chiffres réels, d'une augmentation de 130,000 par rapport au mois de décembre. (Graphique CP)

À Montréal en janvier

69,499 chômeurs inscrits

Le 31 janvier, 69,499 personnes étaient inscrites dans les 11 centres de main-d'oeuvre de la région du Montréal-metropolitain, a révélé hier le gérant du territoire, M. Raymond Poirier.

Il s'agit d'une légère augmentation par rapport au mois précédent alors que les dossiers des centres de main-d'oeuvre contenaient 65,346 noms de personnes en quête d'emploi. En janvier 1970, le total était de 66,626.

M. Poirier a précisé, au cours d'une entrevue, que les statistiques montréalaises ne comprenaient pas nécessairement tous les chômeurs.

Mais, a-t-il ajouté, on peut dire, en général, que ces chiffres sont très représentatifs puisqu'un nombre restreint de personnes sans emploi néglige de s'inscrire aux centres de main-d'oeuvre.

Le Bureau fédéral de la statistique donne chaque mois, comme il l'a fait hier, un tableau de la situation de l'emploi au Canada et dans les provinces. Mais le BFS ne fournit pas de statistiques sur le chômage dans les grandes villes, ce qui explique le recours aux dossiers des centres de main-d'oeuvre.

M. Poirier a précisé qu'on ne possédait pas de chiffres précis sur la main-d'oeuvre dans le territoire métropolitain mais que cette carence serait comblée dès cette année grâce à un recensement en cours.

M. Poirier a déclaré que, selon les économistes, la main-d'oeuvre totale se chiffre à environ un million. Si l'on considère que 69,499 personnes au moins étaient sans travail le mois dernier, on peut en déduire que le taux de chômage dans le Montréal-métropolitain frôlait les 7%.

Selon les statistiques du BFS, le taux canadien était de 8% et le taux québécois de 10%, indépendamment des facteurs saisonniers.

M. Poirier a révélé que selon un relevé fait en décembre, le groupe des 25-44 ans est le plus touché, suivi par celui des 20-24.

M. Poirier a déclaré qu'une des principales causes du chômage en janvier a été la baisse dans l'industrie de la construction qui a subi son "assaut saisonnier". Il a également fait état de nombreux licenciements dans l'industrie manufacturière.

Les chiffres fournis par M. Poirier ne tiennent pas compte des centres de main-d'oeuvre universitaires.

Vote décisif à Magog

MAGOG (PC) – L'élection municipale de Magog, décrétée le 28 décembre après deux contestations d'élection, s'est soldée dimanche par un résultat décisif, M. Maurice Théroux ayant remporté une majorité de 968 voix sur M. Gérard Longpré. Ce dernier était sorti vainqueur de l'élection du 1er novembre avec une majorité de 24 voix. Mais, à la suite d'un dépouillement de vérification réclamé par M. Théroux, M. Longpré devait perdre par un écart de 11 voix.

Il avait alors demandé l'annulation de l'élection et les tribunaux lui avaient donné gain de cause, ordonnant la tenue de nouvelles élections le dimanche 7 février.

Six clients de Me Lemieux ont répondu à l'invitation du Barreau

Six clients de Me Robert Lemieux ont répondu hier à l'invitation du Barreau du Québec et se sont présentés aux officiers du Barreau afin d'obtenir l'aide nécessaire pour recouvrer leurs dossiers.

Le bâtonnier Marcel Cinq-Mars a précisé que le Barreau ne s'immisçait en rien dans les affaires personnelles de Me Lemieux, incarcéré depuis le 16 octobre, et ne disposait aucunement de ses dossiers.

Le Barreau, à la demande de certains clients de Me Lemieux, mais sans que ce dernier ait donné d'instruction à ce sujet, a décidé de venir en aide aux clients de Me Lemieux qui ne savent pas où se trouvent leurs dossiers et si ces dossiers sont toujours complets.

L'un de ces clients a pu rencontrer son avocat, hier, à la prison de la rue Parthenais, selon Me Cinq-Mars.

Le bâtonnier a rappelé la saisie des dossiers de Me Lemieux par la police, le 11 octobre dernier, en présence de Me Lemieux à son bureau de la rue Notre-Dame et à son appartement de l'hôtel Nelson. Les dossiers auraient été rapportés le 14 octobre aux endroits où ils avaient été saisis et un classeur aurait été remis en dépôt à l'étude légale de Me Gaétan Robert. Les dossiers de Me Lemieux se trouvent donc présentement soit entre les mains de Me Lemieux, à la prison, soit dans le classeur au bureau de Me Robert, soit encore au bureau de Me Lemieux. C'est pour les récupérer à l'un de ces endroits, pour voir s'il ne manque rien et pour organiser si possible des entrevues avec Me Lemieux que le Barreau a offert ses services aux clients de Me Lemieux désireux de se prévaloir de cette offre.

Me Cinq-Mars a fait valoir d'autre part le principe des communications privilégiées entre avocats et clients du moment que ces communications se font à l'intérieur d'un mandat du client à son avocat et qu'elles ne sont pas faites pour des fins illégales. Le bâtonnier rappelle que le Barreau a déjà fait des recommandations aux ministres de la justice du Canada et du Québec afin que des mécanismes de protection du droit du client au caractère confidentiel de ses communications avec son avocat soient prévus pour toute autre question que celle qui touche l'impôt fédéral. Pour ces dossiers, la loi prévoit un mécanisme aux termes duquel l'officier qui effectue la saisie doit mettre les documents sous scellé et les confier à un juge.

On sait qu'au mois de novembre dernier, Me Lemieux s'était adressé au Barreau afin d'obtenir le droit de consulter ses dossiers et Me Cinq-Mars affirme que Me Lemieux a obtenu ce qu'il demandait à ce chapitre et qu'il n'avait plus fait de demande depuis ce temps.

Une bassesse, dit le CCSNM

Le Conseil central de Montréal (CSN) a qualifié hier la plainte portée par le syndic du Barreau du Québec contre Me Robert Lemieux de "bassesse fabriquée de toute pièce pour empêcher Me Lemieux de défendre les prisonniers politiques".

"Se servant des pouvoirs que lui confère une loi réactionnaire et désuète, l'action du Barreau nous apparaît très claire, affirme le Conseil central dans un communiqué remis aux journaux; elle a pour but évident de priver des prisonniers politiques d'un habile défenseur et de laisser suspendre l'épée de Damoclès sur la tête des autres avocats qui veulent se diriger dans cette voie.

Selon le Conseil central, le Barreau démontre par cet acte qu'il est un "organisme politique au service du pouvoir et des élites".

"Par ce geste, poursuit l'organisme syndical, le Barreau vient de nous prouver une fois de plus à quelle enseigne il loge. Au lieu de dénoncer les injustices flagrantes dont a été victime Me Lemieux (arrestation illégale, perquisition de son bureau et saisie de ses dossiers), au lieu de tout mettre en oeuvre pour réparer les préjudices professionnels du jeune avocat et de ses clients, au lieu de veiller à ce que toutes les personnes accusées à la suite des événements d'octobre puissent bénéficier des services d'avocats compétents, le Barreau, au contraire, profite d'une situation déjà assez pénible faite au principal défenseur des prisonniers politique, pour lui porter le coup de grâce".

Le Conseil central, dont le président, M. Michel Chartrand, est lui aussi incarcéré et accusé des mêmes délits que Me Lemieux (conspiration séditieuse et appartenance au FLQ), s'étonne qu'une plainte soit subitement portée contre le jeune avocat pour des faits qui seraient survenus en septembre dernier.

Quant à la nomination par le Barreau d'un observateur au procès de Paul Rose qui se déroulera en l'absence de l'accusé, il s'agit, selon le Conseil central, d'une usurpation du mandat que Paul Rose a confié à Me Lemieux pour le défendre. On sait que le juge Nichols, qui préside le procès de Rose, a refusé que Me Lemieux prenne en charge la défense de l'accusé parce qu'il est lui-même incarcéré.

"Le Barreau du Québec qui a brillé par son absence au sujet de Me Lemieux, note le Conseil central, se sent maintenant investi d'une mission divine en voulant protéger les intérêts de Paul Rose et se prépare à nommer "un observateur ayant des pouvoirs d'intervention" au procès de ce dernier".

Président de la tribune parlementaire

OTTAWA (PC) – Pierre O'Neil, du quotidien montréalais La Presse, a été élu, en fin de semaine, à la présidence de la tribune de la presse parlementaire, à Ottawa. Il succède à Fraser MacDougall, de la Presse Canadienne.

Télévision

Le sigle c marque une émission en couleur

Vendredi

CBFT 2

9.10 Aujourd'hui à CBFT
9.15 Télévision scolaire: "Les Oraliens" c
9.30 Pépinot
10.00 Télévision scolaire
10.30 En mouvement
10.45 Saturnin
11.00 La souris verte
11.15 Cinéma: "Une dame aux camélias" (mélodrame - Hispano-Français 1962) c
1.00 Cinéma: "Mort en fraude" (Drame de guerre Français 1957)
2.30 Oui ou non c
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino c
4.30 La Ribouldingue c
5.00 Voyage au fond des mers: "La sirène" c
6.00 Joe 90 c
6.30 Téléjournal c
6.40 24 heures c
6.55 Nouvelles du sport c
7.00 Format 30
7.30 Qué sera sera c
8.00 Donald Lautree "Chaud" c
8.30 Les règles du jeu c
10.00 Format 60
10.30 Emission spéciale: "Le congrès du parti progressiste-conservateur en Ontario" c
11.00 Téléjournal c
11.20 Nouvelles du sport c
11.30 Cinéma: "Le Guerillero et celui qui n'y croyait pas" (Drame-Franco-Italien 1969) c
1.15 Téléjournal
1.20 Ciné-Nuit: "Le Diable et les dix commandements" (Franco-Italien 1962)

CFTM 10

7.20 Mire-Musique
7.25 Horaire Bienvenue
7.30 Les P'tits Bonshommes
7.45 Mini-Annonces c
8.00 Bonjour c
8.45 36-24-36 c
9.00 Madame est servie c
10.00 Pour vous mesdames: "Les droits de la famille" c
11.30 L'enfant du cirque: "La grande parade de Corkey"
12.00 Le 10 vous informe c
12.15 Ciné-Vendredi: "Les coulisses de Broadway" (comédie musicale Américain)
2.00 Ciné-Vendredi: "Les dents longues" (drame satirique – Français)
3.30 A vous de jouer c
4.00 Le Cirque du capitaine c
5.00 Bon Appétit c
6.00 Studio "10" c
7.00 Le 10 vous informe c
7.25 Les commentaires de Me Alban Flamand c
7.30 En première: "La princesse du Nil" (Aventure – Américain) c
9.15 En vedette: "Les deux pianos" c
9.30 Coeur atout c
10.00 Toute la ville en parle c
10.30 Le 10 vous informe c
11.00 La couleur du temps c
11.05 En pantoufles: "Les baisers" (film à sketches – Franco-Italien)
12.40 En pantoufles: "La jeune folle" (drame – Français)
2.10 Dernière édition
2.15 Fin des émissions

CBMT 6

8.03 Standby Six c
8.30 Mr. Dressup
9.00 Quebec school telecasts
10.30 Friendly giant c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame street c
12.00 Elwood glover's luncheon date
1.00 The Dick Van Dyke Show
1.30 55 North Maple c
2.00 Double Exposure: Theatre Canada: "God's sparrows" c
2.30 The flying nun c
3.00 Take Thirty
3.30 The Edge of Night c
4.00 The Galloping Gourmet c
4.30 Drop-in
5.00 Skippy, the Bush Kangaroo c
5.30 Beverly Hillbillies: "Jed rescues Pearl"
6.00 Tween-Set
6.31 Hourglass
7.30 Julia: "Corey's high Q" c
8.00 Rowan and Martin's laugh-in c
9.00 The Tommy Hunter Show c
10.00 The Forsyte Saga: "Into the dark"
11.00 The national c
11.22 Viewpoint c
11.30 Night report and sports final
11.45 Ciné-Six: "Nine hours to Rama" (drame 1963)
1.50 Final report and weather

CFCF 12

7.00 Montreal Bulletin Board
7.30 University of the air c
8.00 Miss Helen c
8.15 The Sandbox c
9.00 Hercules
9.30 Magic Tom c
10.00 Man trap c
10.30 The Pierre Berton Show c
11.00 John Manolesco c
11.30 Mc Gowan and Co c
12.00 The Flintstones c
12.30 Matinee with Joe Van: "That wonderful urge" (comédie 1969)
2.30 Famous jury trials c
3.00 Another world c
3.30 Trouble with Tracy c
4.00 Bewitched c
4.30 Lassie: "The Suit"
5.00 Truth or Consequences c
5.50 Beat the clock c
6.00 Pulse c
7.00 CTV Friday night movie: "A man could get killed" c
10.00 The F.B.I. c
11.00 The CTV National News c
11.18 Pulse c
11.45 Friday night feature movie: "The big Carnival" (drame 1951)
1.45 University of the air c
2.15 Montreal Bulletin Board

SAMEDI

CBFT 2

9.40 Aujourd'hui à CBFT
9.45 Cours universitaires: "Introduction à la statistique"
10.30 La Fourmi atomique c
11.00 Robin Fusée c
11.30 Lassie c
12.00 Tour de terre c
12.30 Les aventures du Seaspray: "Les révoltés du Bounty" c
1.00 Les quatre Saisons c
1.15 Le golf et ses étoiles c
2.00 Les aventures célèbres de M. Magoo c
2.30 Les animaux chez eux c
4.00 Jeux d'hivers Canadiens c
5.00 L'heure des quilles c
6.00 Téléjournal
6.05 Si jeunesse pouvait
6.30 Tarzan c
7.30 Jinny c
8.00 La soirée du hockey: "Oakland à Montréal" c
10.30 Pierre, Jean, Jacques c
11.00 Politique fédérale: "Le nouveau parti démocratique" c
11.10 Téléjournal c
11.25 Nouvelles du sport c
11.40 Cinéma: "Le procès" (drame réalisé par Orson Wells franco-Italien 1962)
1.15 Ciné-nuit: "Ils étaient neuf célibataires" (comédie-français 1939)

CFTM 10

8.25 Mire-Musique
8.30 Les P'tits Bonshommes
9.00 L'Araignée c
9.30 Super-Héros
10.00 Super Car c
10.30 Ciné-Jeune: "Le choc des mondes" (anticipation-Américain) c
11.50 Mes amis les animaux c
12.00 Bon Week-End c
1.30 Jeunesse en forme c
2.30 Le Virginien: "Jed" c
4.00 Sur le matelas
5.00 C'est arrivé cette semaine c
6.00 Terre des jeunes c
7.00 Jeunesse
8.00 Les grands spectacles: "Pas de caviar pour tante Olga" (espionnage-Français)
10.00 Brigade Criminelle: "L'évasion" c
10.30 Le 10 vous informe c
11.00 Au-delà du réel: "L'homme qui n'est jamais né"
12.00 En pantoufles: "Escale à Tokyo" (comédie-Américain)
1.30 Dernière édition
1.35 Fin des émissions

CBMT 6

8.43 Standby Six c
9.15 Davey and Golliath c
9.30 Rocky and his friends c
10.00 Tween Set
10.30 Tarzan c
11.30 Tee to green c
12.00 Sportstreel noon
12.30 Three star bowling c
1.00 Children's Cinema c
2.00 CBC Championship curling c
3.00 Ski: coupe du monde c
4.00 Jeux Canada Games c
5.00 The BUG Bunny Road Runner Hour c
6.00 Update c
6.30 The Galloping Gourmet c
7.00 Zut c
7.30 Highlights
8.00 Hockey: "Oakland à Montréal" c
10.30 Countrytime c
11.00 The National c
11.15 Provincial Affairs: "Le nouveau parti démocratique" c
11.21 Night Report and weekend in sports
11.35 Ciné-Six: "The innocents" (drame fantastique – G.B. 1961)
1.20 Final report and weather

CFCF 12

8.00 Montreal Bulletin Board
8.30 Laff Time c
9.00 Spiderman c
9.30 Cool McCool c
10.00 Underdog c
10.30 Marc's music shop c
11.00 Secret Service c
11.30 Animal World c
12.00 Earthmen are coming c
12.30 Scouting today c
1.00 Captain Ned's showboat c
1.30 Saturday at the movies: "Portrait in Black" (drame-Américain 1960) c
3.30 Call of the West: "Temporary Warden" c
4.00 Come together c
4.30 Wide World of sports c
6.30 Like Young c
7.00 Rollin' on the river c
8.00 Academy performance: "Sergent Ryker" (drame-Américain 1963) c
10.00 The Flip Wilson Show c
11.00 The National News c
11.18 Pulse c
11.45 Saturday night feature movie: "The Ladies Man" (comédie-Américain 1961) c
1.30 Montreal Bulletin Board

Dimanche

CBFT 2

9.40 Aujourd'hui à CBFT
9.45 Cours Universitaires c
10.30 Le jour du Seigneur c
11.30 Le monde en liberté c
12.00 D'hier à demain: "Le journal de Lewis et Clark" c
1.00 Les travaux et les jours c
1.30 Le Français aujourd'hui
2.00 Cent millions de jeunes
2.30 Son et image c
3.00 L'Univers des sports
4.00 Jeux d'hiver Canadiens c
5.00 Cinquième dimension
6.00 Téléjournal c
6.05 Invitation au loisir c
6.30 Au pays de l'arc-en-ciel c
7.00 Quelle famille c
7.30 Zoom: "La chanson de 1920 à 1980" c
8.30 Les beaux dimanches: "Exploration en Haute-Provence" (reportage) c
9.30 Le beaux dimanches: "Les jeunesses musicales: Orchestre mondial des jeunes" c
10.30 Dossiers: "Syndicalisme et société moderne"
11.00 Téléjournal c
11.15 Sports-Dimanche
11.30 Cinéma: "L'As de pique" (Comédie – Tchécoslovaque 1966)

CFTM 10

9.25 Mire-Musique
9.30 Musique canadienne c
10.30 Bon voyage c
11.00 Sauve qui peut: "Route d'Acapulco" c
12.00 Bon Dimanche c
1.30 Les champions: "Evasion" c
2.30 Le temps s'ouvre c
3.00 Le fond des choses c
4.00 Citoyens du monde c
4.30 Télé-Quilles c
5.30 Les joyeux naufragés c
6.00 Flipper c
6.30 Bonne soirée c
7.30 Qui Club c
8.30 Vie d'artiste c
9.30 Québec sait chanter c
10.00 Auto-patrouille c
10.30 Le 10 vous informe c
11.00 En pantoufles: "Istamboul" (policier – Américain) c
12.30 Dernière édition
12.15 Fin des émissions

la force de l'argent au service de la jeune famille

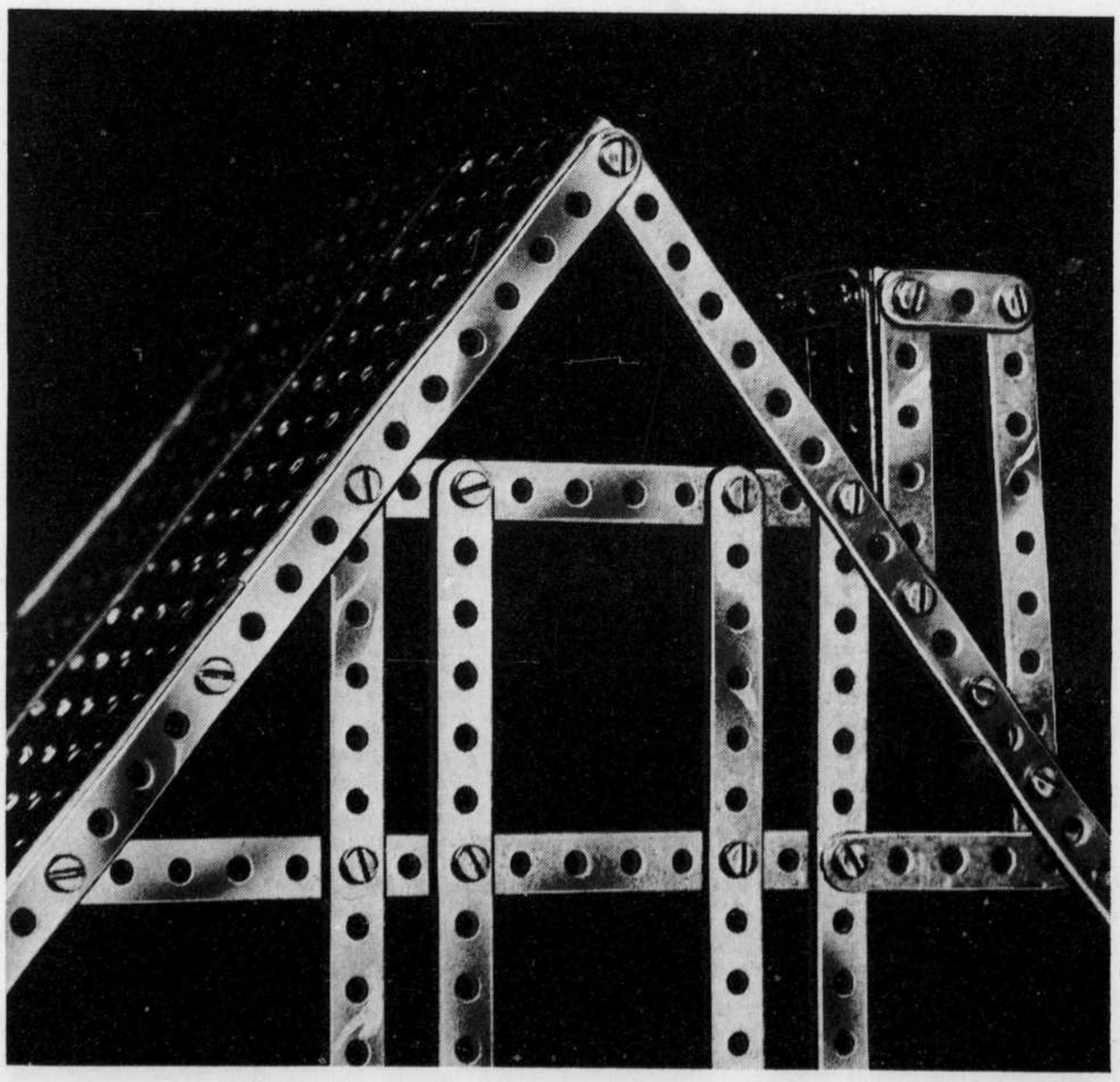

Banque Canadienne Nationale